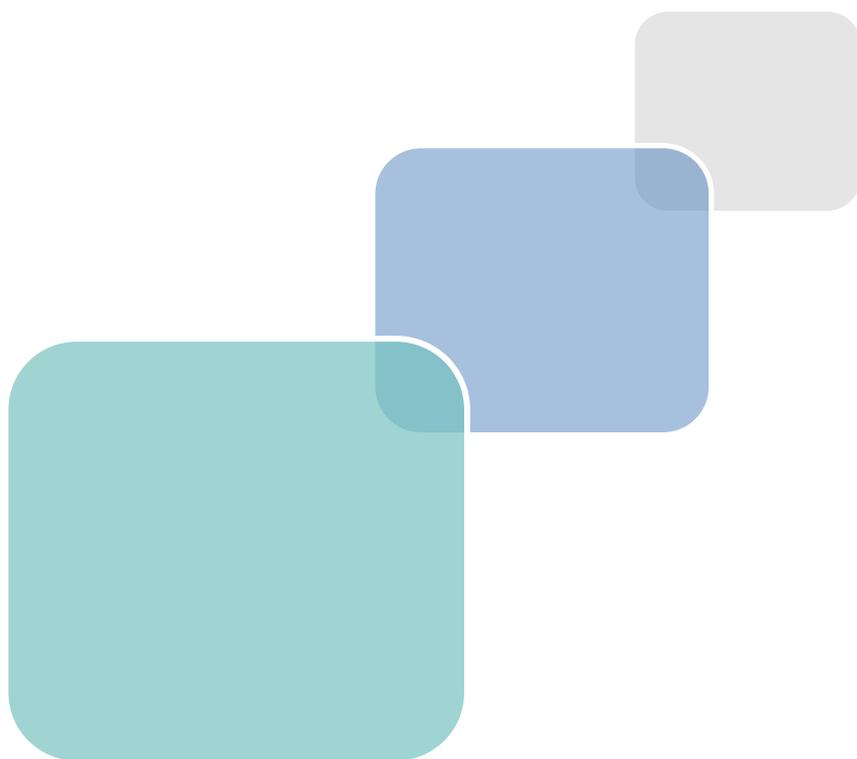


Monte Paschi Banque

Rapport Annuel
2014



**MONTE
PASCHI
BANQUE**

Maison mère fondée à Sienne en 1472
GRUPPOMONTEPASCHI

Sommaire

Message du Président	5
La Gouvernance	7
Direction générale et Siège social	7
Administration et Direction générale	7
Organigramme (mars 2015)	8
Réseau Commercial (mars 2015)	9
Agences	9
Centres Spécialisés (mars 2015)	10
Centres d'affaires PME	10
Centre Large Corporate	10
Antennes Private Banking	10
Direction Opérationnelle Réseau	10
Direction Représentation Fiscale	10
Chiffres clés 2014	11
Résultats 2014	12
Rapport de Gestion	13
1. <i>Environnement économique et financier</i>	15
1.1. L'évolution des taux et des marchés	16
1.2. Devise et Pétrole	16
1.3. Les bilans des Bourses en 2014	17
1.4. L'environnement bancaire	17
1.5. Activités financières et de gestion	18
2. <i>Changement et événements importants concernant la vie de l'entreprise durant l'exercice 2014</i>	19
2.1. Événements significatifs intervenant après la clôture de l'exercice	19
3. <i>Présentation des risques</i>	21
3.1. Risque de crédit	22
3.2. Risque de marché	27
3.3. Risques opérationnels	27
3.4. Risque de concentration	27
3.5. Risque de taux d'intérêt	29
3.6. Risque d'intermédiation	30
3.7. Risque de règlement	30
3.8. Risque de liquidité	30
3.9. Risque de change	31
3.10. Capital Réglementaire	32
4. <i>L'activité et les résultats 2014</i>	33
4.1. Le Bilan consolidé	33
4.2. Le Compte de Résultat consolidé	38
5. <i>Le contrôle interne</i>	43
6. <i>La structure</i>	45
6.1. Les Comptes Sociaux	45
6.2. Les Actionnaires	46
6.3. Les Administrateurs	46
6.4. Les Mandataires Sociaux	46
7. <i>Information aux institutionnels</i>	47
7.1. Informations dans le cadre de la réglementation Art L 441-6-1 et D441-4 du Code de Commerce	47
7.2. Informations dans le cadre du Rapport 97 -02 (arrêté du 13 décembre 2010) sur la politique de rémunération des acteurs de marché et la politique de rémunération en général	48
7.3. La politique de rémunération en général pour l'ensemble du personnel	49
8. <i>Les perspectives 2015</i>	51
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	57
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	81
ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	87
RESULTATS FINANCIERS DE MONTE PASCHI BANQUE SA	106
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX	107
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	111
ASSEMBLEE GENERALE DU 9 AVRIL 2015	117

Message du Président

« La situation économique et financière dans laquelle notre Banque a dû travailler en 2014 est restée très difficile : un taux de croissance inférieur à 1% (pour la troisième année consécutive), un taux de chômage de 10% et un contexte géopolitique international incertain.

La baisse de la consommation des ménages s'est traduite par une diminution sensible des crédits aux entreprises et aux particuliers malgré un niveau de taux d'emprunt très favorable.

Le secteur bancaire a dû continuer à s'adapter aux nouvelles réglementations internationales et plus particulièrement aux nouvelles normes prudentielles Européennes.

Dans cet environnement contraignant, notre Banque a fait preuve de sa capacité à maintenir un bon niveau de développement tant en terme d'ouvertures de comptes que d'augmentation de ses emplois et de ses ressources tout en maintenant une attention particulière à la satisfaction de sa clientèle.

Il est malgré tout important de souligner que le niveau, historiquement bas, des taux d'intérêts, ainsi qu'une économie atone ont fortement pesé sur notre marge d'exploitation avec, pour conséquence, une évolution défavorable de notre Produit Net Bancaire par rapport à 2013.

A l'heure où nous parlons de reprise économique dans la zone Euro, je pense qu'il est nécessaire que nous ayons une vision optimiste de notre avenir et de voir se réaliser, par le travail de chaque collaborateur de notre Banque, les objectifs que nous nous sommes fixés au travers de notre plan d'action commercial.

A cet égard, je tiens à souligner les efforts importants réalisés par toutes nos équipes et par la Direction Générale.

La banque est une activité de services et à ce titre son capital le plus précieux est le capital humain ».

Guido RAVOET
Président

Poursuivre l'histoire de la plus ancienne banque du monde

Banca Monte dei Paschi di Siena a été fondée en 1472 et est réputée pour être l'établissement bancaire le plus ancien au monde.

Banque traditionnellement soucieuse des besoins quotidiens des particuliers comme des entreprises, Monte dei Paschi di Siena, au cours de cinq siècles d'histoire, de culture et de tradition, a thésaurisé son passé pour faire face aux défis du futur. Elle a inventé notamment les premiers prêts hypothécaires en Italie.

Aujourd'hui, malgré les impératifs commerciaux de son métier, Banca Monte dei Paschi di Siena n'a pas oublié pour autant ce pourquoi elle a été créée. Perpétuer cette vocation première se traduit par exemple par la contribution régulière à la valorisation du patrimoine économique et culturel.

Banca Monte dei Paschi di Siena est la maison-mère du Groupe Montepaschi, le troisième groupe bancaire italien, qui compte 2 163 agences en Italie, 25 961 employés et plus de 5 millions de clients.

Élargir une activité locale à un savoir-faire international

L'éthique de la responsabilité, l'attention prêtée aux changements et la propension à s'occuper de ses clients sont des valeurs bien ancrées au sein du Groupe Montepaschi. Les compétences professionnelles et l'esprit d'équipe sont également valorisés au sein du groupe afin de poursuivre les objectifs de croissance et de développement local dans toutes les régions du monde où le Groupe Montepaschi est présent.

Le réseau international du Groupe Montepaschi est composé de 10 bureaux de représentation (Istanbul, Francfort, Moscou, Casablanca, Le Caire, Tunis, Alger, Guanzhou, Beijing, Mumbai), de quatre succursales (Londres, New York, Hong Kong, Shanghai) et 2 filiales: Banca Monte Paschi Belgio S.A. et Monte Paschi Banque S.A (France).

Monte Paschi Banque est la seule banque d'origine italienne opérationnelle en France avec 18 agences déjà implantées et une nouvelle ouverture en cours.

31-mars-15

MOODY'S*		FITCH**		DBRS***	
Long term	'B1'	Long term	'BBB'	Long term	'BBB (low)'
Outlook	'Under Review'	Outlook	'Negative'	Outlook	'Under Review'
Short Term	'NP'	Short Term	'F-3'	Short Term	'R-2 (low)'
Outlook	-	Outlook	-	Outlook	'Under Review'

* On 30 October 2014 international ratings agency Moody's has placed the Bank's long-term debt and deposit ratings of 'B1' Under Review.

** On 13 May 2014, Fitch Ratings international ratings agency has affirmed the issuer's long-term rating at 'BBB' and short-term rating at 'F3'. The outlook on the Long-term IDRs is Negative. On 28 October Fitch says the outcome of the ECB Comprehensive Assessment does not trigger immediate rating action.

*** On 18 February 2015 the international ratings Agency DBRS Ratings Limited (DBRS) has lowered its ratings on Monte dei Paschi di Siena SpA by one notch, keeping them at the level of investment grade. The Senior Long-Term Debt and Deposit Rating was downgraded to 'BBB (low)', whereas the Short Term Debt and Deposit Rating was changed to 'R-2 (low)'. Both ratings remain under review negative.

P.S. Further to the request of Banca Monte dei Paschi, Standard & Poor's communicated their withdrawal of the rating on 14 June 2013. At the time of the withdrawal, MPS' long and short-term ratings were 'B1', with Negative Outlook.

La Gouvernance

Direction générale et Siège social

PARIS 75001

11, boulevard de la Madeleine

Tél +33 (0) 1 40 07 89 00 Tél +33 (0)1 47 42 33 14

Site internet : www.montepaschi-banque.fr

Administration et Direction générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Guido RAVOET

Vice-Président

Giuseppe MENZI

Administrateurs

Marc LEGARDEUR

Emmanuel RAME

Fabrizio Angelo SCHINTU

DIRECTION GENERALE

Directeur Général

Roberto BONUCCI

Directeur Général Adjoint

Jean-Michel CARAKOULAKI

Secrétaire général

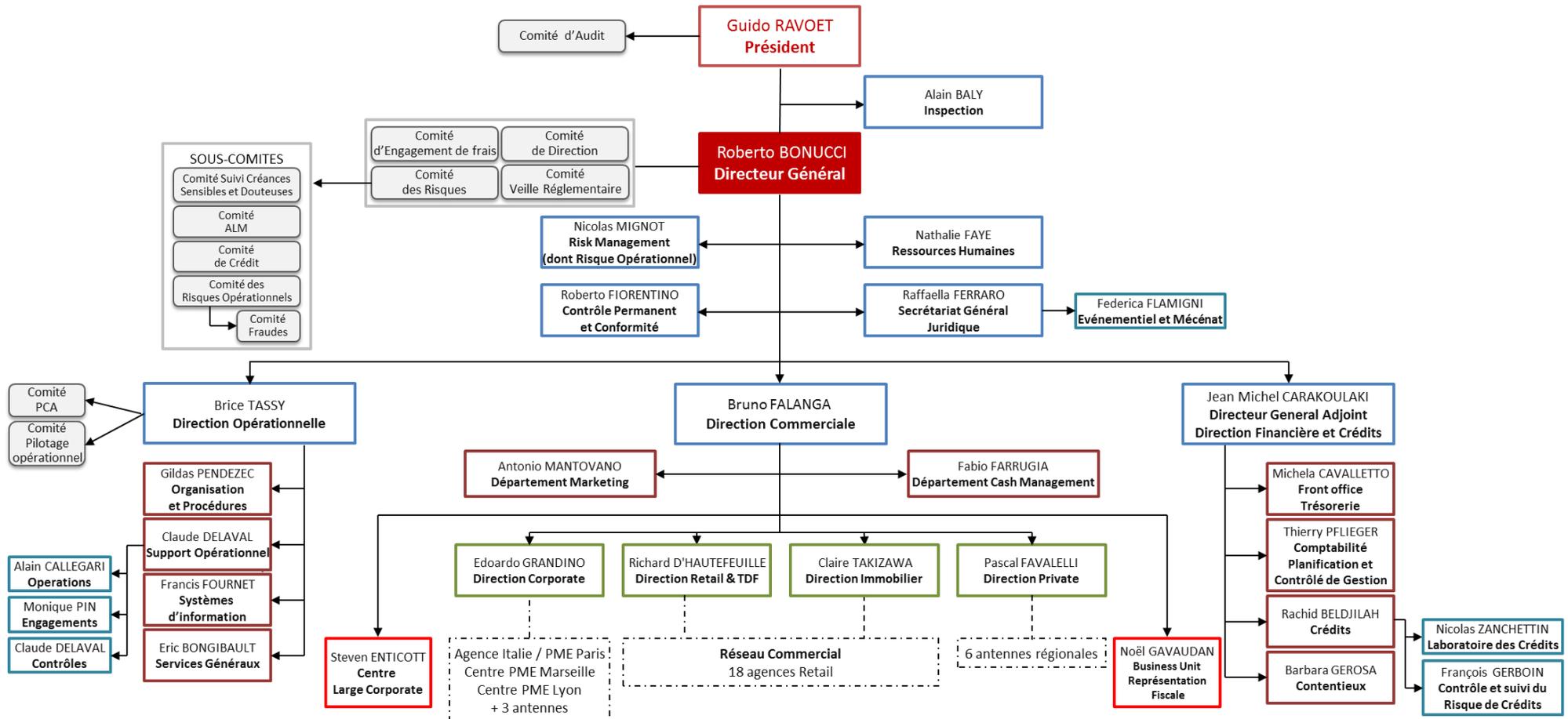
Raffaella FERRARO

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG ET AUTRES

MBV et ASSOCIES

Organigramme *(mars 2015)*



Réseau Commercial *(mars 2015)*

Agences

AIX-EN-PROVENCE 13100

22, cours Mirabeau
Tél +33 (0) 4 42 93 48 80

CAGNES-SUR-MER 06800

8, avenue Frédéric-Mistral
Tél +33 (0) 4 93 22 18 20

FREJUS 83600

105, av. de Port Fréjus
Imm. Le Paladien Bât D
Tél +33 (0) 4 98 11 31 32

LYON 69003

55, avenue Maréchal de Saxe
Tél +33 (0) 4 78 62 94 01

MENTON 06500

25, avenue de Verdun
Tél +33 (0) 4 92 10 26 37

NICE 06000

13, rue Alphonse Karr
Tél +33 (0) 4 93 16 53 00

PARIS 75001 (ouverture 1^{er} semestre 2015)

13-15, boulevard de la Madeleine
Tél +33 (0) 1 58 16 27 70

PARIS 75007

203, boulevard Saint-Germain
Tél +33 (0) 1 53 63 49 90

PARIS 75008

1, avenue Percier
Tél +33 (0) 1 58 36 40 80

TOULOUSE 31000

24, boulevard Lazare Carnot
Tél +33 (0) 5 62 30 68 40

ANTIBES 06600

8, avenue Robert Soleau
Tél +33 (0) 4 92 90 60 90

CANNES 06400

20, rue d'Antibes
Tél +33 (0) 4 92 98 37 70

GRENOBLE 38000

15, boulevard Gambetta
Tél +33 (0) 4 76 85 23 65

MARSEILLE 13001

28, rue Grignan
Tél +33 (0) 4 91 04 41 00

MONTPELLIER 34000

31, boulevard Sarrail
Tél +33 (0) 4 67 91 79 80

NICE 06000

2, place Masséna
Tél +33 (0) 4 93 92 75 50

PARIS 75001

3, avenue de l'Opéra
Tél +33 (0) 1 53 29 00 55

PARIS 75007

102, rue Saint Dominique
Tél +33 (0) 1 40 07 88 00

STRASBOURG 67000

43, rue du 22 Novembre
Tél +33 (0) 3 88 35 76 76

Centres Spécialisés *(mars 2015)*

Centres d'affaires PME

CANNES 06400

20, rue d'Antibes
Tél +33 (0)4 92 98 37 70

MARSEILLE 13001

28, rue Grignan
Tél +33 (0) 4 91 04 41 20

STRASBOURG 67000

43, rue du 22 Novembre
Tél +33 (0) 3 88 35 76 90

LYON 69003

55, avenue Maréchal de Saxe
Tél +33 (0) 4 78 62 12 00

PARIS 75001

11, boulevard de la Madeleine
Tél +33 (0) 1 40 07 88 34

TOULOUSE 31000

24, boulevard Lazare Carnot
Tél +33 (0) 5 62 30 68 42

Centre Large Corporate

PARIS 75001

11, boulevard de la Madeleine
Tél +33 (0) 1 40 07 88 34

Antennes Private Banking

PARIS 75001

13-15, boulevard de la Madeleine
Tél +33 (0) 1 58 16 27 70

PARIS 75008

1, avenue Percier
Tél +33 (0) 1 58 36 40 80

NICE 06000

13, rue Alphonse Karr
Tél +33 (0) 4 93 16 53 00

PARIS 75007

102, rue Saint Dominique
Tél +33 (0) 1 40 07 88 00

CANNES 06400

20, rue d'Antibes
Tél +33 (0) 4 92 98 37 70

MARSEILLE 13001

28, rue Grignan
Tél +33 (0) 4 91 04 41 00

Direction Opérationnelle Réseau

NICE (Sophia Antipolis) 06560

2500, Route des Dolines - Valbonne
Tél. +33 (0) 4 92 38 69 00

Direction Représentation Fiscale

NICE 06000

13, rue Alphonse Karr
Tél +33 (0) 4 93 16 53 03

Chiffres clés 2014

35 294

Clients

11 512 Particuliers
6 877 Entreprises
2 090 Tiers Détenteurs de Fonds
14 815 Syndicats de Copropriétés Séparées

26

Agences et Centres

18 Agences Retail
2 Centres Private Banking
4 Centres PME
1 Large Corporate
1 Agence Centrale Italie

304

Collaborateurs

133 Siège
171 Réseau Commerciale

2

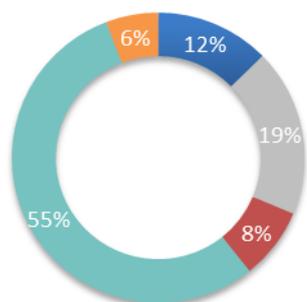
Pôles d'activité

Paris - Siège
Sophia Antipolis - Centre Administratif

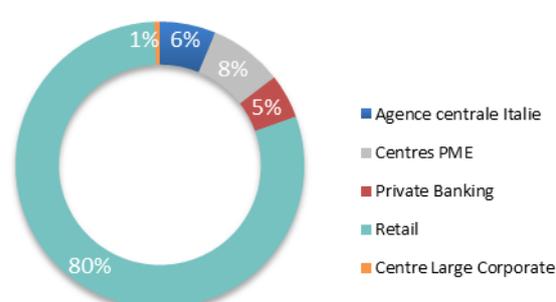
Résultats 2014

en M €	2 014	2013	2012	Evol. 14/12
Total du bilan	1 283	1 207	1 411	6,3%
Crédits à la clientèle	995	1 024	1 058	-2,8%
Dépôts de la Clientèle	1 045	993	1 027	5,2%
Stock Assurance	258	252	239	2,6%
Conservation Clientèle	214	230	281	-7,0%

Crédit à la clientèle par filière 2014

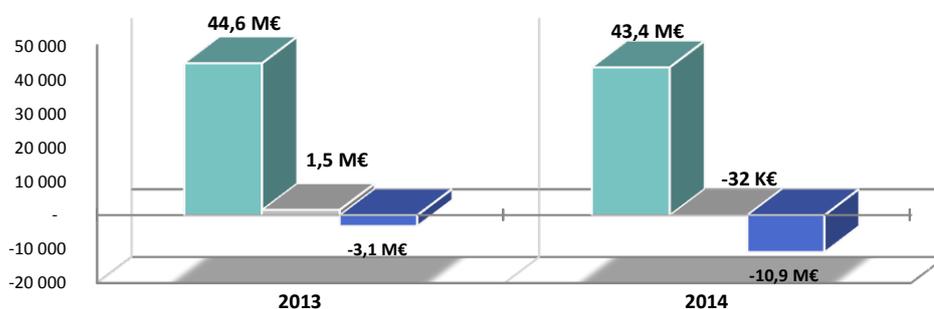


Réssources à la clientèle par filière 2014



2en M €	2 014	2013	2012	Evol. 14/12
Produit Net Bancaire	43,4	44,6	40,5	-2,7%
Résultat Brut d'Exploitation	-0,03	1,5	-3,7	-102%
Résultat net	-10,9	-3,1	10,1	-252%

■ PNB ■ Rés Brut. Expl. ■ Résultat Nét - Group



en M €	2014	2013	2012	Evol. 14/12
Capitaux propres avant répartition	91	102,3	105,5	-11%
Ratio Solvabilité consolidé %	9,26%	9,20%	8,13%	0,65%

Rapport de Gestion

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte du résultat de notre gestion pendant l'exercice 2014 et soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice de Monte Paschi Banque S. A.

Ernst & Young et MBV SYC, Commissaires aux comptes, vous donneront par ailleurs lecture de leurs rapports.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant, vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Ce rapport de Gestion qui a pour but d'illustrer l'activité de notre établissement en 2014 est structurée de la façon suivante : dans le chapitre 1, nous allons décrire l'environnement économique et financier 2014 dans le cadre duquel Monte Paschi Banque exerce son activité. Dans le chapitre 2 seront listés les événements importants concernant la vie de notre entreprise durant l'exercice écoulé. Le chapitre 3 sera dédié à une présentation sur les risques auxquels est exposée Monte Paschi Banque. Une analyse sur l'activité et les résultats 2014 sera présentée au chapitre 4 ou sont commentés les postes les plus importants du Bilans et du Compte de résultat. Dans le chapitre 5 nous illustrerons le système de contrôle interne de la banque et dans le chapitre 6 notre structure. Le chapitre 7 sera dédié aux Informations aux institutionnels. Le chapitre 8 terminera la partie descriptive du rapport de gestion avec un aperçu sur les perspectives 2015 de Monte Paschi Banque.

La seconde partie du rapport, sera complètement dédiée aux annexes comptables, aux comptes consolidés et aux comptes sociaux. Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et sur les comptes sociaux, sont également à disposition à la fin de l'annexe.

1. Environnement économique et financier

L'année 2014 aura été une année riche en rebondissements se matérialisant sur les marchés par une forte volatilité. De nombreux événements ont marqué 2014 : un regain de risques géopolitiques et économiques (crise russo-ukrainienne et tensions au Moyen-Orient), la chute des cours du pétrole, les innovations monétaires de la part de la BCE afin de soutenir la zone euro et d'atténuer la volatilité et une politique monétaire américaine se normalisant.

La zone euro a échappé de peu à la récession. Elle a progressé contre toutes attentes de 0.9% selon Eurostat. La zone euro a également échappé de très peu à la déflation : le taux d'inflation devrait ressortir aux alentours de 0,5% selon Eurostat. Pourtant, les investisseurs n'auront cessé de s'inquiéter pour l'Europe.

Pour tenter d'endiguer ce spectre de la déflation, la BCE aura porté ses taux directeurs à des niveaux historiquement bas (0,05%) et ouvert la voie à un véritable Quantitative Easing, à l'instar des américains quelques années plus tôt.

Le gouverneur de la BCE, Mario Draghi, a en effet essayé de redresser la barre en Europe avec une politique très accommodante. Il a en effet engagé des programmes d'achats d'actifs assez ambitieux : TLTRO (prêts aux banques à long terme à des conditions très avantageuses mais sous conditions), lancement d'un programme d'achats d'actifs (ABS, covered bonds etc.). De plus, sa supervision des banques européennes dans le cadre de l'Union bancaire est désormais en marche. Fin octobre, les stress tests auront permis de rassurer les marchés sur l'état du système bancaire européen bien que 13 établissements restaient dans le collimateur de la BCE. Mario Draghi a aussi contribué lors du second semestre à la baisse de l'euro, catalysée par les interventions marquées de la BCE : en mai 2014, les marchés ont compris que la BCE était prête à accélérer le rythme et l'euro a commencé à décrocher de la zone des 1.40. Dès le mois de juin, le BCE a abaissé ses taux de refinancement et fait basculer le taux de dépôt en territoire négatif à -0.10% pour inciter les banques à accroître le niveau de crédit en zone euro. En septembre 2014, la politique monétaire a encore été assouplie avec une nouvelle baisse de taux et l'annonce d'achats d'actifs (ABS et obligations sécurisées) pour stimuler le crédit en zone euro. Malgré ces annonces, les indices européens ont connu une violente vague de correction jusqu'à mi-octobre, inquiets de l'affaiblissement continu des chiffres d'inflation et du fléchissement de la dynamique de croissance en Allemagne, impactée par les sanctions liées à la crise géopolitique en Ukraine.

Cette année aura été l'année du grand écart entre les politiques monétaires des deux rives de l'Atlantique. D'un côté, une Fed qui a engagé la normalisation de sa politique monétaire avec la fin du plan de quantitative easing et une remontée des taux prévue normalement en 2015, de l'autre une BCE plus encline à mener des politiques accommodantes. Les manœuvres de la Fed ont contribué à un franc retour de croissance y avoisinant les 3% en 2014 et un taux de chômage flirtant avec les 6%.

L'économie mondiale a dû composer avec les fortes tensions entre l'Ukraine et la Russie, la situation explosive en Russie avec la chute du rouble liée à l'embargo des Etats-Unis et de l'Europe, mais aussi les incertitudes entourant les élections anticipées en Grèce mais aussi la chute du pétrole. Ces événements ont été à l'origine de mouvements erratiques sur les marchés.

1.1. L'évolution des taux et des marchés

Le changement de ton de la BCE en 2014 a catalysé les mouvements de marchés. Face au recul récurrent des prix en zone euro, à la faible dynamique de crédit et à la croissance atone, la BCE a décidé d'assouplir drastiquement la politique monétaire. Ceci a eu pour effet de tirer le rendement des obligations souveraines à la baisse, résultante d'un mix entre anticipation d'inflation faible, intervention et anticipations d'interventions de la BCE, spéculation et détente du risque en zone euro au premier semestre 2014.

L'Italie pourtant étroitement surveillée par les marchés en raison d'un endettement public élevé, chômage élevé et d'un rythme de réformes jugé insuffisant a vu son taux d'emprunt à 10 ans basculer de 4% début 2014 à moins de 2 % en fin d'année. Même constat pour l'Espagne qui a vu son taux à 10 ans basculer de plus de 4% à moins de 1.80% en décembre. La France qui malgré la dégradation récente de sa note par l'agence Fitch a vu son taux de référence à 10 ans basculer de 2.50% à...0.89%. Le rendement du Bund a suivi le mouvement général : flirtant avec les 2% début 2014, le taux a basculé sous la barre des 0.60% en fin d'année. Les Etats-Unis ont connu la même tendance mais beaucoup moins marquée : le taux 10 ans a débuté l'année 2014 vers les 2.6% pour finir vers les 2.17%.

1.2. Devise et Pétrole

L'euro a achevé sa plus forte dépréciation depuis 2005 face à un dollar en pleine forme qui bénéficiait d'un contexte de confiance sur l'économie américaine. Depuis le 1er janvier 2014, l'euro s'est déprécié d'environ 12% face à la monnaie américaine, enregistrant sa pire année face au dollar depuis 2005, lorsqu'il avait perdu 12,6%. L'indice dollar, ou "Dollar Index", termine l'année face à un panier de 10 grandes devises sur une hausse de 11%.

Le cours de pétrole a également connu une année assez vertigineuse, surtout en fin d'année. Entamée au début de l'été sur fond de ralentissement économique mondial, la chute du prix du baril s'est accélérée au fil des mois, provoquant une onde de choc. De son pic atteint mi-juin à 115 dollars, le Brent, à Londres, est tombé à moins de 60 dollars le baril mi-décembre, soit près de 50 % de baisse en six mois. A New York, le WTI a suivi la même tendance, tombé sous la barre des 55 dollars à la même date. Un véritable séisme, après trois ans de quasi-stabilité du prix du Brent autour de 110 dollars.

Cette baisse est à mettre sous le compte d'une baisse de la demande mondiale conjuguée à une nouvelle politique pétrolière de l'Arabie Saoudite. En effet, le ralentissement de la croissance économique mondiale a impacté la demande de pétrole alors que l'offre de pétrole a continué d'augmenter grâce à la hausse de production de la Lybie, de la Russie, de l'Iran et surtout des Etats-Unis avec l'expansion du pétrole de schiste. Depuis 2005, la production d'or noir aux Etats-Unis a doublé pour atteindre 9 millions de baril jour. La récente hausse de la production n'explique toutefois pas à elle seule la rapide et forte baisse du prix du pétrole.

La deuxième raison, probablement la plus importante, s'explique par le rôle important de l'Arabie Saoudite. En effet, cette dernière a joué dans le passé un rôle de régulateur du marché en ajustant sa production à la hausse ou à la baisse. En octobre, elle a changé de stratégie afin de regagner des parts de marché, suite à l'émergence de nouveaux acteurs aux Etats-Unis et au Canada. Pour atteindre son but, elle a baissé ses prix en octobre et en novembre. Parallèlement à ces événements, l'OPEP a choisi de ne pas diminuer sa production journalière (30 millions de barils jour), ce qui a précipité la chute des cours du pétrole.

1.3. Les bilans des Bourses en 2014

Malgré les tensions géopolitiques et les incertitudes économiques, les marchés ont connu une évolution favorable en 2014. Les banques centrales ont joué un rôle déterminant dans la progression des indices boursiers.

Ni les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, ni la conjoncture atone en Europe, ni la chute des prix du pétrole, n'ont fait vaciller les investisseurs. Comme l'année passée, les banques centrales ont soutenu les marchés d'actions en laissant ouvert le robinet des liquidités.

Pour les investisseurs, le recours aux actions constituait presque la seule solution. Avec des taux d'intérêt proches de zéro, seuls des rendements ont pu être enregistrés sur les capitaux investis. Sans oublier que les matières premières sont encore plus volatiles et risquées que les marchés boursiers.

Beaucoup de liquidités ont, par conséquent, été investies dans les actions et les valeurs boursières des entreprises ont augmenté vigoureusement. En 2014, presque tous les marchés boursiers du monde entier se sont affichés en hausse.

Les bourses européennes ont finalement eu une année mitigée. Alors que le CAC 40 a fini l'année sur un recul de 0,5 % sur l'ensemble de l'année, l'indice anglais, le FTSE 100 a perdu 2,7 % et les places du sud ont quant à elles subi une perte de 27 % à Lisbonne et 18 % à Athènes. Seule la place allemande, le DAX, a retiré son épingle du jeu et a fini l'année sur une note positive avec un gain de 2,7 %, suivie de l'Italie qui finit l'année sur un gain de 0.2%. Les Bourses européennes avaient pourtant bien commencé l'année. Mais elles se sont retournées à l'été, sous l'effet du ralentissement de l'activité économique, de la crise ukrainienne, du reflux des cours du pétrole et des craintes de déflation.

Le son de cloche a été très différent dans le reste du monde. C'est ainsi que du côté de l'extrême orient, les indices phares ont eu des performances positives à deux chiffres : la Bourse de Shanghai (+ 52 %, soit la meilleure performance mondiale), Bombay (+ 31 %) et, dans une moindre mesure à Tokyo, où le Nikkei a gagné 7 % sur l'année.

Les américains n'ont pas été en reste : l'indice Dow Jones a progressé de 7,5 % en 2014, sa sixième performance annuelle positive d'affilée. En fin d'année, ce dernier a même franchi les 18 000 points, pour la première fois de son histoire. Le S & P 500 a pris 11 % et le Nasdaq, qui rassemble les valeurs technologiques, a grimpé de 13 %. La Bourse américaine a en effet continué d'être dopée par les injections de liquidités de la Fed qui a contribué à faire grimper le cours des actions. Les marchés ont aussi profité d'une conjoncture économique favorable, avec un PIB américain qui s'est envolé de 5 %, en rythme annualisé, au troisième trimestre.

1.4. L'environnement bancaire

En 2014, les banques françaises ont été particulièrement touchées par des taux d'intérêts historiquement bas, une faible reprise économique et de nouvelles réglementations de nature à affecter leurs revenus.

Le secteur de la banque de détail notamment apparaît sous pression avec une baisse des marges liée à ce contexte persistant de taux bas, et avec une demande de crédit en retrait s'expliquant par une consommation et des investissements atones.

Ces éléments ont fortement pesé sur la marge d'exploitation de notre Banque avec une évolution défavorable de son Produit Net Bancaire par rapport à l'année 2013 .

Même si la croissance sur la zone euro et sur la France devrait rester molle au cours des mois à venir, les principales mesures instaurées par la Banque Centrale Européenne, le rebond affiché par l'économie américaine et le recul du cours de certaines matières premières, en particulier celui du pétrole, devraient participer favorablement aux perspectives de croissance de ces prochaines années et avoir un effet positif sur la demande domestique en termes de consommation et d'investissements.

1.5. Activités financières et de gestion

La divergence des politiques monétaire des grandes banques centrales, devrait continuer en 2015. Avec la fin de son programme d'achat de titres, la FED devrait remonter progressivement ses taux directeurs. En effet, les Etats Unis sont la seule partie du monde qui semble entrevoir une sortie de crise, avec une hausse du PIB de plus de 3% en 2014 grâce d'une part, à des indicateurs macro et micro économiques qui se sont améliorés et d'autre part, grâce à la baisse des coûts de l'énergie (extraction des gaz de schiste), et ce malgré la hausse du dollar qui impacte négativement les exportations américaines.

A l'instar de la situation Outre-Atlantique, la BCE devrait très probablement s'engager dans un "QE" avec des achats d'obligations d'Etats de la zone euro. En effet, sur le vieux continent, la croissance s'est totalement arrêtée avec un taux de chômage qui a atteint un sommet historique. Quant à la croissance de la zone euro, celle-ci reste atone malgré des taux d'intérêt proches de zéro. De plus, le maintien d'une inflation très faible a débouché sur l'augmentation des craintes de déflation.

Dans ces conditions, au niveau des marchés financiers, les actifs obligataires ont connu une bonne année grâce à la poursuite de la baisse des taux d'intérêt; en effet, le taux des OAT 10 ans est tombé à moins de 1%. Dans ce contexte, les rendements des fonds monétaires ont réalisé un performance proche de zéro ce qui a engendré des flux sortants importants sur cette classe d'actif.

Concernant les marchés d'actions, les performances sont assez contrastées en fonction des zones géographiques. En effet, les marchés américains ont réalisé une performance positive de +7.5% sur l'indice Dow Jones, à l'inverse d'autres marchés boursiers européens comme la France ont terminé l'année dans le rouge, avec une baisse de -0.5% pour le CAC 40.

Le marché de l'assurance vie a été dynamique en termes de collecte en 2014 avec des rendements encore satisfaisants sur les fonds euros, dans un environnement de taux historiquement bas. L'impact direct de cette situation sans précédent, est la poursuite de la baisse des rendements des fonds euros. Afin de compenser cette tendance, l'enjeu, à terme, sera de pouvoir mettre en place une plus grande diversification des supports financiers disponible au sein des unités de compte.

Dans cet environnement, Monte Paschi Banque a réalisé une collecte positive en développant de nouveaux marchés, telle l'assurance vie luxembourgeoise qui propose une offre plus importante de supports financiers et ce malgré des rachats naturels dû à l'ancienneté de certains contrats.

Par conséquent, l'évolution des encours en 2014 est la suivante :

en K€	2014	2013	Evol. 14/12
Conservation Titres	214 201	229 973	-6,9%
Stock Assurance	258 272	251 740	2,6%

2. Changement et évènements importants concernant la vie de l'entreprise durant l'exercice 2014

En 2014, Monte Paschi Banque a poursuivi ses efforts de mise en œuvre de la stratégie de développement et optimisation illustrée dans le Plan industriel 2011-2015.

Dans ce cadre, les principales réalisations de l'année sont énumérées par la suite.

Enrichissement de l'offre de produits financiers

- Mise en place d'un partenariat avec Société Générale dans le cadre de la commercialisation de produits structurés.
- Partenariat avec Aurel BGC sur la partie brokerage
- Lancement du PEA PME
- Elargissement de l'univers d'investissement des Unité de Comptes des contrats d'assurance vie AG2R La Mondiale
- Remise à jour de partenariats pour la commercialisation d'OPCVM et de produits de défiscalisation (FIP)
- Début de souscriptions de SCPI en anticipation du lancement d'un partenariat qui sera finalisé début 2015

Optimisation du réseau commercial

- Livraison et inauguration de la nouvelle agence de Paris Opéra
- Livraison et inauguration des locaux rénovés de l'agence d'Aix en Provence
- Livraison et inauguration des nouveaux locaux de l'agence de Strasbourg

Dans ce domaine, il faut aussi signaler le démarrage des travaux de rénovation de l'agence de Marseille ainsi que des travaux concernant l'ouverture de la nouvelle agence de Paris Madeleine

Autres chantiers achevés

- Une belle réussite : la migration SEPA
plus de 500 clients contactés et accompagnés avec personnalisation de la prestation
- Transfert sur le site de Sophia Antipolis de l'activité concernant les Crédits documentaires (Crédoc)
- Weblines : mise en place des relevés électroniques et de nouvelles alertes
- Certiline : mise en place de la gestion des sous abonnés

2.1. Evènements significatifs intervenant après la clôture de l'exercice

Néant.

3. Présentation des risques

Les activités de Monte Paschi Banque l'exposent à l'ensemble des risques mentionnés et définis dans l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur bancaire. Les modalités de leur mesure et de leur surveillance font l'objet des développements présentés ci-après.

L'activité de Monte Paschi Banque France est une activité de banque commerciale qui a pour objectif une croissance durable permettant de piloter la rentabilité à long terme, tout en maîtrisant les risques. Les principales activités, au sein de notre établissement, tant dans le domaine de la gestion commerciale que dans l'activité pour compte propre, concernent les opérations non complexes ou à risque maîtrisé. De ce fait, nous considérons, de manière générale, que l'appétence de Monte Paschi Banque pour le risque, dans tous les domaines de son activité, est faible.

Dans notre démarche d'identification des risques majeurs, nous considérons qu'un risque majeur peut être assimilé à des incidents pouvant entraîner pour la banque une perte sur les fonds propres de plus de 3%. Un risque modéré est assimilé à un incident pouvant engendrer une perte de plus de 0,5% mais moins que 3% sur les fonds propres de notre banque. Enfin, nous considérons qu'un risque mineur peut être assimilé à des incidents pouvant avoir un impact de moins de 0,5% sur les fonds propres de la banque.

Le positionnement de Monte Paschi Banque au sein du groupe BMPS, sa taille ainsi que le profil des actifs ont conduit au choix de méthodologie d'évaluation de chaque risque comme suit :

Risques Pilier 1	
Typologie du risque	Traitement actuel
Crédit	Approche standard conformément au « CRR » Règlement UE N°575/2013 (CRR-CRD IV transposition des textes Bâle III)
Marché	Approche du risque initial
Opérationnel	Approche de l'indicateur de base (BIA- Basic Indicator Approach).
	Suivi des risques opérationnels par le Responsable des Risques Opérationnels et par le Comité des Risques Opérationnels
Risques Pilier 2	
Risque de concentration / Pays	Dispositif interne.
	Suivi des risques par le Risk Manager et le Comité des Risques
Risque de taux (ALM)	Modèle interne basé sur l'approche du suivi des variations des taux (sensibilité) et leurs impacts sur la marge d'intérêts.
	Analyse de stress tests suite au changement des taux de 100bp.
	Suivi du risque par le Risk Manager et par le Comité ALM
Risque de liquidité	Détermination de la capacité de liquidité conformément au règlement CRBF 88-01 et à l'arrêté du 03/11/2014
	Suivi des limites par le service comptable dans le cadre des déclarations Banque de France
Risque d'intermédiation	Dispositif interne.
Risque de règlement	Dispositif interne.
Risque de change	Dispositif interne de open limite et de stop loss

3.1. Risque de crédit

Par risque de crédit ou encore risque de contrepartie, nous entendons le risque de perte pour la banque due soit à l'insolvabilité de l'emprunteur suite à un retard de paiement des échéances ou, dans le cas extrême au non remboursement du prêt soit, à la dégradation de la qualité de l'emprunteur (dégradation de la notation interne/externe du client).

L'activité de la banque commerciale de Monte Paschi Banque est par nature exposée au risque de crédit. En effet, $\frac{3}{4}$ des actifs de la banque sont représentés par les crédits à la clientèle non interbancaire. Par conséquent, nous considérons qu'il s'agit d'un risque majeur pour la banque pouvant impacter négativement les fonds propres à plus de 3%.

Néanmoins nous considérons que l'appétence de Monte Paschi Banque pour le risque de crédit est faible. En effet les lignes directrices, définies par la Direction des Crédits de Monte Paschi Banque, en matière de la politique d'octroi de crédit limitent l'exposition de la banque aux financements risqués.

La politique de provisionnement est sous la responsabilité du Comité des Contentieux qui propose les montants de provisions à constituer. Par la suite, la Direction Générale valide ou non ces propositions.

En application du règlement n°575/2013 relatif aux exigences prudentielles (CRR-CRD IV), Monte Paschi Banque utilise l'approche standard pour le calcul d'allocation des fonds propres au titre du risque de crédit. Cette approche impose une évaluation d'allocation en fonction de la pondération de contrepartie (notations externes), du type de contrepartie (Etat, Banque, Corporate ou Retail) et en fonction des garanties éligibles mises en place.

Les notations externes utilisées par Monte Paschi Banque sont celles fournies par la Banque de France et l'agence de notation S&P pour le portefeuille de la clientèle entreprise ainsi celles de Fitch ou Moody's pour les créances interbancaires (notamment portefeuille d'investissement pour compte propre). Ces notations sont intégrées et sécurisées automatiquement dans notre système informatique via la Centrale des Risques pour les créances privées/entreprises et via le module Bâle pour les créances interbancaires.

Trimestriellement, la Direction Générale et le Conseil d'Administration analysent les tableaux de bord, élaborés par le Risk Manager, sur la répartition des engagements clientèle (privée & entreprise) par catégories : sains, sous surveillance et contentieux ainsi que par notation interne et externe.

Evolution des engagements bilan clientèle

Les engagements bilan clientèle sont en retrait au 31/12/2014 (-1,6%) s'établissant à 1.049,9M€, dont 973,9M€ de créances saines (-1,0%).

Les encours douteux sont en baisse (-8,7%) à 76M€. Du fait de la baisse des engagements bilan clientèle, ceux-ci représentent néanmoins 7,2% (ex 7,8% au 31/12/2013) des engagements totaux.

en M€	déc. 2012	déc. 2013	déc. 2014	(déc.2014 - déc.2013)	(déc.2014 / déc.2013)
Engagements Totaux Bruts	1 098,7	1 066,6	1 049,9	- 16,7	- 1,6%
dont engagements sains	1 008,1	983,3	973,9	- 9,4	- 1,0%
dont engagements Douteux Bruts	90,7	83,3	76,0	- 7,3	- 8,7%
<i>inclus engagements Douteux Bafi (Past Due)</i>	33,6	7,7	9,4	+ 1,7	+ 22,3%
Provisions Douteux	40,3	42,6	42,7	+ 0,1	+ 0,2%
Engagements totaux Nets	1 058,4	1 024,0	1 007,2	- 16,8	- 1,6%

Evolution des engagements bilan clientèle par typologie

L'ensemble des typologies d'engagements ressort en légère hausse au 31/12/2014, à l'exception des engagements MLT qui reculent de 8,5% à 446,8M€ (45,9% des encours totaux, ex 49,6% fin 2013).

en M€	déc. 2012	déc. 2013	déc. 2014	(déc.2014 - déc.2013)	(déc.2014 / déc.2013)
Découverts	109,0	105,2	108,2	+ 3,0	+ 2,9%
Engagements CT	37,7	36,2	37,3	+ 1,1	+ 2,9%
Engagements MLT	508,8	488,2	446,8	- 41,4	- 8,5%
Engagements MLT Habitat	352,6	353,6	381,5	+ 27,9	+ 7,9%
Engagements Totaux Sains	1 008,1	983,3	973,9	- 9,4	- 1,0%

Echéancier des engagements bilan clientèle et des ressources clientèle (en M€)

Echéancier	Emplois	Ressources	GAP Emplois - Ressources	
A vue	122,9	724,5	-601,6	
2015	T1-2015	60,0	13,6	+46,4
	T2-2015	11,8	47,9	-36,2
	T3-2015	16,8	18,4	-1,6
	T4-2015	50,6	14,8	+35,9
Total 2015	139,2	94,7	+44,5	
2016	74,7	46,7	+28,1	
2017	40,1	18,4	+21,7	
2018	33,6	16,1	+17,5	
2019	73,0	8,1	+65,0	
2020	43,2	1,2	+41,9	
2021	69,5	15,9	+53,6	
2022-2025	177,8	4,7	+173,1	
2026-2030	149,5	0	+149,5	
2031-2035	42,6	0	+42,6	
2036-2040	3,8	0	+3,8	
2041-2042	4,1	0	+4,1	
TOTAL	973,9	930,2	+43,7	

Répartition des engagements bilan clientèle par notation interne

en M€		Déc. 2012		Déc. 2013		Déc. 2014	
		encours nets	en % du total	encours nets	en % du total	encours nets	en % du total
Engagements de très bonne qualité	notes de A1 à A4	678,2	64,2%	642,7	63,0%	673,7	67,1%
Engagements de qualité moyenne	de A5 à A6	308,7	29,2%	313,4	30,7%	269,7	26,9%
Engagements sensibles	de B7 à B8C	47,8	4,5%	31,2	3,1%	37,6	3,7%
Engagements contentieux	B8A dtx bafi et Contentieux	20,9	2,0%	33,7	3,3%	23,5	2,3%
TOTAL Engagements Nets		1 055,6	100%	1 021,0	100%	1 004,5	100%

Les engagements de très bonne qualité s'établissent, au 31/12/2014, à 673,5M€ soit une augmentation de 31M€ (+4,8%). Ils représentent 67% des engagements globaux (ex 63% fin 2013).

Les dossiers de qualité moyenne sont en retrait par rapport à fin 2013, à 269,7M€ affichant une baisse de 43,7M€ (-13,9%).

Parallèlement, les encours sensibles ressortent en hausse de 6,4M€ (+20,5%), représentant 3,7% des encours globaux.

Répartition des engagements bilan clientèle par Cotation Banque de France

en M€		Déc. 2012		Déc. 2013		Déc. 2014	
		encours nets	en % du total	encours nets	en % du total	encours nets	en % du total
Engagements sains envers les particuliers	particuliers	134,3	12,7%	137,5	13,5%	130,0	12,9%
Engagements sains non notés	sans note	440,0	41,7%	480,2	47,0%	526,1	52,4%
Engagements de très bonne qualité	notes de 3++ à 4+	86,0	8,1%	43,7	4,3%	56,2	5,6%
Engagements de qualité moyenne	4 et 5+	182,1	17,2%	185,0	18,1%	189,4	18,9%
Engagements sensibles	de 5 à 9	162,9	15,4%	133,9	13,1%	69,4	6,9%
Engagements douteux	-	50,4	4,8%	40,7	4,0%	33,3	3,3%
TOTAL Engagements Nets		1 055,6	100%	1 021,0	100%	1 004,5	100%

Les engagements non notés par la Banque de France sur les entreprises ayant un N° Siren s'établissent à 526,1M€ au 31/12/2014, et représentent 52,4% (ex 47%) des engagements clientèle totaux.

Les contreparties de très bonne qualité constituent 5,6% (ex 4,3%) des engagements globaux soit 56,2M€.

Les engagements de qualité moyenne s'élèvent à 189,4M€ (18,9% des engagements totaux) enregistrant une augmentation de 4,4M€ soit +2,4%.

Les engagements sensibles s'établissent à 69,4M€ diminuant de 64,5M€ soit -48,2% par rapport à fin 2013, représentant désormais 6,9% (ex 13,1%) des engagements totaux.

Les engagements douteux

Parallèlement, les engagements douteux nets sont en baisse au 31/12/2014, s'affichant à 33,3M€ (-18,1%).

Leur proportion sur encours bruts diminue également, s'établissant à 3,2% contre 3,8% fin 2013.

La couverture par les provisions de l'ensemble des encours douteux a augmenté de 5,1 points à 56,2% fin 12/2014 (51,1% fin 2013). Le taux de provisionnement des encours contentieux s'établit à 64,1% au 31/12/2014 contre 55,4% fin 2013.

Le tableau suivant présente la répartition des engagements douteux, sur les 2 derniers exercices ainsi que leur taux de provisionnement et le coût du risque.

en M€	déc. 2012	déc. 2013	déc. 2014	(déc.2014 - déc.2013)	(déc.2014 / déc.2013)
Engagements Douteux Bruts	90,7	83,3	76,0	- 7,3	- 8,7%
<i>dont engagements douteux</i>	85,7	78,4	71,4	- 7,0	- 8,9%
<i>inclus engagements douteux Bafi (Past-due)</i>	33,6	7,7	9,4	+ 1,7	+ 22,3%
<i>dont engagements compromis</i>	4,9	4,9	4,6	- 0,3	- 6,0%
Provisions	40,3	42,6	42,7	+ 0,1	+ 0,2%
Engagements Douteux Nets	50,4	40,7	33,3	- 7,4	- 18,1%
<i>Taux de provisionnement des engagements douteux et compromis</i>	44,45%	51,14%	56,15%		
<i>Taux Engagements bruts Douteux Engagements bruts</i>	8,25%	7,81%	7,24%		
<i>Taux Engagements nets Douteux Engagements bruts</i>	4,58%	3,82%	3,18%		
<i>Taux Engagements Compromis Engagements bruts</i>	0,45%	0,46%	0,44%		
<i>Taux de provisionnement des engagements contentieux (hors douteux bafi)</i>	63,45%	55,44%	64,11%		
<i>Taux de provisionnement des engagements douteux bafi</i>	12,20%	9,07%	0,00%		
Coût du risque en %	0,87%	0,22%	0,53%		

Le dispositif de surveillance du risque de crédit

L'activité de crédit de Monte Paschi Banque s'inscrit dans le cadre d'un règlement général de crédit approuvé par le Conseil d'Administration qui définit la stratégie et les grandes lignes pour les opérations de crédit. Il détermine également le rôle de surveillance du risque de crédit exercé par la Direction des Crédits et le Comité des Crédits.

Au sein de Monte Paschi Banque, le suivi du risque de concentration concernant les contreparties individuelles ainsi que des groupes d'intérêts (lien GRP), est effectué, sur la base trimestrielle, selon les règles définies par le CRBF 93-05. Une limite « globale » par pays est accordée aux contreparties bancaires dans la cadre de la procédure des limites groupe BMPS. Une limite individuelle pour les contreparties Corporate est accordée et revue annuellement en relation avec notre maison mère dans le cadre de la procédure du « monitoring du groupe BMPS ». Parallèlement, la cellule des engagements suit, sur la base mensuelle, les dépassements des autorisations à plus de 70 jours. Les listes des dépassements sont transmises mensuellement au Directeur des Crédits.

En ce qui concerne les limites globales par typologie de clientèle ou type de crédit, le Comité des Risques a en charge la surveillance trimestrielle, et en rend compte à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.

Au titre de l'exercice 2014, dans son ensemble, les limites globales définies ont été respectées.

Engagement sur portefeuille Titres

La banque détient historiquement un portefeuille pour compte propre dont l'essentiel est classé en titres d'investissement ce qui signifie qu'elle doit conserver ces titres jusqu'à maturité.

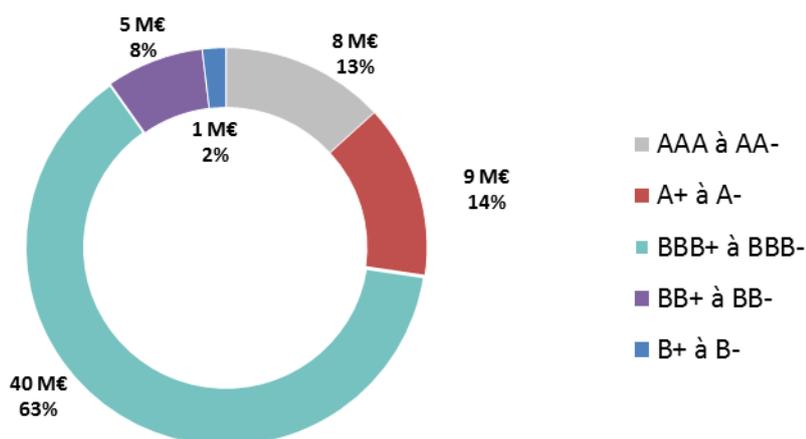
Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'achat. L'encours au 31/12/2014 est de 54M€ (ex 35M€ fin 2013) pour le portefeuille d'investissement et de 9,6M€ (ex 1,4M€ fin 2013) pour le portefeuille de placement.

Il est également rappelé que ce portefeuille d'investissement a pour vocation la macro couverture ALM de nos dépôts à vue. Nos positions en titre à taux fixe s'établissent désormais à 47,4M€ fin 09/2014 (ex 15M€ fin 2013).

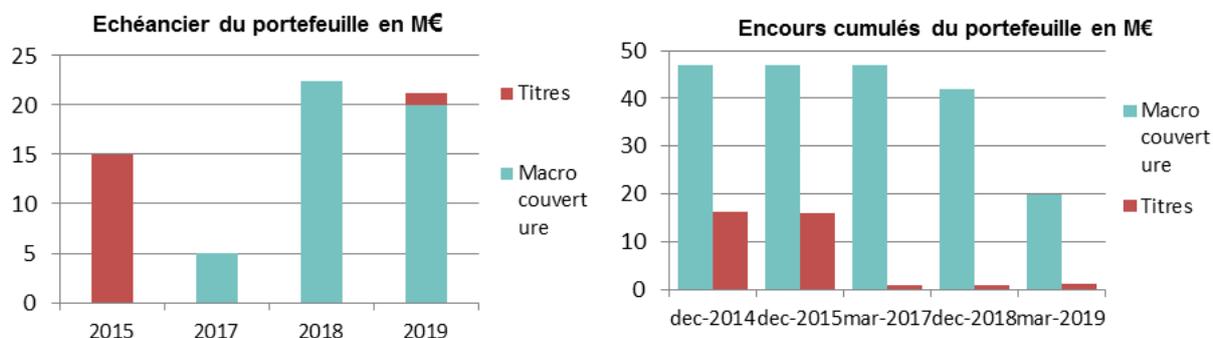
A noter qu'une partie de notre portefeuille d'investissement est mobilisable auprès de la Banque de France dans le cadre de notre ligne de repo pour 37M€ (ex 16M€ fin 2013).

Egalement, conformément à notre démarche d'allocation d'actifs répondant au double objectif de détenir des actifs liquides éligibles au ratio prudentiel de liquidité (LCR) et de reconstituer une macro couverture de nos dépôts à vue, nous avons opéré l'acquisition de titres obligataires au cours de l'exercice 2014, élevant l'enveloppe des actifs éligibles au ratio de liquidité LCR à hauteur de 27,4M€.

La qualité du portefeuille est répartie comme suit :



L'échéancier du portefeuille est le suivant :



3.2. Risque de marché

Le risque de marché est assimilé au risque de perte qui peut résulter des fluctuations de la valeur d'un instrument financier qui compose un portefeuille suite aux variations des conditions de marché (taux d'intérêt, cours des actions, taux de change etc.). Au sein de Monte Paschi Banque, la problématique du risque de marché est limitée car nous n'avons pas de vocation à détenir des positions en portefeuille de négociation. De même, en ce qui concerne le risque de marché lié à la variation des taux de change, il est également très faible car les positions en devise dans les livres de la banque sont limitées au maximum. En conséquence, nous considérons que l'exposition de Monte Paschi Banque, au risque de marché, est mineure.

3.3. Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont assimilés au risque de pertes (avérées ou potentielles) dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures, des personnes, des systèmes internes ou à des événements extérieurs (fraudes, dommages actifs, catastrophes naturelles...).

Nous considérons qu'il s'agit des risques majeurs pour la banque. Cependant, nous jugeons que l'appétence de Monte Paschi Banque pour ces risques est faible.

L'ordre de service mettant en place la structure « risques opérationnels » a formalisé l'organisation du suivi des risques opérationnels : le Responsable des Risques opérationnels est en charge de la détection, de la résolution et du suivi des différents dysfonctionnements générant un risque opérationnel pour la Banque. Le Responsable des Risques Opérationnels est rattaché fonctionnellement et hiérarchiquement au Risk Manager.

L'analyse des incidents de risques opérationnels est assurée trimestriellement lors du Comité dédié et une synthèse de situation est réalisée trimestriellement et transmise à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.

Depuis 2 exercices, nous procédons au renforcement du dispositif de gestion des risques opérationnels, mettant en œuvre l'implémentation de la méthodologie AMA en collaboration avec notre maison mère, se traduisant par un exercice d'autoévaluation des risques opérationnels et d'élaboration de scénarii majeurs.

Néanmoins, le résultat de cette méthode ne pourra être appliqué au calcul de l'allocation en fonds propres des risques opérationnels.

Parallèlement, début 2014, un outil GRC a été mis en place en vue d'améliorer le dispositif de traitement des incidents de risques opérationnels, en apportant une meilleure visibilité des liens avec les processus, les contrôles et les plans d'actions.

3.4. Risque de concentration

Le suivi du risque de concentration est assuré par le département Risk Management qui informe trimestriellement la Direction Générale lors des Comités des Risques et le Conseil d'Administration sur la répartition des engagements par secteur d'activité économique (Code Naf), par bénéficiaire et par pays.

Répartition des engagements clientèle (hors interbancaire) par secteur d'activité économique classés suivant le code NAF enregistré auprès de l'INSEE

Au 31/12/2014, les secteurs d'activité qui enregistrent les engagements les plus élevés sont :

en M€		31/12/2013		31/12/2014			
Code Naf	Libellé code Naf	Encours nets	%	Encours nets	%	(déc.2014 - déc.2013)	(déc.2014 / déc.2013)
68	ACTIVITES IMMOBILIERES	507,3	49,7%	518,4	51,6%	+ 11,1	+ 2,2%
64	ACTIVITES DES SERVICES FINANCIERS	126,9	12,4%	124,9	12,4%	- 2,0	- 1,6%
46	COMMERCE DE GROS	65,9	6,5%	60,2	6,0%	- 5,8	- 8,8%
41	CONSTRUCTION DE BATIMENTS	19,8	1,9%	26,8	2,7%	+ 6,9	+ 35,1%
47	COMMERCE DE DETAIL	17,0	1,7%	16,3	1,6%	- 0,7	- 4,3%
70	ACTIVITES DES SIEGES SOCIAUX; CONSEIL DE GES	18,2	3,2%	15,4	1,5%	- 2,9	- 15,6%
55	HEBERGEMENT	11,2	1,0%	16,1	1,6%	+ 5,0	+ 44,6%
10	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	14,9	1,5%	9,5	0,9%	- 5,4	- 36,5%
56	RESTAURATION	8,2	0,8%	9,3	0,9%	+ 1,1	+ 13,5%
77	ACTIVITES DE LOCATION ET LOCATION-BAIL	13,6	1,3%	5,7	0,6%	- 7,8	- 57,8%
17	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	7,8	0,8%	6,1	0,6%	- 1,8	- 22,6%
	SOUS TOTAL	810,9	79,4%	808,7	80,5%	- 2,2	- 0,3%
	CLIENTELE PARTICULIERS	138,9	13,6%	133,2	13,3%	- 5,7	- 4,1%
	AUTRES SECTEURS D'ACTIVITE	71,2	7,0%	62,6	6,2%	- 8,6	- 12,0%
	ENGAGEMENTS NETS TOTAUX	1 021,0	100,0%	1 004,5	100,0%	- 16,5	- 1,6%

Nous avons repris la codification du secteur immobilier qui n'était pas représentative de l'activité réelle et avons mis en place sur la même nomenclature une codification spécifique sur l'activité immobilière et après retraitement nous avons la répartition suivante et en sachant que le vrai risque immobilier est sur la promotion immobilière et le secteur marchand de biens.

Ces 2 secteurs présentent une exposition relativement modérée, représentant respectivement 3,5% et 8,5% du total des encours clients (détails dans le tableau ci-après).

en M€		31/12/2013		31/12/2014			
Secteur Economique	Risque Net	% du total des engagements	Risque Net	% du total des engagements	(déc.2014 - déc.2013)	(déc.2014 / déc.2013)	
Activité location murs commerciaux	112,2	11,0%	97,3	9,7%	- 14,9	- 13,3%	
Activité Administration de biens	89,4	8,8%	104,6	10,4%	+ 15,2	+ 17,1%	
Activité Marchand de biens	84,7	8,3%	85,8	8,5%	+ 1,1	+ 1,3%	
SCI Patrimoniale privée	74,0	7,2%	86,9	8,6%	+ 12,9	+ 17,4%	
SCI Patrimoniale entreprise	43,9	4,3%	46,9	4,7%	+ 3,0	+ 6,7%	
Activité promotion immobilière	46,6	4,6%	35,3	3,5%	- 11,2	- 24,2%	
Activité location logements	22,1	2,2%	23,4	2,3%	+ 1,3	+ 5,9%	
Total Engagements Activité dite immob.	472,7	46,3%	480,1	47,8%	+ 7,4	+ 1,6%	
Autres activités	548,3	53,7%	524,4	52,2%	- 23,9	- 4,4%	
Personnes Morales	882,1	86,4%	871,3	86,7%	- 10,8	- 1,2%	
Particuliers	138,9	13,6%	133,2	13,3%	- 5,7	- 4,1%	
Total Engagements	1 021,0	100,0%	1 004,5	100,0%	- 16,5	- 1,6%	

Risque de concentration des engagements clientèle (hors interbancaire) par TOP groupe clients

Trimestriellement, le Risk Manager présente le tableau de bord de TOP 10 premiers groupes clients de la banque détaillant l'encours global, le grade, la notation externe et la concentration en %.

Au 31/12/2014, nous observons une dilution du risque de concentration par groupe clients sur l'ensemble des paliers, comme suit :

- TOP 5 : 140 M€ soit 14,3% (ex 165 M€ soit 16,8%) des engagements globaux
- TOP 10 : 208 M€ soit 21,4% (ex 236 M€ soit 24%) des engagements globaux
- TOP 20 : 294M€ soit 30,2% (ex 320 M€ soit 32,5%) des engagements globaux
- TOP 50 : 422M€ soit 43,3% (ex 456 M€ soit 46,4%) des engagements globaux
- TOP 100 : 545 M€ soit 56,0% (ex 579 M€ soit 58,9%) des engagements globaux

A titre informatif, la limite des grands risques par client ou par groupe s'établit à 21,8M€ au 31/12/2014 (ex 24M€ au 31/12/2013).

Risque de Concentration des engagements clientèle par pays

Par règle, Monte Paschi Banque n'accorde pas de crédits à des entités hors France hors cas exceptionnels. Par ailleurs, un dispositif de limites des risques par zone géographique est mis en place, au sein de notre banque, pour les contreparties interbancaires. Le suivi de ces limites est assuré par la Direction des Crédits dans le cadre de la procédure des limites pays du groupe BMPS ainsi que par le Comité des Risques.

Parallèlement, il faut souligner qu'au 31/12/2014 les engagements clientèle (hors interbancaire) étaient répartis de la manière suivante :

- 90% (ex 89%) en France
- 4% (ex 5%) en Italie
- 3% (ex 3%) à Monaco
- 1% (ex 1%) au Luxembourg
- Autres pays <0,6%

3.5. Risque de taux d'intérêt

L'activité de gestion du risque des taux de Monte Paschi Banque s'inscrit dans le cadre de la politique gestion du risque global de taux et de change approuvée par le Conseil d'Administration qui définit la stratégie et les grandes lignes pour les opérations du Front Office Trésorerie.

Les éléments du bilan qui présentent une certaine sensibilité à une variation des taux d'intérêts sont regroupés au sein de la partie taux fixe du portefeuille d'investissement. Le suivi du risque est établi sur la base de la sensibilité annualisée à une variation de 100bp.

Le Comité ALM suit, sur la base trimestrielle, la sensibilité annualisée qui par ailleurs est limitée à 6% des fonds propres de notre banque soit 5,7M€.

En date du 31/12/2014, le calcul de la sensibilité « annualisée » globale est évalué à 5M€ (ex 5,1M€ fin 2013) pour une variation de 1% du taux de marché.

	Durée moyenne (ans)	GAP (M €)	ACTIF	Taux Actif	Taux Marché IRS	PASSIF	Taux Passif	Taux Marché IRS
ENCOURS dans 1 an	6,23	-62	258 357 317	4,31%	0,45%	195 935 381	2,81%	0,25%
ENCOURS dans 5 ans	8,75	-94	147 270 971	4,31%	0,65%	52 964 608	4,00%	0,50%

SENSIBILITE globale:	Taux Fixe	CAV 0%	TOTAL M€	Variation vs 30/09/2014
+/- 1%	-1,41	6,39	5,0	+ 1,38
Autorisation Sensibilité globale = 6% des Fonds Propres			5,7	

3.6. Risque d'intermédiation

Monte Paschi Banque propose à sa clientèle un service de réception transmission d'ordres dont elle assure par ailleurs la tenue de compte conservation. Ce service concerne principalement les ordres négociés sur les marchés réglementés et leur volumétrie est relativement faible. En conséquence, le risque de défaut de la contrepartie est supporté par les intermédiaires de marché.

Parallèlement, l'obligation de l'existence d'une couverture suffisante en instrument financier et en espèces au compte de clients permet une maîtrise du risque de défaillance d'un donneur d'ordre. Toutes les opérations d'intermédiation sont imputées sur leur compte dès leur exécution.

3.7. Risque de règlement

Au sein de Monte Paschi Banque, le Front Office Trésorerie est chargé du pilotage des flux. Le Back Office Trésorerie centralise les annonces des services opérationnels (titres, CTA) et informe le Front Office Trésorerie. Il informe également le contrôleur (contrôle Middle Office) sur les éventuels dépassements « techniques ». Aucun dépassement n'a été constaté sur 2014.

3.8. Risque de liquidité

La liquidité de la banque représente la capacité de celle-ci à faire face aux retraits des dépôts et à couvrir les financements en portefeuille de prêts et en portefeuille d'investissement.

Dans l'activité quotidienne, la gestion de la liquidité se fait habituellement à travers la gestion des avoirs de la banque. Le montant des liquidités ou des avoirs échangeables facilement sur le marché, dont une banque doit disposer, dépend de la stabilité de la structure de ses dépôts, du potentiel de réduction rapide de son portefeuille de prêts et de la possibilité de mobiliser rapidement les titres en portefeuille d'investissement.

Au sein de Monte Paschi Banque la structure de ressources est composée, au 31/12/2014, comme suit : 10% des ressources proviennent du marché interbancaire, 81% de la clientèle de la banque et enfin 13% concernent les ressources propres alors que les emplois clientèle et le portefeuille titres représentent 84% de l'actif ce qui dénote d'un besoin structurel de ressources à moyen et long terme.

Dans la pratique quotidienne, la liquidité de Monte Paschi Banque est contrôlée à travers l'outil Forex à J+3, avec une exigence de « réserves Banque de France » de l'ordre de 10M€, fixée par la Politique de gestion du risque global de taux et de change ». Cette limite a été fixée dans le but de permettre à la banque d'assurer parfaitement les fluctuations intra-journalières de sa liquidité qui se situe, en moyenne, autour de 50M€.

Nos emplois clientèle sont en retrait au 31/12/2014 (1.049,9M€, -1,6%), alors que nos dépôts de la clientèle enregistrent une augmentation par rapport au 31/12/2013 (à 1.044,2M€, +5,3%) bénéficiant notamment d'un accroissement des comptes à vue.

Trimestriellement, le Risk Manager assure une revue des déposants « TOP 20 Groupes déposants », qui se traduit au 31/12/2014 pour un total de dépôts clientèle de 1 044,2M€ (+5,3% par rapport à fin 2013), dont 725 M€ (+8,4%) de Comptes à vue.

Au 31/12/2014, nous observons une dilution du risque de concentration par groupe déposants, comme suit :

- TOP 2 : 78M€ soit 7,5% des dépôts (ex 7,2%),
- TOP 5 : 139M€ soit 13,3% des dépôts (ex 11,1%),
- TOP 10 : 184M€ soit 17,6% des dépôts (ex 16%),
- TOP 20 : 245M€ soit 23,4% des dépôts (ex 22,9%)

Egalement, nous avons à disposition auprès de notre maison-mère une ligne de refinancement de 350M\$ et une ligne de trésorerie de 570M€, ce qui limite davantage notre exposition au risque de liquidité.

L'utilisation de la ligne de trésorerie est assurée ponctuellement, la stratégie actuelle de la Banque étant de s'appuyer sur la collecte de sa clientèle pour assurer la distribution de crédits.

Enfin, nous disposons d'une possibilité de tirage auprès de la Banque de France dans le cadre du dispositif TRICP (Traitement Informatique des Créances Privées) qui permet la mobilisation de créances privées auprès de cette dernière.

Au 31/12/2014, le montant de la capacité de mobilisation de notre établissement auprès de la Banque de France s'établissait à 26M€ (ex 29,7M€ fin 2013) dans le cadre du programme TRICP et à 37M€ (ex 15,6M€ fin 2013) en cas de mobilisation de nos titres détenus pour compte propre.

A noter que dans le cadre de la participation de la Banque au TLTRO mis à disposition par la BCE, 30M€ d'actifs ont été mobilisés au titre de ce programme depuis décembre 2014.

Par ailleurs, le ratio réglementaire de liquidité s'élève au 31/12/2014 à 322% (ex 414% fin 2013) pour le seuil réglementaire minimum de 100%.

Egalement, le LCR, le ratio de liquidité Bâle III (respect obligatoire à compter de 10/2015 à hauteur de 60%), est respecté au 31/12/2014 s'établissant à 77% (ex 54% fin 12/2013).

Le ratio NSFR (obligatoire à compter de 2018 à hauteur de 100%) ressort à 81% au 31/12/2014 (ex 77% fin 2013).

3.9. Risque de change

La position sur chaque devise est suivie par le Front Office Trésorerie. Les opérations de change présentent un volume relativement faible dans l'activité de notre banque.

La position de change nette est exprimée en USD et comprend les stocks de positions de change de chaque devise (sauf Euro) en contre-valeur USD. La position de change nette en USD est le montant le plus grand en valeur absolue entre les stocks de devises débiteurs et créditeurs en contre-valeur USD.

La prise de position de change nette à l'intérieur de la journée « open limite » est de 5M\$ avec la limite maximum stop-loss de 15K€.

3.10. Capital Réglementaire

En application du règlement CRR IV, la Monte Paschi Banque a retenu l'approche standard pour le calcul des risques du crédit, la méthode du risque initial pour le risque de marché et enfin la méthode de l'Indicateur de Base pour l'allocation au titre des risques opérationnels.

La réglementation prudentielle impose un suivi permanent du ratio de solvabilité et les encours pondérés. Au sein de Monte Paschi Banque cette fonction du suivi du ratio de solvabilité est attribuée au Risk Manager. Ce dernier calcule mensuellement l'équivalent des risques pondérés pour chaque catégorie d'actif et le communique à la Direction Générale.

Au 31/12/2014, le ratio de solvabilité est estimé à 9,3% sur la base sociale et sur la base consolidée s'établissant comme suit :

en K€	31/12/2012		31/12/2013		31/12/2014	
	Monte Paschi Banque	CONSOLIDE	Monte Paschi Banque	CONSOLIDE	Monte Paschi Banque	CONSOLIDE
FONDS PROPRES	95 848	96 073	95 971	95 969	87 457	87 299
Exigences au titre du RISQUE DE CRÉDIT & MARCHÉ	85 644	85 643	74 889	74 888	66 876	66 070
ADMINIS. & BANQUES CENTRALES	450	450	33	33	0	0
ÉTABLISSEMENTS	7 005	7 005	4 131	4 131	7 932	7 932
ENTREPRISES	47 187	47 187	34 700	34 700	32 779	31 973
CLIENTÈLE DE DÉTAIL	31 002	31 001	36 025	36 024	13 273	13 273
GARANTI PAR HYP. SUR BIEN IMMO.	ND	ND	ND	ND	9 004	9 004
DEFAULT	ND	ND	ND	ND	3 888	3 888
ACTIONS	-	-	-	-	-	-
Exigence au titre des AUTRES ACTIFS*	2 067	2 035	1 838	1 835	2 135	2 951
Exigences au titre du RISQUE OPERATIONNEL	6 743	6 912	6 740	6 838	6 430	6 430
Total RISQUES	94 454	94 590	83 467	83 561	75 440	75 450
Ratio BALE III	8,12%	8,13%	9,20%	9,19%	9,27%	9,26%

* actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit

A noter que le ratio de solvabilité au 31/12/2014 est calculé selon les nouvelles normes prudentielles Bâle III (CRD IV). Le ratio de solvabilité au 31/12/2012 et au 31/12/2013 étant calculé selon les normes Bâle II.

4. L'activité et les résultats 2014

L'année 2014 a été très difficile pour notre Banque et pour le marché en général. Monte Paschi Banque a arrêté son Bilan Consolidé au 31 décembre 2014 avec un Résultat Net Consolidé de -10.9 M€ et un Résultat Net Social de -5 M€

Les facteurs qui ont eu un impact négatifs sur l'activité de Monte Paschi Banque en 2014 sont du principalement à l'augmentation du Coût du Risque ainsi que à la forte réduction des Intérêts Nets.

Dans les paragraphes qui suivent, est présentée une comparaison des différences les plus significatives des postes de Bilan 2014 et 2013 ainsi qu'une analyse des événements plus importants qui ont déterminés le résultat 2014.

Dans une première partie (5.1) seront analysés les postes du Bilan de l'actif et du passif avec un focus sur les emplois et les ressources et dans une seconde partie (5.2) seront traités le solde intermédiaires de gestion du Compte de résultat.

4.1. Le Bilan consolidé

(Données en millions d'euros au 31/12/2014)

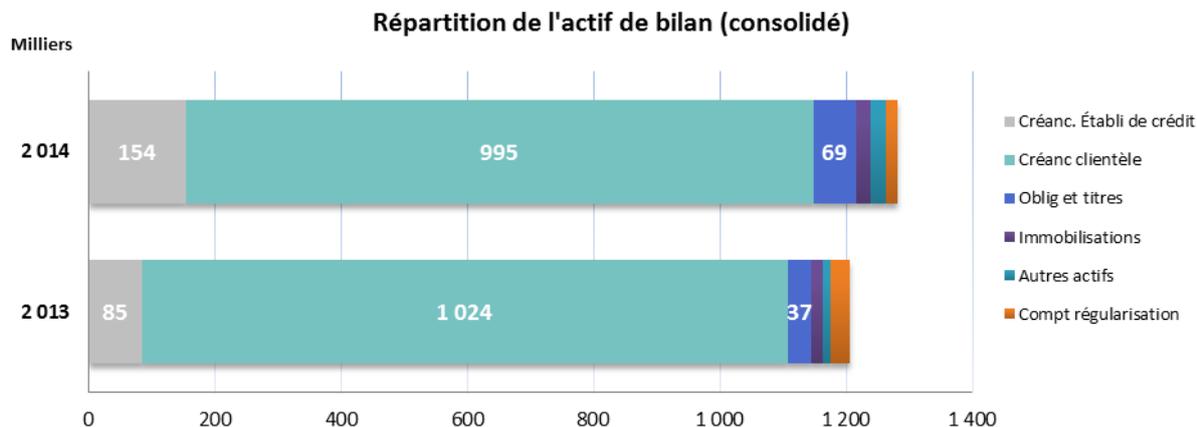
ACTIF	2014	2013	%	PASSIF	2014	2013	%
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes courants postaux	28 372	19 369	46%	Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes courants postaux	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	125 312	65 702	91%	Dettes envers les établissements de crédit	124 282	70 985	75%
Créances sur la clientèle	994 937	1 023 826	-3%	Comptes créditeurs de la clientèle	1 044 354	991 483	5%
Obligations et autres titres à revenu fixe	68 021	36 667	86%	Dettes représentées par un titre	607	1 511	-60%
Actions et autres titres à revenu variable	820	819	0%	Autres passifs	2 244	5 399	-58%
Parts dans les entreprises liées	588	642	-8%	Comptes de régularisation	15 049	29 577	-49%
Immobilisations incorporelles	3 993	4 014	-1%	Provisions	5 139	5 802	-11%
Immobilisations corporelles	17 779	13 926	28%	Fonds pour risques bancaires généraux	600	600	0%
Autres actifs	24 087	11 673	106%	Dettes subordonnées	0	0	ns
Comptes de régularisation	19 189	30 445	-37%	Capital souscrit	69 632	69 632	0%
				Primes d'émission	22 350	22 350	0%
				Réserves	53 495	56 894	-6%
				Report à nouveau	-43 752	-43 959	0%
				Résultat de l'exercice	-10 901	-3 193	241%
TOTAL	1 283 098	1 207 082	6,3%	TOTAL	1 283 098	1 207 082	6,3%

Le total du Bilan (consolidé) au 31/12/2014 est de 1.283 milliards d'euros, en progression de + 6.3% par rapport 2013. A l'origine de cette évolution positive, il y a l'augmentation des créances au secteur bancaire, l'augmentation du portefeuille titre et des autres actif de la banque.

L'actif de bilan :

A l'actif, les volumes sont ainsi répartis: les créances sur établissements financiers 153.6 M€ représentent 12 % du total de bilan, les créances clients 994.9 M€ représentent le 77% du total bilan, le portefeuille titres 68 M€ le 5.3 % et les autres postes comptent pour le 5.2%.

Une répartition graphique de l'actif du bilan est représentée dans la figure ci-après :

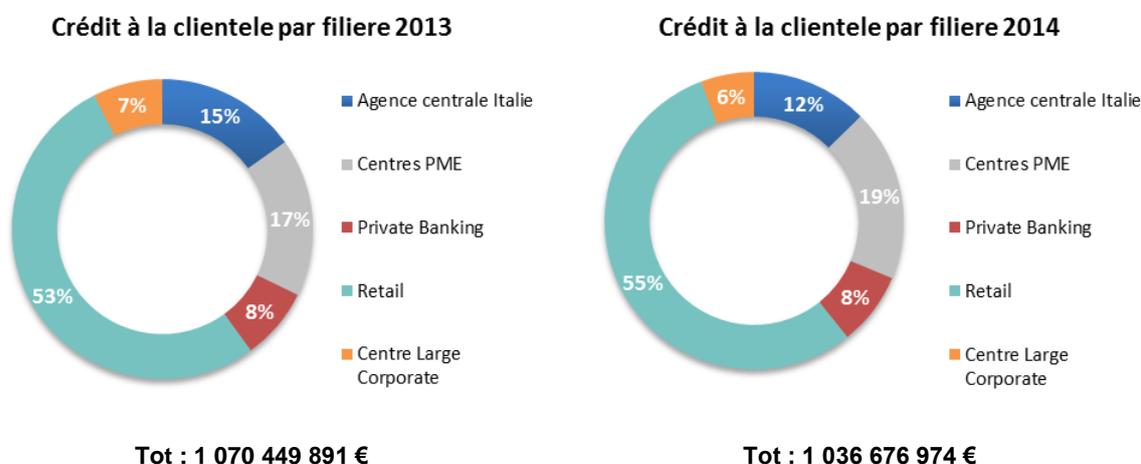


Les Créances sur les établissements de crédits et le Trésor publique, ont augmenté par rapport à 2013 de 80%, passant de 85 M€ à 153M€. De ce montant, 82% correspond à la trésorerie placée auprès de notre maison-Mère BMPS et le restant 18% fait référence à la trésorerie placées auprès de la Banque de France et à aux encours de sécurité pour le fonctionnement « intraday » des flux interbancaires.

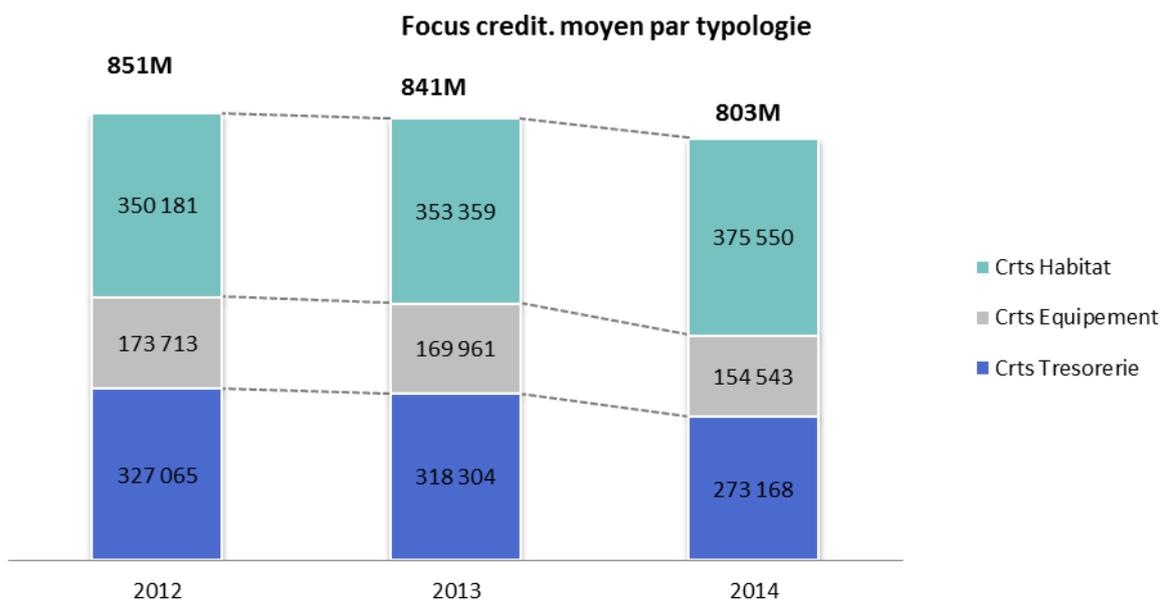
Pour ce qui concerne le poste Créances sur la clientèle on remarque une réduction (-2.82%) du niveau global d'emplois qui est passé en 2014 à 995 M€ contre 1 023 M€ de 2013.

Cette sensible diminution est expliquée en raison de remboursements anticipés d'importants dossiers de crédit qui n'ont pu être remplacés en cours d'année.

Ci-dessous la répartition 2013 – 2014 des encours de crédits moyens mensuels par filière commerciale



Dans un contexte économique toujours incertain, la conjoncture a continué de peser sur la distribution de crédit en général et notamment sur la demande de la part des entreprises. Comme l'on peut constater par la typologie de crédits extraits de nos encours globaux et illustrés dans la figure ci en bas, les crédits de trésorerie et les crédits à l'équipement ont connu une baisse progressive -15% passant d'un niveau globale de 500 M€ de 2013 à 427 M€ en 2014. Seuls les crédits à l'habitat ont eu une progression positive (+7%) passant de 350M€ de 2012 à 375 M€ de 2014.



Le portefeuille pour compte propre (68.8M€) a fortement augmenté depuis 2013 (37M€). En effet Après avoir cédé une partie du portefeuille titres (25M€) en juillet 2013, en 2014 Monte Paschi Banque a dû faire face aux obligations Bale III (notamment pour le ratio LCR Liquidity Coverage Ratio) augmentant ses postes de bilan Obligations et autres titres à revenu fixe et Actions et autres titres à revenu variable de +85% par rapport 2013. Cela nous a permis d'augmenter le niveau d'Actifs de Haute Qualité (HQLA) afin de réduire notre exposition aux risques de taux et ainsi qu'optimiser la liquidité disponible au regard du contexte économique incertain.

Pour ce qui concerne les postes Immobilisations, la variations des + 21,4% par rapport 2013 est due notamment au poste Immobilisation corporelles qui représente les investissements soutenus pour l'ouverture d'une nouvelle agence parisienne Ag. Paris Opéra, le déménagement dans les nouveaux locaux de l'agence de Strasbourg et les travaux de rénovation de l'agence de Aix-en-Provence.

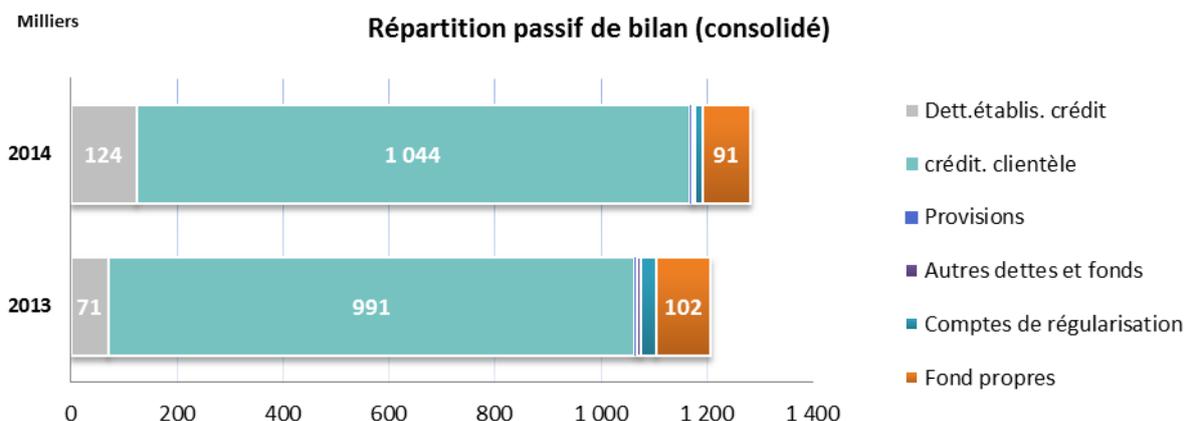
L'augmentation du poste de bilan Autre Actif (+106%) par rapport 2013, correspond à la résolution d'importants dossiers de crédit en contentieux suite à la quelle Monte Paschi Banque et Monte Paschi Conseil sont devenus propriétaires des certains biens immobilier. A signaler que les actifs représentés par ces immeubles figurent en les « stocks d'immeubles » au bilan car ils sont destinés à être revendus.

Concernant les créances douteuses nettes comptabilisées dans le poste « Créances clients », en 2014 Monte Paschi Banque a enregistré une diminution du stock des Engagements douteux et des Engagements douteux compromis par rapport 2013 de -11%. Le solde totale des créances douteuse est passé donc à 36.2M€ contre 40.7M€ de 2013 et le pourcentage sur les encours global s'est réduit à 7.52% contre 7.82% en 2013. On constate, enfin, que le taux de couverture des engagements douteux est passé de 51% de 2013 à 54% de 2014.

Le passif de Bilan :

Au passif du bilan, les volumes sont répartis de la façon suivante : la part relative du poste dépôts clients représente 81,4% du total de bilan. Les dettes sur établissements financiers représentent 9.7% et les autres postes comptent pour 8.9% du total de bilan dont les fonds propres à hauteur de 7,1%.

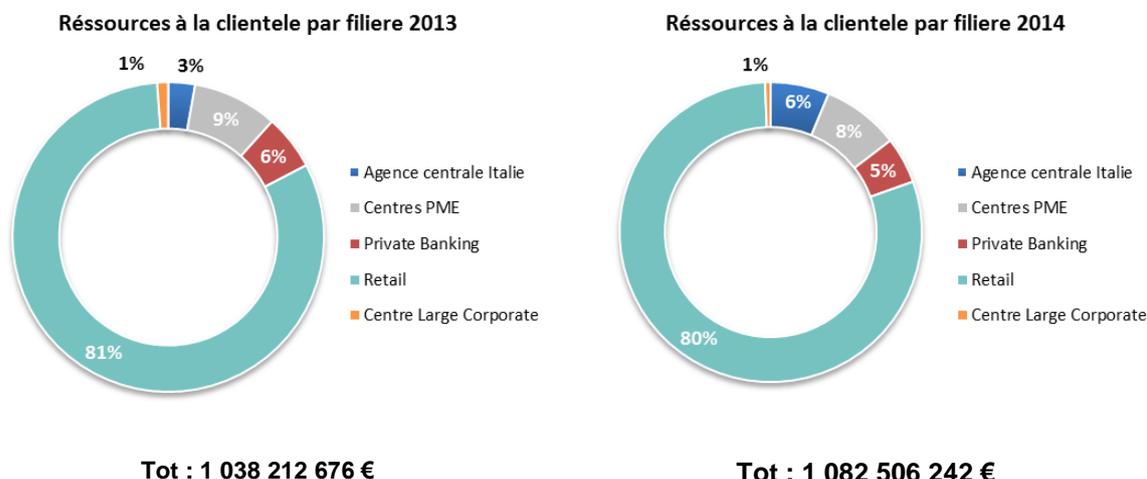
Une répartition graphique du passif bilan est représentée dans la figure ci-après :



Pour ce qui concerne les Dettes envers les établissements de crédit (124 M€), l'augmentation de +75% enregistré en 2014, s'explique en grande partie par la participation de notre Banque au programme TLTRO (Targeted Long Term Refinancing Operations) de la BCE. Le programme TLTRO permet au secteur bancaire de bénéficier, sous certaines conditions, de prêts à long terme accordés par la BCE permettant aux banques d'avoir plus de liberté pour prêter à l'économie réelle. Dans le cadre de ce programme, Monte Paschi Banque bénéficie d'une allocation de 30 M € pour une durée de deux ans recouvrables sous certaines conditions.

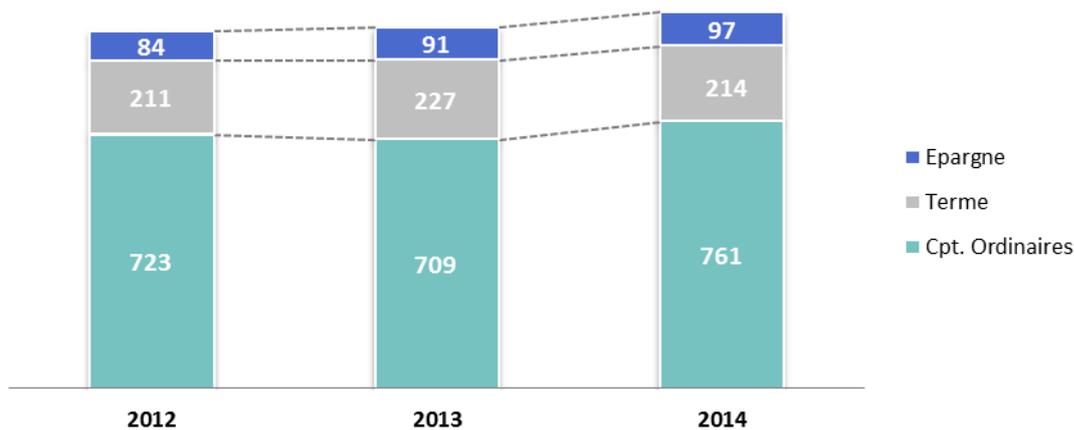
Nous constatons une évolution à la hausse du niveau global des Ressources à la clientèle grâce à une augmentation du poste Comptes créditeurs de la clientèle de + 5.3% par rapport 2013. La collecte de ressources monétaires a une nouvelle fois été au rendez-vous pour atteindre 1 044 M€ en 2014 contre 991 M€ en 2013.

Ci-dessous la répartition 2013 – 2014 des ressources moyennes mensuelles par filière commerciale :



Si l'on considère certaines typologies de ressources déposées par la clientèle, on constate que de 2012 à 2014 la recherche d'épargne liquide et sécurisée a soutenu la progression des comptes sur livrets et l'épargne réglementaire : +15% par rapport à 2012 et + 7% par rapport à 2013. Les comptes ordinaires ont continué à augmenter en 2014 (+ 7%) à différence de l'épargne à terme dont le niveau a baissé de 5% par rapport à 2013.

Focus Ressources. moyennes par typologie



Le coefficient d'emplois (rapport Crédits/ dépôts) en ressort ainsi à 95% en 2014 contre 103% en 2013 illustrant un effet inverse de réduction des emplois à la clientèle et d'augmentation des ressources sur la période.

4.2. Le Compte de Résultat consolidé

(Données en millions d'euros au 31/12/2014)

Compte de Resultat	2014	2013	Evol.
Intérêts nets	27 656	28 893	-4,3%
Revenu des titres à revenu variable	134	121	10,7%
Commissions nettes	9 497	9 954	-4,59%
Produits nets de opérations financières	157	590	-73,3%
Produits nets de l'exploitations bancaire	6 001	5 081	18,1%
PRODUIT NET BANCAIRE	43 446	44 640	-2,67%
Charges générales d'exploitation	-41 214	-41 288	-0,2%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions sur immo. Incorp. et corp.	-2 265	-1 780	27,2%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-32	1 572	-102,1%
Coût du risque	-5 402	-2 300	134,9%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 434	-728	646,4%
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	1 012	-100%
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-5 434	284	-2013,9%
Résultat (perte) exceptionnel	-377	-38	904,1%
Impôts sur les bénéfices *	-5 090	-3 439	48,0%
Dotation (reprise) des fonds pour risques bancaires généraux	0	0	ns
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	-10 901	-3 193	241,41%
* dont impôts différés	-5 090		

Les intérêts

Le premier point d'analyse des soldes intermédiaires de gestion du compte de résultat se focalise sur les Intérêts Nets qui en 2014 ont enregistré une réduction de - 4.3% par rapport 2013.

La réduction des intérêts perçus par la Banque en 2014 est due à plusieurs facteurs dont l'un des principaux est le contexte économique de taux historiquement bas. Les taux moyens du marché ont continué leur décrue en 2014 avec un Taux EONIA de 0.08 % en 2014 (0.09% en 2013) et un Euribor 3 Mois en 2014 de 0.19% contre 0.22% en 2013 et 0.58% en 2012. A cela nous pouvons ajouter les conséquences d'un marché des transactions globales encore stagnant. Les autres facteurs qui expliquent la variation négative des intérêts (-4.3%) par rapport à l'année dernière, résident dans la baisse significative des intérêts sur le portefeuille titres ainsi que dans la réduction du niveau moyen d'emplois en 2014.

La cession en 2013 pour compte propre du portefeuille titre, nécessaire pour conforter notre ration de solvabilité, a déterminé une forte réduction des intérêts et du PNB. La marge financière 2013 qui représentait 2,4M€ d'intérêts, est passée en 2014 à 0.613M€ enregistrant une réduction de -74%.

Il est toutefois intéressant de noter que sans tenir compte de l'apport des intérêts sur titres du portefeuille cédé sur les deux années, on constate une augmentation des Intérêts Nets 2014 par rapport à 2013 de + 543K€ : c'est-à-dire une évolution par rapport 2013 de +2.0% (au lieu de -4.3%)

Aussi la baisse du niveau d'emplois 2014 par rapport 2013 (-5%) a joué un rôle important dans la réduction des intérêts globaux. En effet, MPB a dû faire face à des remboursements anticipés de dossiers importants qui n'ont pas été remplacés par la nouvelle production en cours d'année. Néanmoins, nous remarquons deux points positifs sur cet aspect : (i) La baisse du niveau d'emplois a été compensée, en partie, par l'augmentation de la marge sur les crédits, (ii) une tendance à l'augmentation du niveau des emplois apparaît évidente depuis le dernier trimestre 2014.

Les Commissions

Pour avoir une vision globale sur les commissions totales encaissées par Monte Paschi Banque en 2014, il faut analyser conjointement les postes Commissions Nettes, Produit Nets d'Operations financières et Produits nets de l'exploitation bancaire. La somme de ces grandes masses donne lieu en 2014 à un montant de commissions légèrement supérieur au 2013: +0.2%.

Si nous analysons ces postes séparément on constate que:

Pour ce qui concerne le poste Commissions Nettes nous enregistrons une diminution de -457K€ par rapport au 2013 (-4.6 %) qui est à attribuer en partie à la diminution de commissions liées aux moindres crédits octroyés.

Nous enregistrons également une baisse des Produit Nets d'Operations financières de -433K€ (-73%) par rapport au 2013. Cette différence sur les deux années est due à une cession de créances importante qui a généré sur 2013 un profit exceptionnel de 410 K€.

Le poste Produits nets de l'exploitation bancaire présente une augmentation de + 920K€ (+18.1%) par rapport 2013 qui compense la réduction sur les deux postes précédents. Dans les « Produits nets de l'exploitations bancaire » figurent les commissions d'Assurances, Représentation fiscale, Cautions qui sont à la hausse par rapport 2013.

Le Produit Net Bancaire

Sur la base de l'analyse menée au niveau des postes de « Intérêts Nets » (-4.3%) et « Commissions » (+0.2%), nous pouvons facilement déduire que la baisse du PNB de -2.7% par rapport au 2013 est à attribuer à la diminution des « intérêts Nets ».En ce qui concerne le poste Commissions, nous notons des résultats positifs suite aux actions menées pour améliorer notre politique en matière de tarification et de marge commerciale.

Les Charges

En 2014, les charges générales d'exploitation enregistrent une réduction par rapport au 2013 (-0.2%). Cette baisse est le résultat d'une politique de réduction des coûts qui a surtout impacté les frais administratifs et dans une moindre mesure le coût du personnel.

L'augmentation des dotations aux amortissements (+485K €) en 2014 par rapport 2013 est due principalement aux investissements pour l'ouverture, le déménagement et la restructuration de certaines Agences (Paris Opéra, Strasbourg, Menton, Aix-en-Provence).

Résultat brut d'exploitation

Le Résultat Brut d'exploitation ressort à -32 K€ (-102% par rapport 2013) résultant d'un PNB minoré au niveau des intérêts et d'une augmentation des amortissements.

Pour ce qui concerne le Ratio Cost/Income (rapport entre les « Charges générales d'exploitation » et le « Produit Net Bancaire ») nous observons qu'en 2014 il atteint un niveau de 95% contre 92% en 2013. Encore une fois, la réduction du PNB a joué un rôle négatif dans cette évolution.

Coût du Risque

Par rapport 2013, en 2014 il y a eu une augmentation des provisions pour créances douteuses de +134,9% suite à la dégradation de certains dossiers de crédit. Des provisions conséquentes sur créances douteuses ont été réalisées ainsi que des provisions générales dans le cadre des risques opérationnels.

L'augmentation du provisionnement en 2014 a engendré une hausse du ratio Coût du risque / Crédits passant de 0.22% de 2013 à 0.53% de 2014.

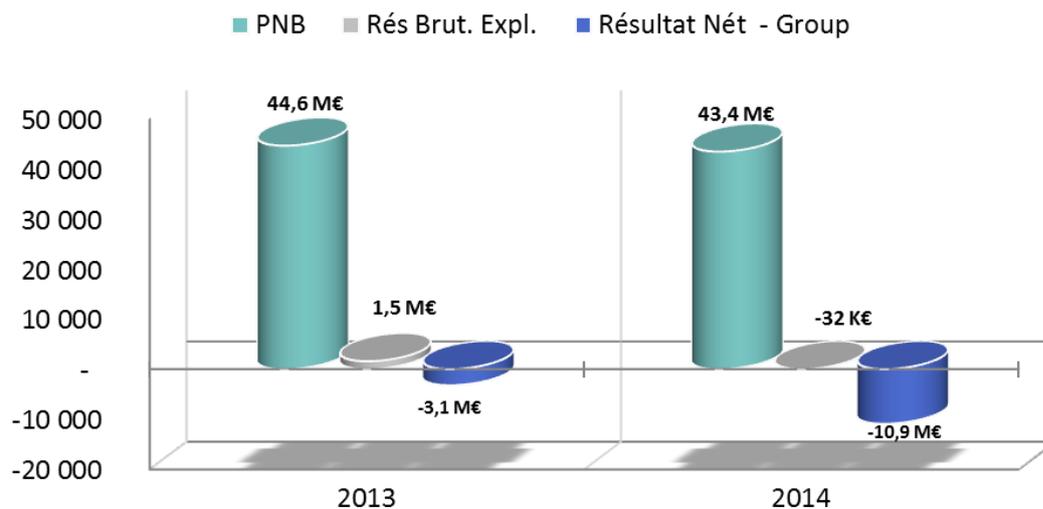
Impôts sur bénéfices

En 2014 Monte Paschi Banque a décidé de ne plus activer l'impôt différé actif. De ce fait, le stock d'impôts au 31/12/2013 a été repris en charge pour la totalité (5.090 M€) impactant fortement les résultats de cet exercice. Il est toutefois important de signaler que la Banque dispose d'une créance de carry-back (report des déficits en arrière) d'un montant de 6.7 M€. Le montant des déficits reportés en avant au 31/12/2014 est de 44,8 M€.

Résultat Net – Part du Groupe

Le Résultat Net 2014 de -10,9 M€, exprimé comme la somme de toutes les composantes décrites ci-dessus, est le reflet d'une année très difficile pour notre établissement qui s'inscrit dans un contexte économique négatif et d'évènements extraordinaires.

Ci-dessous une synthèse graphique des principales sondes de gestion en comparaison entre 2013 et 2014



5. Le contrôle interne

Le système de contrôle interne de la Banque est organisé suivant plusieurs niveaux :

Dans les agences et services, le premier niveau de contrôle est assuré par les titulaires de chaque poste de travail qui, de manière permanente, doivent contrôler la véracité de leurs opérations notamment lors des validations. L'encadrement des unités complète les contrôles de premier niveau par des vérifications journalières ou périodiques et veille au respect des mesures de contrôles et à la sécurité des opérations traitées. Pour le réseau commercial, certains contrôles sont pris directement en charge par les contrôleurs rattachés au Département Support Opérationnel qui s'assure également de la bonne réalisation des contrôles affectés aux agences et aux centres.

Entre le siège et les agences ou les services, le système de contrôle est conforme à l'arrêté du 3 novembre 2014 sur le contrôle interne (ex CRBF 97-02) qui sépare, notamment, les fonctions de contrôle permanent, de celles de contrôle périodique (l'Inspection). L'article 4 de cet arrêté stipule que « Les entreprises assujetties veillent à mettre en place un contrôle interne en adaptant l'ensemble des dispositifs prévus par le présent arrêté, ainsi que, le cas échéant, par les dispositions européennes directement applicables, à la taille, au volume de leurs activités, aux implantations ainsi qu'à la nature, à l'échelle et à la complexité des risques inhérents à leur modèle d'entreprise et à leurs activités. ».

Le Contrôle permanent supervise les contrôles réguliers effectués par les services, les agences et les centres d'affaires. Il est notamment chargé de contrôler en deuxième niveau l'ensemble des certifications des comptes internes et nostri des agences et services, ainsi que les déclarations réglementaires. Il supervise les activités des cellules de contrôle des engagements et du réseau commercial et s'assure que les diligences des agences et centres d'affaires en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont bien effectuées. Les outils informatiques dont la banque dispose pour cette lutte contre le blanchiment des activités criminelles ont été complétés par un système de profilage permettant de détecter les opérations inhabituelles ou atypiques.

Le responsable du Contrôle permanent est aussi responsable de la Conformité et coordonne à cet effet les contrôles de conformité effectués par les différents services de la banque. Il est, enfin, responsable de la Conformité des Services d'Investissement (RCSI).

L'Inspection, corps de contrôle périodique assure son rôle par des vérifications sur pièces et sur place dans les différents services du siège comme en agence et dans les filiales dans le cadre d'un Plan d'audit pluriannuel proposé au Comité d'audit et soumis au Conseil d'Administration pour approbation, après avoir reçu l'accord de l'Area Revisione Interna de la Maison Mère. Les conclusions des missions de contrôle interne font l'objet d'une appréciation indiquée sur une échelle de 1 à 5 en fonction de la sensibilité des points examinés. Ce rating de synthèse permet, au moins pour les agences et les centres d'affaires, d'effectuer des comparaisons et de déterminer des profils de risque.

La mise en production, entre juillet et septembre, de la gestion des contrôles dans l'outil informatique pour la gestion de contrôles, processus et risques (Efront GRC) permet désormais d'avoir un suivi du dispositif de contrôle permanent plus efficace et standardisé. Les agences et services, premier niveau de contrôle, doivent reporter mensuellement à travers l'outil la réalisation des contrôles au département contrôle permanent et conformité.

Le Manuel de contrôle interne de la banque, actualisé en 2011, tient compte des dispositions de la réglementation française et de la directive spécialisée de la Maison mère. Celles-ci visent, notamment, à renforcer le rôle et l'indépendance du Contrôle interne. Ainsi, l'Inspection est rattachée hiérarchiquement au Président du Conseil d'Administration, fonctionnellement au Directeur général et rapporte au Comité d'audit. Ce dernier est composé de trois administrateurs et présidé par l'un d'eux. Les responsables du Contrôle permanent et de l'Inspection participent à ses réunions trimestrielles auxquelles sont régulièrement invités le Directeur Général, certains responsables de la banque et les Commissaires aux comptes.

6. La structure

A fin 2014, l'effectif de la banque était de 304 personnes. Le réseau commercial s'appuie sur 18 agences réparties sur toute la France, 4 centres PME, 2 centres Private banking et le Centre Agence Italie. Une nouvelle agence sera ouverte en 2015 à Paris (75001), au 13 – 15 boulevard de la Madeleine.

6.1. Les Comptes Sociaux

Les dividendes

Les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des exercices 2011, 2012 et 2013 ont été respectivement les suivantes :

- aucun dividende en 2013 ;
- aucun dividende en 2012 ;
- aucun dividende en 2011 ;

La situation des principales filiales

Conformément à l'article 356 alinéa 2 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, nous vous rendons compte des résultats des filiales qui, au titre de l'exercice 2014, s'établissent comme suit :

SCI Victor Hugo

Cette filiale, propriétaire de divers locaux d'exploitation, perçoit les loyers et assure la gestion immobilière de ces locaux. Il n'y a pas eu en 2014 d'opérations particulières. A l'actif, les biens s'amortissent normalement et les disponibilités augmentent du fait du résultat positif. Le chiffre d'affaires est stable à 174 672 € et le résultat est bénéficiaire de 123 981 €, légèrement à la hausse par rapport à 2013.

Monte Paschi Conseil (France)

A cause des dépenses (notamment « frais de gestion » et « charges ») découlant de l'acquisition par Monte Paschi Conseil des immeubles sis à Beaulieu et Beausoleil et appartenant auparavant à la société LAMARO, Monte Paschi Conseil enregistre cette année une perte importante égale à 173 077 Euro. Les capitaux propres de la société devenant inférieurs à la moitié du capital social, l'Associé Unique prendra les décisions qui s'imposent dans ce contexte.

Cette dernière filiale bénéficie de l'intégration fiscale de la banque.

6.2. Les Actionnaires

Au 31/12/2014, la répartition du capital était inchangée et se décomposait comme suit :
100 % Banca Monte dei Paschi di Siena.

6.3. Les Administrateurs

Le décret de la loi NRE publié le 20 février 2002 précise que le rapport de gestion devra mentionner le cumul des mandats d'administrateur. Comme pour le Président, la loi ne s'applique pas aux autres administrateurs qui ont des mandats dans des sociétés anonymes hors du territoire français. La liste a été donnée à nos Commissaires aux Comptes et est à la disposition des actionnaires au Secrétariat Général de la banque.

6.4. Les Mandataires Sociaux

La loi prévoit également que le rapport précise le montant des rémunérations et avantages alloués aux mandataires sociaux. De ce fait, l'Assemblée Générale du 17 avril 2014 a fixé à 132.000 Euros le montant maximum de la somme annuelle à verser aux membres du Conseil d'administration à titre de jetons de présence et ce jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement.

Le Conseil du 4 juin 2014 a décidé de fixer le montant des jetons de présence pour l'exercice social annuel respectivement à 58.000,00 EUR.- pour le Président, à 26.000,00 EUR.- pour le Vice-Président et à 16.000,00 EUR.- pour chacun des administrateurs.

Chaque Administrateur perçoit 100% de jetons de présence attribués pour chaque Conseil uniquement en cas de présence physique ou par visioconférence à la séance. A défaut, l'indemnité est limitée à hauteur de 75 % du montant alloué.

Mandats

Monsieur Guido RAVOET

Président du Conseil d'Administration de Monte Paschi Banque SA
Président du Conseil d'Administration de Banca Monte Paschi Belgio

Monsieur Roberto BONUCCI

Directeur Général de MONTE PASCHI BANQUE SA
Représentant Légal de MONTE PASCHI BANQUE gérante de la SCI VICTOR HUGO

Il est rappelé que, aux termes de l'article L 225-51-1 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration de Monte Paschi Banque du 21 juin 2004 a décidé que la présidence du conseil d'administration et la direction générale de la société soient assurées de façon dissociée par deux personnes différentes (en ce qui concerne le président pour la durée de son mandat et concernant le directeur général pour une durée indéterminée).

7. Information aux institutionnels

Aux termes de la réglementation relative à la "divulgence des informations au marché" dans le cadre des accord internationaux d'exigence prudentielle applicable aux établissements de crédit dits "Bâle III" (Directive 2013/36/UE et Règlement Européen n°575/2013 du 26/06/2013, transposé en France par ordonnance du 20 février 2014 et arrêtés du 3 novembre 2014), le Groupe Montepaschi publie périodiquement les informations relatives au Pilier 3, sur base consolidée, sur son site Internet à l'adresse suivante :

- <https://www.mps.it/Investor+Relations/ReportPillarAltriReport/Report+Pillar+III/2014.htm>

Par ailleurs, le présent rapport figure sur notre site internet à l'adresse suivante :

- https://www.montepaschi-banque.fr/docs/rapports-annuels/mpb_rapport_annuel_2014.pdf

et est disponible sous format papier en faisant la demande par écrit au Secrétariat général de la banque à l'adresse du siège social.

7.1. Informations dans le cadre de la réglementation Art L 441-6-1 et D441-4 du Code de Commerce

Conformément aux dispositions des Articles L 441-6-1 et D441-4 du Code de Commerce, nous reportons ci-après la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard de nos fournisseurs, par date d'échéance.

Echéancier de paiement des fournisseurs

Montants en Euros

Échéances au 31 décembre	2013	2014
Échues 0/29 Jours	428 314	96 422
Échues 30/59 Jours	247 195	2 181
Échues >= 60 Jours	87 950	6 514
Non échues -1/-30 Jours	200 372	15 544
Non échues -31/-60 Jours	1 842	0
Non échues < -60 Jours	0	0
Total	965 673	120 661

Les dettes échues sont payables dans le délai indiqué ci-dessus

Informations dans le cadre du règlement 91-01 du CRBF, article 9 concernant les modalités selon lesquelles le rapport de gestion est tenu à la disposition du public.

Le rapport annuel 2014 contenant le rapport de gestion, les comptes sociaux et consolidés, les annexes y afférant ainsi que les rapports des Commissaires aux comptes est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.montepaschi-banque.fr/fr/espace-institutionnel> mais également en faisant la demande par courrier au Secrétariat général de Monte Paschi Banque 11 Boulevard de la Madeleine 75001 PARIS.

7.2. Informations dans le cadre du Rapport 97 -02 (arrêté du 13 décembre 2010) sur la politique de rémunération des acteurs de marché et la politique de rémunération en général

Le règlement 97-02 Art 43.1

Ce règlement impose d'indiquer les informations quantitatives sur la rémunération d'une part des membres de l'organe exécutif et d'autre part des personnes dont les activités ont une incidence sur le profil de risque de l'entreprise.

Personnel dirigeants

- Dirigeants expatriés : la politique de rémunération est définie par la maison mère selon les critères définis par les directives du Groupe.
- Autre Dirigeants : une prime discrétionnaire peut être attribuée en cohérence avec la charge de responsabilités et selon les mêmes règles que pour l'ensemble du personnel.

Pour l'année 2014 aucune prime n'a été versée. Concernant la rémunération de l'organe exécutif, le nombre de dirigeants étant limité à 2 personnes dont un expatrié salarié de la maison mère, l'information ainsi demandée reviendrait à fournir des données individuelles ce qui n'est pas l'objectif de ce règlement.

Personnel de la salle des marchés

Depuis le 1er juillet 2013 MPB ne dispose plus de salle de marché, mais uniquement d'un front office avec un effectif et son back up, dont la rémunération est soumise aux mêmes règles que celles de l'ensemble du personnel.

Personnel des contrôles

Le Conseil d'administration détermine l'assiette de la rémunération (salaire et prime annuels) du responsable de l'Inspection après avis du comité d'audit, sur proposition du Président du conseil d'Administration sur la base des lignes directrices du Groupe et l'avis de l'Area Risorse Umane et de l'Area Controlli Interni de la Maison mère.

Pour le responsable du Contrôle permanent et de la conformité, ainsi que pour le Responsable de la filière risques, la politique de rémunération définie est identique à celle définie pour l'ensemble du personnel.

7.3. La politique de rémunération en général pour l'ensemble du personnel

Il n'existe pas de comité spécialisé en matière de rémunération dans notre entreprise. En l'absence de décret, les directives européennes ne traitant pas ce sujet ; et étant donné la taille de notre établissement, il a été décidé de ne pas instaurer de comité.

Notre politique de rémunération s'applique à l'ensemble du personnel y compris les membres de l'organe exécutif. Cette rémunération est fixe (salaire annuel brut) et ne comporte pas de partie variable.

Les rémunérations fixes sont déterminées sur la base du rôle et des responsabilités selon les niveaux de rémunération moyens exprimés par le marché

Le processus décisionnel en matière de primes discrétionnaires dites au « mérite » à distribuer à l'ensemble du personnel est mis en oeuvre selon les directives de la Maison Mère telles que définies dans le rapport « relation sur la rémunération aux sens de l'art. 123 du texte unique de la finance ».

Aucune délibération n'a été adoptée concernant le variable des Dirigeants et du personnel plus significatif.

Afin d'assurer la cohérence des politiques et des procédures de rémunération dans le Groupe, et en raison de notre taille et des profils professionnels identifiés ; il est préconisé de ne pas mettre en oeuvre une politique de variables selon les modalités prévues par les normes professionnelles. En effet ce système incitatif n'existe pas aujourd'hui dans notre entreprise et serait inapproprié et incohérent au vu de la typologie de personnel décrit au paragraphe I de ce rapport car :

- Le niveau des rémunérations, et l'enveloppe des primes discrétionnaires ne sont pas significatives et n'ont pas d'incidence sur le profil de risque de l'entreprise. En effet le total des primes discrétionnaires ne dépasse pas 0.5% des fonds propres ni 1% de la masse salariale.
- Pas d'incidence étant donné la taille de l'entreprise ; son organisation interne, sa nature et la portée et son activité.
- Chaque année notre entreprise s'engage à vérifier la pertinence de sa politique au regard de l'évolution de l'activité et de l'environnement économique et réglementaire.

En raison de la persistance d'un scénario macroéconomique et financier défavorable, des difficultés rencontrées par le groupe, et des résultats de MPB, il n'y a pas eu d'accord sur une augmentation générale des salaires et aucune prime n'a été distribuée en 2014. En revanche, des augmentations individuelles ont été attribuées à hauteur de 1.32 % de la masse salariale.

8. Les perspectives 2015

En jouant un rôle crucial pour assurer la pérennité de toute activité, les perspectives de développement de Monte Paschi Banque pour 2015 reposent, entre autres, sur les principes suivants :

- la valorisation du tissu relationnel avec la clientèle existante, en s'appuyant sur la capacité d'écoute ainsi que sur la réactivité du Réseau commercial face aux exigences des clients
- l'exigence de poursuivre l'activité de prospection en faisant appel au dynamisme de toutes les filières commerciales (Retail, Corporate, Private, Immobilier)
- la nécessité de combiner toute action de développement de la clientèle existante ainsi que nouvelle avec l'application d'une politique de Crédit sélective, privilégiant entre autres la réduction à minima de l'allocation de fonds propres
- la volonté de faire face avec détermination aux défis posés par une conjoncture économique difficile, par le biais d'un engagement constant à offrir de solutions innovantes et adaptées aux besoins des clients

Les perspectives 2015, définies en cohérence avec le Plan Industriel 2011-2015, sont fondées sur des axes de développement stratégiques.

Avec leurs besoins et leurs attentes, les clients existants ainsi que nouveaux demeurent la pierre angulaire du développement de la banque.

Ce patrimoine nécessite d'une mise en valeur constante, qui soit en mesure d'engendrer pour la banque :

- la croissance du niveau des ressources
- l'augmentation des emplois, étalée de façon harmonieuse sur les différentes filières
- le renforcement ainsi que la consolidation de la marge sur les emplois
- l'augmentation des stocks assurance et conservation par le biais de l'optimisation de l'offre des produits disponibles
- une rentabilité accrue des commissions

La démarche commerciale visant les clients existants aussi bien que les nouveaux clients, s'appuie, entre autres, sur :

- l'élaboration et le lancement de campagnes commerciales destinées à des segments spécifiques de clientèle
- le suivi des résultats des campagnes et la récolte des besoins des clients
- la valorisation, pour ce qui concerne la clientèle existante

Le fait de disposer d'une gamme de produits et de services capables de répondre aux exigences des clients s'avère être un atout essentiel pour assurer leur fidélisation ainsi que pour attirer avec succès de nouveaux clients.

C'est dans ce cadre qui se situe la volonté de Monte Paschi Banque de :

- valoriser les partenariats existants (Axa, Trusteam, AG2R La Mondiale), en explorant toute possibilité d'élargir la gamme des solutions proposées
- augmenter la capacité de pénétration des produits conçus en interne (Paschi Easy Collect)

- continuer à enrichir l'offre produits « titres et OPCVM » (le lancement imminent, entre autres, des SCPI s'inscrit dans cette logique)
- nouer de nouveaux partenariats (des négociations sont déjà en cours à cet égard) afin d'être en mesure de proposer des produits qui ne font pas encore partie de notre offre commerciale.

Banque de taille humaine depuis toujours, la proximité avec ses clients est l'un des atouts les plus précieux de Monte Paschi Banque.

Depuis longtemps banque de référence auprès de la clientèle italienne en France, elle devra le rester en harmonie avec le développement constant de sa clientèle française, qui demeure majoritaire.

Des synergies avec la Maison mère sont toujours à rechercher dans toutes les filières de la banque.

Quant à la mise en valeur constante du Réseau commercial, elle est témoignée par l'ouverture prochaine (premier semestre 2015) d'une nouvelle agence parisienne située à côté du siège de boulevard de la Madeleine.

Cette ouverture imminente s'inscrit dans le Plan Industriel 2011-2015.

Par ailleurs, les différents travaux menés au fil des années dans le cadre de ce Plan, ont permis de donner plus de visibilité à la marque ainsi qu'un layout plus moderne aux agences.

La situation actuelle de l'économie française et européenne, caractérisée par un climat morose, un risque de déflation avéré et des taux extrêmement bas, fait en sorte que toute banque soit confrontée avec l'exigence de maîtriser les coûts sans toutefois porter atteinte à la qualité des services fournis.

Dans ce contexte, Monte Paschi Banque continuera de s'engager dans une politique d'optimisation des ressources humaines et de leur coût, ainsi que de renégociation des contrats de fourniture afin de faire baisser l'incidence des frais de gestion sur ses résultats.

ANNEXES

BILAN CONSOLIDE 2014

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2014

En '000' €

ACTIF					PASSIF				
	Notes	2014	2013	Variation		Notes	2014	2013	Variation
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes courants postaux		28 372	19 369	46,48%	Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes courants postaux		-	-	ns
Créances sur les établissements de crédit	4	125 312	65 702	90,73%	Dettes envers les établissements de crédit	4	124 282	70 985	75,08%
Créances sur la clientèle	5 et 6	994 937	1 023 826	-2,82%	Comptes créditeurs de la clientèle	5	1 044 354	991 483	5,33%
Obligations et autres titres à revenu fixe	7	68 021	36 667	85,51%	Dettes représentées par un titre	5	607	1 511	-59,84%
Actions et autres titres à revenu variable	7	820	819	0,06%	Autres passifs	9	2 244	5 399	-58,44%
Parts dans les entreprises liées		588	642	-8,39%	Comptes de régularisation	10	15 049	29 577	-49,12%
Immobilisations incorporelles	8	3 993	4 014	-0,53%	Provisions	11	5 139	5 802	-11,42%
Immobilisations corporelles	8	17 779	13 926	27,67%	Fonds pour risques bancaires généraux	12	600	600	0,00%
Autres actifs	9	24 087	11 673	106,35%	Dettes subordonnées	12	-	-	ns
Comptes de régularisation	10	19 189	30 445	-36,97%	Capital souscrit	12	69 632	69 632	0,00%
					Primes d'émission	12	22 350	22 350	0,00%
					Réserves	12	53 495	56 894	-5,98%
					Report à nouveau	12	- 43 752	- 43 959	-0,47%
					Résultat de l'exercice	12	- 10 901	- 3 193	241,42%
TOTAL DE L'ACTIF		1 283 098	1 207 082	6,30%	TOTAL DU PASSIF		1 283 098	1 207 082	6,30%
Hors-Bilan					Hors-Bilan				
Engagements donnés					Engagements reçus				
* Engagements de financement		69 729	71 112	-1,95%	* Engagements de financement		350 885	299 407	17,19%
* Engagements de garantie		186 943	179 281	4,27%	* Engagements de garantie		37 013	44 001	-15,88%

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION 2014 (CONSOLIDES)

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (CONSOLIDE) AU 31 DECEMBRE 2014

En milliers d'euros	Notes	2014	2013	Evol. en Mt	Evol. 2014/2013
Intérêts et produits assimilés	13	37 412	39 763	- 2 351	-5,9%
Intérêts et charges assimilées	13	- 9 756	- 10 870	- 1 114	-10,2%
Intérêts nets		27 656	28 893	- 1 237	-4,3%
Revenu des titres à revenu variable		134	121	13	10,7%
Commissions (produits)	14	10 622	11 158	- 536	-4,8%
Commissions (charges)	14	- 1 125	- 1 204	- 79	-6,6%
Commissions nettes		9 497	9 954	- 457	-4,6%
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		156	180	- 24	-13,1%
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		1	410	- 409	-99,8%
Gains ou pertes sur opérations sur instruments financiers		-	-	-	ns
Produits nets de opérations financières		157	590	- 433	-73,3%
Autres produits d'exploitation bancaire	15	6 758	5 860	898	15,3%
Autres charges d'exploitation bancaire		- 757	- 778	- 21	-2,8%
Produits nets de l'exploitations bancaire		6 001	5 081	920	18,1%
PRODUIT NET BANCAIRE		43 446	44 640	- 1 193	-2,7%
Charges générales d'exploitation	16	- 41 214	- 41 288	- 74	-0,2%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions sur immo. Incorp. et corp.		- 2 265	- 1 780	485	27,2%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		- 32	1 572	- 1 604	-102,1%
Coût du risque	17	- 5 402	- 2 300	3 102	134,9%
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 5 434	- 728	- 4 706	646,4%
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-	1 012	- 1 012	-100,0%
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		- 5 434	284	- 5 718	-2013,9%
Résultat (perte) exceptionnel	18	- 377	- 38	339	904,1%
Impôts sur les bénéfices *	19	- 5 090	- 3 439	1 651	48,0%
Dotation (reprise) des fonds pour risques bancaires généraux		-	-	-	ns
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		- 10 901	- 3 193	- 7 708	241,4%

* dont impôts différés	-5 090	-3 442
* dont participation des salariés groupe	0	0
*IS groupe	0	3

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Faits significatifs

Adjudication d'immeubles au profit de MPB et de MPC

Dans le cadre de la résolution de deux dossiers contentieux importants, Monte Paschi Banque et Monte Paschi Conseil sont devenus propriétaires des biens immobiliers à usage d'habitation suivants :

- un appartement sis Avenue Foch à Paris 16 pour une valeur de 1.450 K€,
- 14 appartements dans un immeuble résidentiel à Beaulieu (06) pour un coût de 6.021 K€
- 10 appartements dans un immeuble résidentiel à Beausoleil (06) pour un coût de 4.179 K€

Tous ces immeubles ont vocation à être revendus dans des délais les meilleurs. Ils sont à ce titre comptabilisés en « Stocks d'immeubles » dans l'attente de leur revente, et figurent sous la rubrique « Autres actifs » du bilan.

Impôts différés actifs

En 2013, l'impôt différé a été activé sur la base du nouveau plan financier à 5 ans qui permettait de démontrer la capacité de la banque à absorber le report en avant sur cette période. En 2014, au regard de l'évolution des marchés et du contexte particulier de la banque, les perspectives de résultats sur les prochains exercices ont été revues réduisant la faculté de la banque à récupérer une partie significative des déficits sur cette même période.

Devant ce constat, la Banque a décidé de ne plus activer l'impôt différé.

Au 31 décembre 2013, le montant d'impôts différés actifs activés s'élevait ainsi à 5.090 K€ (le montant du déficit reportable non reconnu étant évalué à 22 950 K€). L'abandon de l'activation de l'impôt différé impacte donc d'autant le résultat consolidé de la banque.

Contrôle fiscal

La banque a fait l'objet d'un contrôle des autorités fiscales sur les exercices 2010 et 2011. Par courrier du 28/05/14, l'Administration a confirmé la rectification des résultats fiscaux de ces deux exercices pour un montant global de 581K€. Ce montant a été défalqué du report déficitaire existant et n'a pas impacté les résultats de l'exercice.

Note 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes consolidés de Monte Paschi Banque ont été préparés conformément aux principes comptables français applicables aux établissements de crédit. Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Monte Paschi Banque (MPB) et de ses principales filiales et participations. Ils sont dénommés « Comptes consolidés du Groupe Monte Paschi Banque ». Ils sont établis conformément

aux principes comptables fixés par le règlement n° 99-07 modifié et le règlement 2000-04 modifié par le règlement 2005-05 du Comité de la réglementation comptable.

Les comptes consolidés de MPB sont par ailleurs intégrés globalement dans ceux de Banca Monte dei Paschi di Siena.

Les principales méthodes comptables adoptées par la Banque sont les suivantes :

1.1) Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes de l'exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2) Changement de méthode comptable

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable durant l'exercice 2014.

1.3) Opérations libellées en devises :

Conformément au règlement 89.01 modifié du Comité de la Réglementation Bancaire, les créances et dettes libellées en devises sont converties aux taux de change indiqués par la Banque de France le dernier jour de la Bourse du mois de décembre. Les différences pouvant résulter de cette conversion sont portées au compte de résultat. Les positions de change sont réévaluées mensuellement en appliquant le cours en vigueur en fin de mois. Le résultat de change ainsi dégagé est inclus dans le compte de résultat sous la rubrique "Solde en bénéfice ou en perte des opérations de change".

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de l'opération.

En application des articles 5 du règlement 89-01 modifié et 4 de l'instruction 89-04, les positions de change à terme sont réévaluées :

- au cours du terme lorsqu'il s'agit d'opérations de change à terme dites «sèches» ou d'opérations de change à terme effectuées en couverture d'une autre opération de change à terme ;
- au cours du comptant pour les autres opérations, en particulier les swaps cambistes.

1.4) Opérations sur instruments financiers :

La banque intervient sur différents marchés, organisés ou de gré à gré, d'instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, de taux d'intérêts essentiellement.

L'évaluation des instruments de taux d'intérêt à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur un marché organisé ou assimilé et inclus dans un portefeuille de transaction est effectuée par référence à

leur valeur de marché à la date de clôture. Les gains ou pertes correspondants sont directement portés dans les résultats de l'exercice, qu'ils soient latents ou réalisés. Ils sont inscrits au compte de résultat, sous la rubrique «Gains et pertes sur opérations financières ».

Les résultats relatifs aux contrats négociés de gré à gré constituant des positions ouvertes isolées sont enregistrés dans les résultats au dénouement des contrats ou prorata temporis, selon la nature de l'instrument. Les pertes éventuelles font l'objet d'une provision pour risques.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

Les opérations complexes (ASSET SWAPS), classées en portefeuille d'investissement, ne font l'objet d'aucune réévaluation au prix de marché.

1.5) Opérations sur titres :

Conformément au règlement n°2005-01 modifié par les règlements n°2008-07 et n°2008-17 du Comité de la Réglementation Bancaire, la Banque a classé sous la rubrique "Opérations sur titres" tous les titres achetés dans le cadre de ses interventions habituelles :

- selon leur nature : titres à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable, obligations assimilables du trésor, titres à revenu fixe et titres à revenu variable.
- selon le portefeuille de destination en fonction de l'intention de gestion : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement ou titres de participation.

Les règles d'évaluation et de classement sont ainsi présentées de la manière suivante :

a - Titres de transaction :

Les interventions effectuées dès l'origine avec l'intention de vendre les titres au plus tard au terme d'une durée de détention de six mois sont classées sous la rubrique "Titres de transaction". Les titres de transaction sont comptabilisés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Les frais d'acquisition sont comptabilisés directement en charges. À chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat. Au 31 décembre 2014, la banque ne détient aucun titre de cette nature.

b - Titres de placement :

Sous la rubrique "Titres de placement" sont classées les actions et les obligations détenues par la Banque. Les obligations sont inscrites à leur prix d'acquisition hors coupon couru et hors frais d'acquisition. A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable, corrigée des amortissements de la décote, et le prix de marché des titres sont constatées par voie de dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Les intérêts courus non échus du portefeuille obligataire sont inscrits dans les produits de l'exercice.

c - Titres d'investissement :

Les titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir de façon durable sont classés sous la rubrique "Titres d'investissement" ; ils sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition hors coupon couru et hors frais d'acquisition. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produits sur la durée de vie résiduelle des titres.

Ces titres d'investissements peuvent être couverts par des contrats d'échange de taux d'intérêts. Lors de l'arrêté comptable, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées, les moins-values latentes ne font pas l'objet d'une dépréciation, sauf s'il existe une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance en raison de circonstances nouvelles ou une probabilité de défaillance de l'émetteur.

Conformément au règlement n°2005-03 modifié sont considérées comme douteux les titres d'investissement pour lesquels la banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements. Sont ainsi considérés comme douteux les titres présentant un impayé de 3 mois, ainsi que les titres présentant des caractéristiques de risque avéré.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont présentées dans la rubrique « Gains ou pertes sur actifs immobilisés ».

d - Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés au prix de revient. A la clôture de l'exercice, il est procédé à une évaluation de la valeur d'utilité de ces titres et les dépréciations en découlant sont constatées en déduction de l'actif.

1.6) Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au prix de revient historique sous déduction des amortissements cumulés.

Les méthodes d'amortissements et les durées de vie estimées sont les suivantes :

Constructions	35 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Mobilier et matériel de bureau, agencements, installations	5 et 10 ans	linéaire
Autre matériel informatique	3 ans	dégressif
Frais de développement et d'acquisition de logiciels	1 et 3 ans	linéaire
Frais de développement et d'acquisition du progiciel bancaire (SAB)	5 ans	linéaire
Droit au bail	non amorti	

1.7) Impôt sur les sociétés et impôts différés:

Impôts courants

La charge d'impôt courant est déterminée sur la base des bénéfices imposables de chaque entité fiscale consolidée en appliquant les taux et règles d'imposition en vigueur.

Les revenus en intérêts de source étrangère sont comptabilisés nets de retenue à la source.

Les crédits d'impôt relatifs à ces revenus sont imputés sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de comptabilisation de ces revenus. Monte Paschi Banque et MONTE PASCHI CONSEIL (France) bénéficient de l'intégration fiscale.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et leurs valeurs fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôts. Les impôts différés sont calculés au niveau de chaque entité fiscale en appliquant les règles d'imposition en vigueur et en utilisant le taux d'impôt voté ou quasi-voté qui devrait être en vigueur au moment où la différence temporaire se retournera. Ces impôts différés sont ajustés en cas de changement de taux d'imposition. Leur calcul ne fait l'objet d'aucune actualisation.

Des actifs d'impôts différés peuvent résulter de différences temporaires déductibles ou de pertes fiscales reportables. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que s'il est probable que l'entité fiscale concernée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé, notamment par l'imputation de ces différences et pertes reportables sur des bénéfices imposables attendus.

Le caractère récupérable des actifs d'impôts différés comptabilisés au cours d'exercices antérieurs est apprécié semestriellement et fait l'objet d'une revue semestrielle par le comité d'audit.

Les impôts courants et différés sont comptabilisés en charges ou en produits d'impôts dans la rubrique impôts sur les bénéfices du compte de résultat consolidé.

En 2014, la Banque a décidé de ne pas activer l'impôt différé.

1.8) Créances sur la clientèle :

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales, comptes débiteurs de la clientèle et autres crédits.

Les prêts consentis et les engagements de crédit confirmés sont répartis entre les encours réputés sains, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une restructuration, et les encours jugés douteux.

Le suivi des créances s'appuie depuis le 1er janvier 2005 sur un système de notation des risques de crédit de la maison mère en les répartissant en trois grandes rubriques :

A : clients sains

B : clients sensibles et douteux

C : clients contentieux

Ces rubriques sont assorties de sous rubriques déterminant le degré de risque établi pour un client ou groupe de clients.

Des garanties sont prises de manière à prémunir la banque contre les risques d'insolvabilité du débiteur (exemple : garanties personnelles ou garanties hypothécaires). Monte Paschi Banque diversifie les sûretés retenues afin de limiter ces risques : collatéraux physiques ou garanties bancaires).

Sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles la banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements. Sont ainsi considérées comme douteuses les créances présentant un impayé de 3 mois (6 mois pour les crédits immobiliers et 9 mois pour les crédits aux collectivités territoriales), les créances présentant des caractéristiques de risque avéré ou faisant l'objet d'une procédure contentieuse. Le déclassement en douteux d'une créance entraîne immédiatement celui de l'ensemble des encours et des engagements relatifs au débiteur dans cette même catégorie, selon le principe de contagion, et le cas échéant, le déclassement en douteux des contreparties du même groupe, selon une analyse au cas par cas. Par ailleurs, la Monte Paschi Banque applique depuis le 1er janvier 2009 les dispositions du règlement n°2007-06 du 14 décembre 2007 relatif au caractère douteux des découverts.

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines, à condition qu'il ne présente aucun risque avéré et qu'aucune procédure contentieuse ne soit en cours. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration dont les termes sont respectés sont également reclassées parmi les créances saines.

Lorsque la restructuration d'une créance reclassée parmi les créances saines a été conclue à des conditions hors marché, celle-ci est spécifiquement identifiée et donne lieu au calcul d'une décote représentant l'écart d'intérêt entre les nouvelles conditions de rémunération et le taux d'intérêt d'origine de la créance. Lorsqu'une créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente à nouveau des échéances impayées, quelles qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est déclassée en créance douteuse.

Enfin, sont considérés comme douteux compromis les encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé.

1.9) Dépréciations sur créances douteuses :

Les dépréciations sur créances douteuses sont dotées sur la base des risques de non recouvrement évalués par la Direction de la Banque. Les dépréciations en euros affectées aux risques en euros et en devises sont déduites des rubriques appropriées de l'actif du bilan. Les intérêts impayés à plus de 3 mois sont considérés comme douteux et sont en conséquence intégralement dépréciés.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécouvrables, les récupérations sur créances amorties, l'effet d'actualisation sur les flux futurs recouvrables relatif au calcul des dépréciations et les décotes calculées sur créances restructurées sont regroupées dans la rubrique « Coût du risque », à l'exclusion des dotations aux dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, dans le produit net bancaire. L'étalement actuariel de la décote sur créances restructurées et l'effet de désactualisation figurent au même titre que les intérêts dans le produit net bancaire.

1.10) Accord de participation des salariés :

La Monte Paschi Banque a conclu un accord de participation en 2001.

Bien que les autres sociétés du groupe MONTE PASCHI aient un effectif inférieur à cinquante salariés, seuil au-delà duquel la participation est obligatoire, la Direction souhaite faire bénéficier de la participation l'ensemble des salariés en raison de leur appartenance au Groupe. En conséquence, il a été décidé d'instituer un régime de participation des salariés commun à ces sociétés conformément aux dispositions de l'article L3322-7 du Code du travail.

La participation est liée aux résultats des sociétés ; elle existe en conséquence dans la mesure où ces résultats permettent de dégager une réserve de participation positive.

Pour l'exercice 2014, la participation pour l'ensemble des entités du groupe est nulle.

1.11) Provisions :

Les provisions, autres que celles afférentes à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation de Monte Paschi Banque à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalent de celui-ci.

Les dotations et reprises sur ces provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures ainsi couvertes.

1.12) Passifs sociaux :

a - Indemnités de départ à la retraite :

Dans le cadre de la Convention Collective, la banque verse au Personnel partant en retraite une indemnité de départ. Une évaluation actuarielle des indemnités de départs à la retraite a été effectuée selon la méthode prospective avec variante ; la dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité avec projection des augmentations futures de salaires dans le cadre du départ à l'initiative des salariés. Pour l'année 2014, les critères de projection ont été affinés et pris en compte pour cadrer le mieux possible au contexte de la banque et ont été définis comme suit.

- âge moyen de départ à la retraite estimé à 62 ans ;
- taux moyen de revalorisation annuelle des rémunérations de 1.5% ;
- taux de turn-over variable selon la tranche d'âge (7,34% de 16 à 30 ans, 11,37% de 30 à 50 ans et 1.95% de 50 à 75 ans).

La dette s'élève à 2 572 103 € au 31 décembre 2014 pour la banque. Ces évaluations sont totalement provisionnées. Aucune provision n'est à constituer en ce qui concerne les filiales.

Ces estimations sont la résultante d'une étude statistique et démographique faite par nos ressources humaines afin de tenir compte de la réalité de notre population.

b – Indemnités médailles du travail :

Conformément à la loi et en harmonie avec les dates d'obtention de la Médaille du Travail, une gratification d'ancienneté est versée dans les conditions suivantes :

- 20 ans d'ancienneté professionnelle : 1 mois de salaire ;
- 30 ans d'ancienneté professionnelle : 1,5 mois de salaire ;
- 35 ans d'ancienneté professionnelle : 1,75 mois de salaire ;
- 40 ans d'ancienneté professionnelle : 2 mois de salaire.

Cette gratification est calculée en fonction de l'ancienneté professionnelle tous employeurs confondus. Les critères de projection retenus sont équivalents à ceux appliqués pour les indemnités de retraite. La provision constituée au titre des médailles du travail s'élève à 706 119 € au 31 décembre 2014 pour la Banque. Aucune provision n'est à constituer en ce qui concerne les filiales.

c - Rattachement de la C. R. P. B. au régime de retraite général :

Les pensions et retraites du Personnel sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations.

Par la circulaire n° 2006-02, le Conseil d'administration de la CRPB a décidé de ne pas appeler de cotisations au titre de l'exercice 2014. Les calculs effectués permettent en effet d'indiquer que les réserves au 31 décembre 2013 couvrent les dépenses futures résultant de la mise en œuvre de l'accord collectif. Dans ces conditions, la Monte Paschi Banque n'a enregistré aucun engagement à l'égard de la CRPB au titre du complément bancaire pour l'exercice 2014.

1.13) Droit individuel à la formation (DIF) :

Le DIF, institué par l'Accord National Interprofessionnel du 5 décembre 2003, repris par la loi du 4 mai 2004 permet une coaction du salarié et de l'employeur en matière de formation professionnelle.

Le DIF permet donc à chaque salarié de capitaliser du temps de formation, qu'il peut ensuite utiliser à sa propre initiative, mais avec l'accord de l'employeur. Chaque salarié ayant un an d'ancienneté dans l'entreprise peut bénéficier de 20 heures de formation par an, cumulables sur 6 ans au maximum, soit 120 heures.

A la fin de l'année 2014, 26.726 heures étaient acquises au titre du DIF.

A compter du 1^{er} janvier 2015, le DIF est remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF).

1.14) Gains ou pertes sur actifs immobilisés :

Les gains ou pertes sur actifs immobilisés regroupent les plus ou moins-values de cession ainsi que les dépréciations sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, titres d'investissement et immobilisations d'exploitation.

Note 2 - PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION :

Les sociétés contrôlées par MPB sont consolidées par intégration globale.

Les comptes des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont arrêtés au 31 décembre.

Préalablement à leur inclusion dans les comptes consolidés, les comptes sociaux des sociétés consolidées sont, le cas échéant, retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables du Groupe. Toutes les opérations significatives réalisées entre les sociétés consolidées sont éliminées.

Les principes et méthodes comptables appliqués par les sociétés consolidées sont homogènes avec ceux imposés à la société mère par le CRC 99-02.

Note 3 – SOCIETES CONSOLIDEES :

en EUR	Capital	Capitaux propres (hors résultat)	Quote-part du capital détenu	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
Monte Paschi Conseil (France) SAS 11 Boulevard de la Madeleine 75001 PARIS	38 112	51 905	100,00%	38 112	0	-171 196	0
SCI Immobilière Victor Hugo 11 Boulevard de la Madeleine 75001 PARIS	152	152	99,00%	150	174 672	123 981	0

Note 4 - CREANCES ET DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT :

Les créances et dettes envers les établissements de crédit sont classées au bilan suivant leur durée. A la fin des exercices 2014 et 2013, la présentation de ces postes selon la durée restant à courir est la suivante.

CREANCES (EUR.000)					2014	2013	Variation
	< 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	> 5 ans			
COMPTES A VUE	58 046	0	0	0	58 046	55 711	4,19%
PRETS JJ	0	0	0	0	0	0	n.s.
PRETS TERME	24 118	39 485	0	0	63 603	0	n.s.
PRETS FINANCIERS	185	319	208	2 165	2 877	9 316	-69,11%
CREANCES RATTACHEES	786	0	0	0	786	674	16,58%
TOTAL	83 135	39 804	208	2 165	125 312	65 702	90,73%

DETTES (EUR.000)					2014	2013	Variation
	< 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	> 5 ans			
COMPTES A VUE	15 130	0	0	0	15 130	17 304	-12,57%
EMPRUNTS JJ	40 000	0	0	0	40 000	0	n.s.
EMPRUNTS TERME	0	3 146	44 097	21 583	68 827	53 238	29,28%
DETTES RATTACHEES	325	0	0	0	325	443	-26,63%
TOTAL	55 455	3 146	44 097	21 583	124 282	70 985	75,08%

Début juin, parmi les mesures de politique monétaire, la BCE a annoncé un nouveau programme d'opération de financement des établissements de crédit (TLTRO : Targeted Long-Term Refinancing Operations) visant en priorité à contenir l'activité de prêt bancaire au secteur privé non financier.

La Banque a décidé de participer à ce programme et bénéficie d'une allocation de 30M€ au taux de 0.15% pour une durée de 2 ans, renouvelable 2 ans sous la condition d'accroissement des emplois clientèle.

Note 5 - CREANCES ET DETTES ENVERS LA CLIENTELE ET REPRESENTÉES PAR UN TITRE :

La répartition typologique des créances et dettes envers la clientèle et représentées par un titre au 31 Décembre 2014 était la suivante :

(EUR.000)	2014	2013		2014	2013
CREANCES			DETTES		
Créances commerciales	33 293	31 396	comptes sur livrets	99 319	92 278
Prêts clientèle financière	736	779	autres cptes épargne réglementés	4 041	4 527
Autres crédits	834 810	867 766	C/C créditeurs	724 647	668 194
C/C débiteurs	126 098	123 884	comptes à terme	215 801	226 154
Affacturage	-	-	emprunts clientèle financière	-	-
			bons de caisse	116	121
			certificats de dépôts	493	1 393
			autres sommes dues	544	328
	994 937	1 023 826		1 044 961	992 994

Les créances et dettes envers la clientèle et représentées par un titre sont classées au bilan suivant leur durée. Les dettes représentées par un titre sont principalement constituées de Titres de créances négociables. A la fin des exercices 2014 et 2013, la présentation de ces postes selon la durée restant à courir est la suivante :

(EUR.000)	2014	2013		2014	2013
CREANCES			DETTES		
Moins de 3 mois	238 507	253 594	Moins de 3 mois	842 986	791 628
De 3 mois à 1 an	131 527	95 696	De 3 mois à 1 an	86 241	59 037
De 1 à 5 ans	335 284	363 452	De 1 à 5 ans	89 180	120 102
Plus de 5 ans	286 810	308 107	Plus de 5 ans	21 818	17 487
Créances rattachées	2 809	2 977	Dettes rattachées	4 735	4 740
	994 937	1 023 826		1 044 961	992 994

Les créances douteuses sont classées dans les créances de moins de 3 mois.

Note 6 - RISQUES SUR CREDITS A LA CLIENTELE :

L'analyse des encours au regard des dépréciations constatées se présente ainsi :

K€	2014	2013	Variation
Engagements globaux bruts	1 049 977	1 066 427	-1,54%
Engagements sains	954 765	974 258	-2,00%
Engagements restructurés	16 291	8 803	85,06%
Engagements douteux	74 332	78 459	-5,26%
Engagements douteux compromis	4 589	4 906	-6,47%
Dépréciations	42 691	42 601	0,21%
Engagements nets	1 007 285	1 023 826	-1,62%
Taux de couverture des engagements douteux et douteux compromis	54%	51%	5,86%
Poids des douteux et douteux compromis sur encours global	7,52%	7,82%	-3,85%
Dépréciations (K€)	2014	2013	Variation
solde au 1er janvier	42 601	40 299	5,71%
Dotations et reprises, utilisation de l'exercice	-71	2 812	-102,53%
Dotations et reprises liées à l'effet temps	161	-510	-131,58%
Dotations et reprises liées à la décote	0	0	0,00%
Solde au 31 décembre	42 691	42 601	0,21%

L'actualisation des flux futurs sur les créances douteuses et douteuses compromises au titre de l'exercice 2014 entraîne une dotation nette de 161.081 €.

Les encours douteux compromis sont des encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquels un passage en perte à terme est envisagé.

Note 7 – PORTEFEUILLE-TITRES :

Au 31 Décembre 2014, la banque détient dans son portefeuille les valeurs suivantes :

	(EUR.000)	2014	2013	Variation
Titres d'investissement		56 946	34 986	62,77%
dont douteux		0	0	
Titres de placement		9 769	1 357	620,03%
Titres de transaction		0	0	
Autres titres		822	822	0,06%
Créances rattachées		1 461	548	166,46%
TOTAL		68 998	37 712	82,96%
Dépréciations		-156	-226	-30,91%
dont dépréciations sur titres d'investissements douteux		0	0	
MONTANT NET		68 841	37 486	83,64%
Titres du secteur public		10 031	2 000	401,57%
Titres du secteur privé		57 349	34 938	64,15%
Créances rattachées		1 461	548	166,46%
TOTAL		68 841	37 486	83,64%
Ventilation des titres d'investissement par durée résiduelle :				
	(EUR.000)	2014	2013	0,05%
Moins de 3 mois		5 000	0	n.s.
De 3 mois à 1 an		9 999	19 991	-49,98%
De 1 an à 5 ans		41 948	14 995	179,74%
Plus de 5 ans		0	0	
TOTAL		56 946	34 986	62,77%

Durant l'exercice, la Banque a reconstitué un portefeuille de titres pour compte propre poursuivant plusieurs objectifs :

- alimenter le coussin d'Actifs Liquides de Haute Qualité (HQLA) pour répondre aux exigences des nouveaux ratios de liquidité (LCR, NSFR)
- réduire l'exposition au risque de taux par la reconstitution du portefeuille de macro-couverture des comptes à vue
- optimiser la liquidité disponible au regard du contexte de taux bas attendu comme durable et des rémunérations négatives des dépôts interbancaires au jour le jour et auprès de la Banque Centrale.

Au 31 Décembre 2014, la valeur de marché des titres d'investissement s'élevait à 56.843 K€.

Le montant net des décotes (-)/surcotes (+) restant à amortir en fin d'exercice sur les titres de placement et d'investissement est de 3.156 K€.

Des provisions pour dépréciation à hauteur de 124.476 € (sur un montant nominal de 1.158.871 €) sont constatées sur le titre de placement AEOLOS.

Dans le cadre du dispositif de gestion des garanties (système 3G) la banque a mis en nantissement auprès de la Banque de France une partie importante de son Portefeuille Titres. Au 31 Décembre 2014,

les valeurs remises en garanties représentaient une valeur comptable de 39.550 K€. En contrepartie, en incluant les créances privées TRICP la banque bénéficie d'une ligne de refinancement de 62.605 K€. Depuis fin 2010, aucune utilisation n'est à signaler.

Note 8 – IMMOBILISATIONS :

(EUR.000)	2013	Augmentation	Diminution	2014	Variation
Terrains et constructions	3 749	0	0	3 749	0,00%
Immobilisations incorporelles	3 427	2	0	3 429	0,06%
Matériel de transport	0	0	0	0	
Mob. et mat. de bureau et inf.	5 475	536	1 398	4 613	-15,75%
Agencements, installations	18 749	4 251	3 196	19 803	5,62%
Immobilisations en cours	1 361	2 276	1 362	2 275	67,18%
Logiciels	12 062	408	0	12 470	3,38%
Valeur brute	44 823	7 472	5 956	46 339	3,38%
Amortissements cumulés	-26 883	-2 265	-4 580	-24 567	-8,61%
Valeur nette	17 940	5 208	1 376	21 772	21,36%

Les nouveaux investissements représentent principalement les dépenses effectuées pour l'ouverture de la nouvelle agence de Paris Opéra, le déménagement de l'agence de Strasbourg, et la rénovation de l'agence d'Aix

Les immobilisations en cours concernent la future agence de Paris Madeleine et la rénovation de l'Agence de Marseille.

Les sorties d'immobilisations concernent principalement le site de l'ancien siège social et agence rue Meyerbeer. La valeur résiduelle de ces immobilisations n'est pas significative.

Note 9 – AUTRES ACTIFS ET PASSIFS :

AUTRES ACTIFS (EUR. 000)	2014	2013	Variation
Dépôts de garantie versés	2 191	2 067	5,99%
T.V.A.	240	444	-45,98%
Créances d'impôt exigible	7 439	7 101	4,77%
Stocks d'immeubles	11 650		
Divers	2 567	2 061	24,57%
TOTAL	24 087	11 673	106,35%
AUTRES PASSIFS (EUR. 000)	2014	2013	Variation
Primes sur instruments financiers	-	-	-
Prélèvements et autres impôts	69	128	-46,36%
T.V.A.	159	131	20,83%
Personnel et organismes sociaux	1 226	2 773	-55,81%
Comptes passage assurances	31	38	-18,45%
Dettes sur l'Etat	-	-	-
Divers	760	2 328	-67,35%
TOTAL	2 244	5 399	-58,43%

Figurent sous la rubrique « Créances d'impôts exigibles » :

- la créance de carry-back pour 6.780 K€ constituée lors de l'exercice 2010,
- les crédits d'impôts relatifs au CICE constituées depuis 2013 pour un montant de 602 K€

Les stocks d'immeubles correspondent à l'acquisition de divers biens immobiliers déjà commentée dans le chapitre consacré aux faits significatifs.

Note 10 - COMPTES DE REGULARISATION :

(EUR. 000)	2014	2013	Variation
ACTIF			
Produits à recevoir	1 863	1 995	-6,60%
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 655	2 564	-35,44%
Comptes de recouvrement	13	(237)	-105,38%
Impôts différés		5 089	-100,00%
Autres comptes débiteurs	15 658	21 034	-25,56%
TOTAL	19 189	30 445	-36,97%
PASSIF			
Charges à payer	3 210	3 542	-9,38%
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2 264	2 140	5,79%
Comptes de recouvrement	2 377	1 804	31,74%
Autres comptes créditeurs	7 199	22 092	-67,41%
TOTAL	15 049	29 577	-49,12%

La variation des postes d'impôts différés actifs et passifs s'établit comme suit :

	31/12/2013	augmentation	diminution	31/12/2014
différences temporaires	1 476	-	1 476	-
Report déficitaire	3 614	-	3 614	-
TOTAL	5 090	-	5 090	-

En 2013, l'impôt différé a été activé sur la base du nouveau plan financier à 5 ans qui permettait de démontrer la capacité de la banque à absorber le report en avant sur cette période. En 2014, au regard de l'évolution des marchés et du contexte particulier de la banque, les perspectives de résultats sur les prochains exercices ont été revues réduisant la faculté de la banque à récupérer une partie significative des déficits sur cette même période.

Devant ce constat, la Banque a décidé de ne plus activer l'impôt différé.

Au 31 décembre 2013, le montant d'impôts différés actifs activés s'élevait ainsi à 5.090 K€ (le montant du déficit reportable non reconnu étant évalué à 22 950 K€). L'abandon de l'activation de l'impôt différé impacte donc d'autant le résultat consolidé de la banque.

Note 11 – PROVISIONS :

(EUR.000)	2013	dotations	reprises	utilisations	2014
Provisions	2 280	340	1 600	108	912
Provisions risques opérationnels	174	1 000	97	128	949
Provisions pour indemnités de retraite et médailles du travail	3 349	36	106		3 279
TOTAL	5 802	1 376	1 802	236	5 139

La provision de 1.600 K€ constituée en 2013 afin de se prémunir des éventuels risques sur une créance en syndication a été reprise pour être affectée individuellement au niveau du dossier.

Une dotation de 1.000 K€ a été passée dans l'attente d'un jugement concernant un dossier de risque opérationnel.

Note 12 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES :

La variation des capitaux propres sur les deux derniers exercices s'établit comme suit :

(EUR. 000)	2012	Variations	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	2013	Variations
Capital social	69 632	0			69 632	0,00%
Prime d'émission	22 101	249			22 350	0,04%
Réserves consolidées	23 379	-249	-10 194		12 936	92,88%
Dividendes	0		0		0	ns
Résultat de l'exercice	-10 194		10 194	-3 193	-3 193	-190,46%
	104 917	0	0	-3 193	101 724	-8,86%

(EUR. 000)	2013	Variations	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	2014	Variations
Capital social	69 632	0			69 632	0,00%
Prime d'émission	22 350	0			22 350	0,04%
Réserves consolidées	12 936	0	-3 193		9 743	92,88%
Dividendes	0		0		0	ns
Résultat de l'exercice	-3 193		3 193	-10 901	-10 901	-190,46%
	101 725	0	0	-10 901	90 823	-8,86%

Le capital social est composé de 4.569.047 actions d'un montant nominal de 15,24 € entièrement libérées.

FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX

Les fonds pour risques bancaires généraux sont dotés et repris à la discrétion des dirigeants de la banque, en vue de couvrir les risques généraux de l'activité bancaire. En aucun cas, ils ne couvrent des risques identifiés lesquels font l'objet de provisions et de dépréciations spécifiques.

Note 13 – INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES :

(EUR.000)	Produits		Charges		Marge nette		Variations
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	
Sur opérations avec les établissements de crédit	2 650	2 601	3 675	4 722	-1 024	-2 121	-51,70%
Sur opérations avec la clientèle	33 833	34 634	5 784	6 007	28 049	28 627	-2,02%
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	928	2 527	297	142	631	2 386	-73,56%
Autres intérêts et produits assimilés	0	1	0	0	0	1	-69,64%
Total	37 412	39 763	9 756	10 870	27 656	28 893	-4,28%

Note 14 – COMMISSIONS

COMMISSIONS PERCUES (EUR.000)	2014	2013	variation
Clientèle	7 552	7 725	-2,24%
Opérations sur titres	1 171	950	23,20%
Opérations de hors-bilan	1 899	2 785	-31,82%
TOTAL	10 622	11 461	-7,32%
COMMISSIONS PAYEES (EUR.000)	2014	2013	variation
Etablissements de crédit	42	42	-0,14%
Clientèle	66	1 043	-93,69%
Opérations sur titres	1 017	225	352,52%
TOTAL	1 125	1 310	-14,12%
COMMISSIONS NETTES	9 497	10 151	-6,44%

En application du CRC n°2009-03, la Banque procède désormais à l'étalement de manière linéaire (méthode alternative) des commissions reçues à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition de concours sur la durée de vie du crédit. La mise en place de cette nouvelle méthode de comptabilisation concerne la totalité des frais de dossier de crédit perçus à compter du 1^o janvier 2010. Compte tenu de leur caractère marginal, les honoraires et commissions versées aux apporteurs d'affaires n'ont pas été pris en considération.

Les commissions reçues, qui font l'objet d'un étalement, sont présentées en produits nets d'intérêts dans le produit net bancaire pour un montant de 719 K€ (contre 663 K€ en 2013).

Note 15 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(EUR. 000)	2014	2013
Représentation fiscale	2 408	1 983
Gestion Comptes / Autorisations	1 411	1 437
Assurances	1 320	1 290
Gestion Titres	-	-
Banque à distance	461	459
Moyens Paiement	750	277
Autres Commissions diverses	408	413
TOTAL	6 758	5 860

Sous l'impulsion des commissions de Représentation Fiscale (+21,4%) et des commissions sur moyens de paiement (+270,7%) les autres produits d'exploitation bancaire ont connu une progression de près de 900K€.

Note 16 – CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION :

(EUR. 000)	2014	2013
Salaires	14 613	14 604
Charges sociales	5 650	5 771
Dotations nettes risques personnel	195	(69)
IDR et médailles du travail	(70)	(430)
Impôts sur rémunérations	1 682	1 856
Impôts et taxes	760	953
Services extérieurs et autres frais administratifs	18 384	18 603
TOTAL	41 214	41 288

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est imputé en déduction des charges de personnel. Il s'élève à 359 K€ contre 243 K€ en 2013.

Note 17 – COÛT DU RISQUE :

	2014	2013
Dotations aux dépréciations	-7 160	-6 718
Dotations aux dépréciations liées à l'effet temps	-1 030	-364
Dotations aux dépréciations liées à la décote	0	0
Reprises de dépréciations	8 362	6 017
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des dépréciations	0	0
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	-4 635	-1 251
Récupérations sur créances amorties	0	0
	-1 321	-77
	382	94
TOTAL	-5 402	-2 300

Les dotations sur intérêts sur créances douteuses dont la dépréciation est obligatoire sont retraitées au niveau des intérêts et produits assimilés soit 293 K€ pour 2014 et 723 K€ pour 2013 en application du CRC 2000-03.

Note 18 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS :

(EUR. 000)	2014	2013
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles d'exploitation	346	121
Charges exceptionnelles	67	8
TOTAL	413	130
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels d'exploitation	10	-
Produits exceptionnels	25	92
TOTAL	35	92
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(377)	(38)

Note 19 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS :

Au titre de l'exercice 2013, la charge nette de l'impôt sur les sociétés s'explique de la façon suivante :

Impôts dus par l'intégration fiscale du groupe	0 K€
Crédit d'impôts	0 K€
Impôts différés	5.090 K€
TOTAL	5.090 K€

Le résultat du groupe MPB en intégration fiscale (regroupant MPB et MPC, la SCI étant en transparence fiscale) sur l'exercice 2014 fait ressortir un déficit fiscal de 7.248 K€. Ce résultat fiscal sera reporté sur les exercices futurs. Suite à cette affectation le solde des déficits reportables en avant s'établit à 44.806 K€

La Banque dispose également d'une créance sur le Trésor Public (carry-back) pour un montant de 6.780 K€, suite à la décision prise en 2010 de procéder à un report en arrière du déficit fiscal pour un montant de 23 352 K€, et après imputation de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2011.

Note 20 - OPERATIONS FERMES A TERME EN DEVISES :

(EUR.000)	2014	2013
Euro à recevoir contre devises à livrer	10 677	15 812
Change à terme et opérations d'échanges de trésorerie	0	0
Opérations d'échanges financiers	10 677	15 812
Devises à recevoir contre euro à livrer	11 863	21 950
Change à terme et opérations d'échanges de trésorerie	11 801	21 906
Opérations d'échanges financiers	62	44
Devises à recevoir contre devises à livrer	0	0
Change à terme et opérations d'échanges de trésorerie	0	0
Opérations d'échanges financiers	0	0
Devises à livrer contre devises à recevoir	0	0
Change à terme et opérations d'échanges de trésorerie	0	0
Opérations d'échanges financiers	0	0

Note 21 - INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME :

Les engagements correspondants sont enregistrés pour la valeur nominale des contrats dans les comptes de hors bilan.

Notre portefeuille d'instruments financiers à terme se décompose au 31 décembre 2014 comme suit :

POSITIONS					Total 2014	Total 2013	Juste valeur 2014
(EUR. 000)	moins de 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	>5 ans			
SWAPS DE TAUX							
Emprunteur taux fixe			6 782	18 284	25 066	33 176	-3 551
Emprunteur taux variable			0	24 878	24 878	26 348	-960
Prêteur taux fixe	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	0	0	6 782	43 161	49 943	59 525	-4 511

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à la valeur de marché lorsque l'instrument est coté ou à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Dans ce dernier cas, des corrections de valeur sont effectuées afin de tenir compte des risques de modèle ou de liquidité.

L'ensemble de nos opérations en tant qu'emprunteur à taux fixe sont des contrats négociés de gré à gré, ils constituent les macro couvertures des crédits à taux fixe accordés à la clientèle, les micro couvertures de nos titres d'investissement et de certaines opérations de crédit à la clientèle à taux fixe conformément au règlement 2005-01 et sont évalués à leur cours historique.

Les opérations emprunteur à taux variable bénéficient d'un taux capé sur la patte emprunteuse.

La juste valeur des instruments financiers dérivés a été déterminée conformément au règlement 2004-16 du Comité de la Réglementation Comptable.

Lorsqu'une défaillance d'une contrepartie est identifiée, le montant impayé des intérêts constatés en comptabilité (échus non réglés et courus non échus) est déprécié à 100% à hauteur du montant non garanti. La dépréciation des autres sommes enregistrées au titre du contrat s'effectue selon les mêmes règles que les opérations de crédit à la clientèle.

Note 22 - CONSTITUTION DU RESULTAT CONSOLIDE :

	2014	2013
Résultat social de MONTE PASCHI BANQUE SA	-5 640 K €	245 K €
Résultat social de MONTE PASCHI CONSEIL (FRANCE) SAS	-171 K €	4 K €
Dividendes versés par MPC à MPB	0 K €	0 K € *
Impôts différés	-5 090 K €	-3 442 K €
	-10 901 K €	-3 193 K €

* Opérations intragroupe retraitées en consolidation

Note 23 – RATIOS REGLEMENTAIRES :

La banque respecte au 31 décembre 2014 l'ensemble des ratios prudentiels.

La banque bénéficie d'un accord de refinancement de sa Maison Mère à hauteur de 350 Millions de dollars américains pour pallier ses éventuelles insuffisances de liquidités. Cet accord a été comptabilisé dans les engagements de financement reçus. Nous disposons également d'une ligne de trésorerie de 570 Millions d'Euros,

La liquidité de Monte Paschi Banque est contrôlée à travers l'outil Forex à J+3, avec une exigence de « réserves Banque de France » de l'ordre de 10M€ fixée par la Politique de gestion du risque global de taux et de change

Note 24 – EFFECTIF :

La Moyenne de notre effectif au 31/12/2014 se ventile de la façon suivante :

Cadres hors classe	4
Cadres	161
Employés	136

Note 25 – HONORAIRES DES CAC :

Les honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre de l'exercice 2014, pour leurs travaux de commissariat aux comptes, certification, examens des comptes individuels et consolidés, sont décomposés de la façon suivante :

(Montants HT)

Ernst & Young	Examen des comptes annuels	73 K€
	Reporting Maison-Mère	30 K€
MBV	Examen des comptes annuels	49 K€
KMPG Audit	autres missions (juridiques, Ddl)	16,6 K€

Note 26 – REMUNERATIONS DES ADMINISTRATEURS :

La loi prévoit également que le rapport précise le montant des rémunérations et avantages alloués aux mandataires sociaux. De ce fait, l'Assemblée Générale du 17 avril 2014 a fixé à 132.000 euros le montant maximum de la somme annuelle à verser aux membres du Conseil d'administration à titre de jetons de présence et ce jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement.

Note 27 – INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

En application du règlement n°2010-04 de l'ANC du 07/10/2010 est faite obligation de présenter en annexe une liste des transactions significatives effectuées par l'Etablissement avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

Une transaction est considérée comme significative si son omission ou son inexactitude est susceptible d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les comptes. Les conditions peuvent être considérées comme normales lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par l'Etablissement dans les rapports avec les tiers, de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque, compte tenu des conditions en usage dans les sociétés du même secteur.

A ce titre aucune transaction répondant aux critères déclaratifs n'est à relever pour l'exercice 2014.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

MBV & Associés

ERNST & YOUNG et Autres

Monte Paschi Banque S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2014

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

MBV & Associés
26, rue Cambacérés
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris- La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Monte Paschi Banque S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Monte Paschi Banque S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimation comptables

Provisionnement des risques de crédit

Comme indiqué dans les notes 1.8 et 1.9 de l'annexe aux comptes consolidés, votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture à l'actif par des dépréciations déterminées sur base individuelle.

Provisionnement des engagements sociaux

Votre société constitue des provisions pour couvrir ses engagements sociaux. Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés et nous avons vérifié le caractère approprié de l'information fournie dans les notes 1.12 a) et 1.12 b) de l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 26 mars 2015

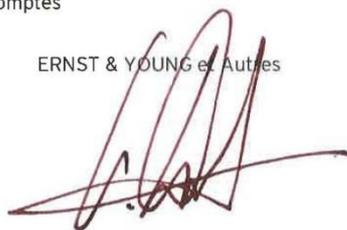
Les Commissaires aux Comptes

MBV ET ASSOCIES



Martine Leconte

ERNST & YOUNG et Autres



Olivier Durand

BILAN SOCIAL 2014

BILAN SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2014

En '000' €

ACTIF					PASSIF				
	Notes	2014	2013	Variation		Notes	2014	2013	Variation
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes courants postaux		28 372	19 369	46,48%	Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes courants postaux		-	-	ns
Créances sur les établissements de crédit	2	125 312	65 702	90,73%	Dettes envers les établissements de crédit	2	124 282	70 985	75,08%
Créances sur la clientèle	3 et 4	1 007 285	1 023 924	-1,63%	Comptes créditeurs de la clientèle	3	1 044 354	991 520	5,33%
Obligations et autres titres à revenu fixe	6	68 021	36 667	85,51%	Dettes représentées par un titre	3	607	1 511	-59,84%
Actions et autres titres à revenu variable	6	820	819	0,06%	Autres passifs	8	2 241	5 399	-58,49%
Parts dans les entreprises liées	5	1 301	1 297	0,34%	Comptes de régularisation	9	15 043	29 565	-49,12%
Immobilisations incorporelles	7	3 993	4 014	-0,53%	Provisions	10	5 139	5 802	-11,42%
Immobilisations corporelles	7	16 973	13 080	29,76%	Fonds pour risques bancaires généraux		600	600	0,00%
Autres actifs	8	11 900	11 659	2,07%	Dettes subordonnées		-	-	ns
Comptes de régularisation	9	19 270	25 473	-24,35%	Capital souscrit	11	69 632	69 632	0,00%
					Primes d'émission	11	22 350	22 350	0,00%
					Réserves	11	48 401	48 359	0,09%
					Report à nouveau	11	- 43 762	- 43 965	-0,46%
					Résultat de l'exercice	11	- 5 640	245	-2403,72%
TOTAL DE L'ACTIF		1 283 247	1 202 004	6,76%	TOTAL DU PASSIF		1 283 247	1 202 004	6,76%
Hors-Bilan					Hors-Bilan				
Engagements donnés					Engagements reçus				
* Engagements de financement		69 729	71 112	-1,95%	* Engagements de financement		341 085	289 607	17,77%
* Engagements de garantie		187 053	179 391	4,27%	* Engagements de garantie		37 013	44 001	-15,88%

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION 2014 (SOCIAL)

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (SOCIAL) AU 31 DECEMBRE 2014

En '000' €	Notes	2014	2013	Var en Mt	Evol.
Intérêts et produits assimilés	12	37 498	39 775	-2 277	-5,7%
Intérêts et charges assimilées	12	-9 757	-10 870	1 113	-10,2%
Revenu des titres à revenu variable		134	121	13	10,7%
Commissions (produits)	13	10 622	11 158	-536	-4,8%
Commissions (charges)	13	-1 125	-1 204	79	-6,6%
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		156	180	-24	-13,1%
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		1	410	-409	-99,8%
Gains ou pertes sur opérations sur instruments financiers		0	0	0	ns
Autres produits d'exploitation bancaire	14	6 922	5 961	961	16,1%
Autres charges d'exploitation bancaire		-757	-778	21	-2,8%
PRODUIT NET BANCAIRE		43 695	44 753	-1 058	-2,4%
Charges générales d'exploitation	15	-41 344	-41 448	104	-0,3%
Dotations aux amort., dépréciations et provisions sur immob. Incorp. et corporelles		-2 226	-1 739	-486	28,0%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		125	1 565	-1 440	-92,0%
Coût du risque	16	-5 388	-2 300	3 088	134,3%
RESULTAT D'EXPLOITATION		-5 263	-735	-4 528	616,1%
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		0	1 012	-1 012	-100,0%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-5 263	277	-5 540	-2001,9%
Résultat exceptionnel	17	-377	-38	-340	905,7%
Impôts sur les bénéfices	18	0	6	6	-100,0%
(Dotation) reprise des fonds pour risques bancaires généraux		0	0	0	ns
RESULTAT NET		-5 640	245	-5 885	-2403,7%

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Faits significatifs

Contrôle fiscal

La banque a fait l'objet d'un contrôle des autorités fiscales sur les exercices 2010 et 2011. Par courrier du 28/05/14, l'Administration a confirmé la rectification des résultats fiscaux de ces deux exercices pour un montant global de 581K€ Ce montant a été défalqué du report déficitaire existant et n'a pas impacté les résultats de l'exercice.

Note 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes sociaux de Monte Paschi Banque S. A. sont établis conformément aux principes comptables fixés par le règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables relatifs aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les principales méthodes comptables adoptées par la Banque sont les suivantes :

1.1) Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes de l'exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2) Changement de méthode comptable

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable durant l'exercice 2014

1.3) Opérations libellées en devises :

Conformément au règlement 89.01 modifié du Comité de la Réglementation Bancaire, les créances et dettes libellées en devises sont converties aux taux de change indiqués par la Banque de France le dernier jour de la Bourse du mois de décembre. Les différences pouvant résulter de cette conversion sont portées au compte de résultat. Les positions de change sont réévaluées mensuellement en appliquant le cours en vigueur en fin de mois. Le résultat de change ainsi dégagé est inclus dans le compte de résultat sous la rubrique "Solde en bénéfice ou en perte des opérations de change".

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de l'opération.

En application des articles 5 du règlement 89-01 modifié et 4 de l'instruction 89-04, les positions de change à terme sont réévaluées :

- au cours du terme lorsqu'il s'agit d'opérations de change à terme dites «sèches» ou d'opérations de change à terme effectuées en couverture d'une autre opération de change à terme ;
- au cours du comptant pour les autres opérations, en particulier les swaps cambistes.

1.4) Opérations sur instruments financiers :

La banque intervient sur différents marchés, organisés ou de gré à gré, d'instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, de taux d'intérêts essentiellement.

L'évaluation des instruments de taux d'intérêt à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur un marché organisé ou assimilé et inclus dans un portefeuille de transaction est effectuée par référence à leur valeur de marché à la date de clôture. Les gains ou pertes correspondants sont directement portés dans les résultats de l'exercice, qu'ils soient latents ou réalisés. Ils sont inscrits au compte de résultat, sous la rubrique « Gains et pertes sur opérations financières ».

Les résultats relatifs aux contrats négociés de gré à gré constituant des positions ouvertes isolées sont enregistrés dans les résultats au dénouement des contrats ou prorata temporis, selon la nature de l'instrument. Les pertes éventuelles font l'objet d'une provision pour risques.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

Les opérations complexes (ASSET SWAPS), classées en portefeuille d'investissement, ne font l'objet d'aucune réévaluation au prix de marché.

1.5) Opérations sur titres :

Conformément au règlement n°2005-01 modifié par les règlements n°2008-07 et n°2008-17 du Comité de la Réglementation Bancaire, la Banque a classé sous la rubrique "Opérations sur titres" tous les titres achetés dans le cadre de ses interventions habituelles :

- selon leur nature : titres à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable, obligations assimilables du trésor, titres à revenu fixe et titres à revenu variable.
- selon le portefeuille de destination en fonction de l'intention de gestion : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement ou titres de participation.

Les règles d'évaluation et de classement sont ainsi présentées de la manière suivante :

a - Titres de transaction :

Les interventions effectuées dès l'origine avec l'intention de vendre les titres au plus tard au terme d'une durée de détention de six mois sont classées sous la rubrique "Titres de transaction". Les titres de transaction sont comptabilisés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition frais exclus,

en incluant le cas échéant les intérêts courus. Les frais d'acquisition sont comptabilisés directement en charges. À chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat. Au 31 décembre 2014, la banque ne détient aucun titre de cette nature.

b - Titres de placement :

Sous la rubrique "Titres de placement" sont classées les actions et les obligations détenues par la Banque. Les obligations sont inscrites à leur prix d'acquisition hors coupon couru et hors frais d'acquisition. A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable, corrigée des amortissements de la décote, et le prix de marché des titres sont constatées par voie de dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Les intérêts courus non échus du portefeuille obligataire sont inscrits dans les produits de l'exercice.

c - Titres d'investissement :

Les titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir de façon durable sont classés sous la rubrique "Titres d'investissement" ; ils sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition hors coupon couru et hors frais d'acquisition. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produits sur la durée de vie résiduelle des titres.

Ces titres d'investissements peuvent être couverts par des contrats d'échange de taux d'intérêts. Lors de l'arrêté comptable, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées, les moins-values latentes ne font pas l'objet d'une dépréciation, sauf s'il existe une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance en raison de circonstances nouvelles ou une probabilité de défaillance de l'émetteur.

Conformément au règlement n°2005-03 modifié sont considérées comme douteux les titres d'investissement pour lesquels la banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements. Sont ainsi considérés comme douteux les titres présentant un impayé de 3 mois, ainsi que les titres présentant des caractéristiques de risque avéré.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont présentées dans la rubrique « Gains ou pertes sur actifs immobilisés ».

d - Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés au prix de revient. A la clôture de l'exercice, il est procédé à une évaluation de la valeur d'utilité de ces titres et les dépréciations en découlant sont constatées en déduction de l'actif.

1.6) Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au prix de revient historique sous déduction des amortissements cumulés.

Les méthodes d'amortissements et les durées de vie estimées sont les suivantes :

Constructions	35 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Mobilier et matériel de bureau, agencements, installations	5 et 10 ans	linéaire
Autre matériel informatique	3 ans	dégressif
Frais de développement et d'acquisition de logiciels	1 et 3 ans	linéaire
Frais de développement et d'acquisition du progiciel bancaire (SAB)	5 ans	linéaire
Forex 2000	5 ans	linéaire
Droit au bail	non amorti	

1.7) Impôt sur les sociétés :

Les revenus en intérêts de source étrangère sont comptabilisés nets de retenue à la source.

Les crédits d'impôt relatifs à ces revenus sont imputés sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de comptabilisation de ces revenus.

1.8) Créances sur la clientèle :

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales, comptes débiteurs de la clientèle et autres crédits.

Les prêts consentis et les engagements de crédit confirmés sont répartis entre les encours réputés sains, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une restructuration, et les encours jugés douteux.

Le suivi des créances s'appuie depuis le 1er janvier 2005 sur un système de notation des risques de crédit de la maison mère en les répartissant en trois grandes rubriques :

A : clients sains ;

B : clients sensibles et douteux ;

C : clients contentieux.

Ces rubriques sont assorties de sous rubriques déterminant le degré de risque établi pour un client ou groupe de clients.

Des garanties sont prises de manière à prémunir la banque contre les risques d'insolvabilité du débiteur (exemple : garanties personnelles ou garanties hypothécaires. Monte Paschi Banque diversifie les sûretés retenues afin de limiter ces risques : collatéraux physiques ou garanties bancaires)

Sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles la banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements. Sont ainsi considérées comme douteuses les créances présentant un impayé de 3 mois (6 mois pour les crédits immobiliers et 9 mois pour les crédits aux collectivités territoriales), les créances présentant des caractéristiques de risque avéré ou faisant l'objet d'une procédure contentieuse. Le déclassement en douteux d'une créance entraîne immédiatement celui de l'ensemble des encours et des engagements

relatifs au débiteur dans cette même catégorie, selon le principe de contagion, et le cas échéant, le déclassement en douteux des contreparties du même groupe, selon une analyse au cas par cas. Par ailleurs, la Monte Paschi Banque applique depuis le 1er janvier 2008 les dispositions du règlement n°2007-06 du 14 décembre 2007 relatif au caractère douteux des découverts.

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines, à condition qu'il ne présente aucun risque avéré et qu'aucune procédure contentieuse ne soit en cours. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration dont les termes sont respectés sont également reclassées parmi les créances saines.

Lorsque la restructuration d'une créance reclassée parmi les créances saines a été conclue à des conditions hors marché, celle-ci est spécifiquement identifiée et donne lieu au calcul d'une décote représentant l'écart d'intérêt entre les nouvelles conditions de rémunération et le taux d'intérêt d'origine de la créance. Lorsqu'une créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente à nouveau des échéances impayées, quelles qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est déclassée en créance douteuse.

Enfin, sont considérés comme douteux compromis les encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé.

1.9) Dépréciations sur créances douteuses :

Les dépréciations sur créances douteuses sont dotées sur la base des risques de non recouvrement évalués par la Direction de la Banque. Les dépréciations en euros affectées aux risques en euros et en devises sont déduites des rubriques appropriées de l'actif du bilan. Les intérêts impayés à plus de 3 mois sont considérés comme douteux et sont en conséquence intégralement dépréciés.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécouvrables, les récupérations sur créances amorties, l'effet d'actualisation sur les flux futurs recouvrables relatif au calcul des dépréciations et les décotes calculées sur créances restructurées sont regroupées dans la rubrique « Coût du risque », à l'exclusion des dotations aux dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, dans le produit net bancaire. L'étalement actuariel de la décote sur créances restructurées et l'effet de désactualisation figurent au même titre que les intérêts dans le produit net bancaire.

1.10) Accord de participation des salariés :

La Monte Paschi Banque a conclu un accord de participation en 2001.

Bien que les autres sociétés du groupe MONTE PASCHI aient un effectif inférieur à cinquante salariés, seuil au-delà duquel la participation est obligatoire, la Direction souhaite faire bénéficier de la participation l'ensemble des salariés en raison de leur appartenance au groupe. En conséquence, il a été décidé d'instituer un régime de participation des salariés commun à ces quatre sociétés conformément aux dispositions de l'article L3322-7 du Code du travail.

1.11) Provisions :

Les provisions, autres que celles afférentes à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation de Monte Paschi Banque à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalent de celui-ci.

Les dotations et reprises sur ces provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures ainsi couvertes.

1.12) Passifs sociaux :

a - Indemnités de départ à la retraite :

Dans le cadre de la Convention Collective, la banque verse au Personnel partant en retraite une indemnité de départ. Une évaluation actuarielle des indemnités de départs à la retraite a été effectuée selon la méthode prospective avec variante ; la dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité avec projection des augmentations futures de salaires dans le cadre du départ à l'initiative des salariés. Pour l'année 2014, les critères de projection ont été affinés et pris en compte pour cadrer le mieux possible au contexte de la banque et ont été définis comme suit.

- âge moyen de départ à la retraite estimé à 62 ans ;
- taux moyen de revalorisation annuelle des rémunérations de 1,5% ;
- taux de turn-over variable selon la tranche d'âge (7,34% de 16 à 30 ans, 11,37% de 30 à 50 ans et 1,95% de 50 à 75 ans).

La dette s'élève à 2.572.103 € au 31 décembre 2014 pour la banque, Cette évaluation est totalement provisionnée. Ces estimations sont la résultante d'une étude statistique et démographique faite par nos ressources humaines afin de tenir compte de la réalité de notre population.

b – Indemnités médailles du travail :

Conformément à la loi et en harmonie avec les dates d'obtention de la Médaille du Travail, une gratification d'ancienneté est versée dans les conditions suivantes :

- 20 ans d'ancienneté professionnelle : 1 mois de salaire ;
- 30 ans d'ancienneté professionnelle : 1,5 mois de salaire ;
- 35 ans d'ancienneté professionnelle : 1,75 mois de salaire ;
- 40 ans d'ancienneté professionnelle : 2 mois de salaire.

Les critères de projection retenus sont équivalents à ceux appliqués pour les indemnités de retraite. .

Cette gratification est calculée en fonction de l'ancienneté professionnelle tous employeurs confondus. La provision constituée au titre des médailles du travail s'élève à 706.119 € au 31 décembre 2014 pour la banque.

c - Rattachement de la C. R. P. B. au régime de retraite général :

Les pensions et retraites du personnel sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations.

Par la circulaire n° 2006-02, le Conseil d'administration de la CRPB a décidé de ne pas appeler de cotisations au titre de l'exercice 2014. Les calculs effectués permettent en effet d'indiquer que les réserves au 31 décembre 2014 couvrent les dépenses futures résultant de la mise en œuvre de l'accord collectif. Dans ces conditions, la Monte Paschi Banque n'a enregistré aucun engagement à l'égard de la CRPB au titre du complément bancaire pour l'exercice 2014.

1.13) Droit individuel à la formation (DIF) :

Le DIF, institué par l'Accord National Interprofessionnel du 5 décembre 2003, repris par la loi du 4 mai 2004 permet une coaction du salarié et de l'employeur en matière de formation professionnelle.

Le DIF permet donc à chaque salarié de capitaliser du temps de formation, qu'il peut ensuite utiliser à sa propre initiative, mais avec l'accord de l'employeur. Chaque salarié ayant un an d'ancienneté dans l'entreprise peut bénéficier de 20 heures de formation par an, cumulables sur 6 ans au maximum, soit 120 heures.

A la fin de l'année 2014, 26.766 heures étaient acquises au titre du DIF.

A compter du 1^{er} janvier 2015, le DIF est remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF).

1.14) Gains ou pertes sur actifs immobilisés :

Les gains ou pertes sur actifs immobilisés regroupent les plus ou moins-values de cession ainsi que les dépréciations sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, titres d'investissement et immobilisations d'exploitation.

Note 2 - CREANCES ET DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT :

Les créances et dettes envers les établissements de crédit sont classées au bilan suivant leur durée. A la fin des exercices 2014 et 2013, la présentation de ces postes selon la durée restant à courir était la suivante :

CREANCES (EUR.000)					2014	2013	Variation
	< 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	> 5 ans			
COMPTES A VUE	58 046	0	0	0	58 046	55 711	4,19%
PRETS JJ	0	0	0	0	0	0	n.s.
PRETS TERME	24 118	39 485	0	0	63 603	0	n.s.
PRETS FINANCIERS	185	319	208	2 165	2 877	9 316	-69,11%
CREANCES RATTACHEES	786	0	0	0	786	674	16,58%
TOTAL	83 135	39 804	208	2 165	125 312	65 702	90,73%

DETTES (EUR.000)					2014	2013	Variation
	< 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	> 5 ans			
COMPTES A VUE	15 130	0	0	0	15 130	17 304	-12,57%
EMPRUNTS JJ	40 000	0	0	0	40 000	0	n.s.
EMPRUNTS TERME	0	3 146	44 097	21 583	68 827	53 238	29,28%
DETTES RATTACHEES	325	0	0	0	325	443	-26,63%
TOTAL	55 455	3 146	44 097	21 583	124 282	70 985	75,08%

Début juin, parmi les mesures de politique monétaire, la BCE a annoncé un nouveau programme d'opération de financement des établissements de crédit (TLTRO : Targeted Long-Term Refinancing Operations) visant en priorité à contenir l'activité de prêt bancaire au secteur privé non financier.

La Banque a décidé de participer à ce programme et bénéficie d'une allocation de 30M€ au taux de 0.15% pour une durée de 2 ans, renouvelable 2 ans sous la condition d'accroissement des emplois clientèle.

Note 3 - CREANCES ET DETTES ENVERS LA CLIENTELE ET REPRESENTÉES PAR UN TITRE :

La répartition typologique des créances et dettes envers la clientèle et représentées par un titre au 31 Décembre 2014 était la suivante :

(EUR.000)	2014	2013		2014	2013
CREANCES			DETTES		
Créances commerciales	33 293	31 396	comptes sur livrets	99 319	92 278
Prets clientèle financière	736	779	autres cptes épargne réglementés	4 041	4 527
Autres crédits	847 158	867 864	C/C créditeurs	724 647	668 230
C/C débiteurs	126 098	123 884	comptes à terme	215 801	226 154
Affacturage	-	-	emprunts clientèle financière	-	-
			bons de caisse	116	121
			certificats de dépôts	493	1 393
			autres sommes dues	544	328
	1 007 285	1 023 924		1 044 961	993 031

Les créances et dettes envers la clientèle et représentées par un titre sont classées au bilan suivant leur durée. Les dettes représentées par un titre sont principalement constituées de Titres de créances négociables. A la fin des exercices 2014 et 2013, la présentation de ces postes selon la durée restant à courir est la suivante :

(EUR.000)	2014	2013		2014	2013
CREANCES			DETTES		
Moins de 3 mois	241 203	253 610	Moins de 3 mois	842 986	791 665
De 3 mois à 1 an	131 294	95 745	De 3 mois à 1 an	86 241	59 037
De 1 à 5 ans	345 169	363 486	De 1 à 5 ans	89 180	120 102
Plus de 5 ans	286 810	308 107	Plus de 5 ans	21 818	17 487
Créances rattachées	2 809	2 977	Dettes rattachées	4 735	4 740
	1 007 285	1 023 924		1 044 961	993 031

Les créances douteuses sont classées dans les créances de moins de 3 mois.

Note 4 - RISQUES SUR CREDITS A LA CLIENTELE :

L'analyse des encours au regard des dépréciations constatées se présente ainsi :

K€	2014	2013	Variation
Engagements globaux bruts	1 049 977	1 066 525	-1,55%
Engagements sains	954 765	974 356	-2,01%
Engagements restructurés	16 291	8 803	85,06%
Engagements douteux	74 332	78 459	-5,26%
Engagements douteux compromis	4 589	4 906	-6,47%
Dépréciations	42 691	42 601	0,21%
Engagements nets	1 007 285	1 023 924	-1,63%
Taux de couverture des engagements douteux et douteux compromis	54%	51%	5,86%
Poids des douteux et douteux compromis sur encours global	7,52%	7,82%	-3,84%
Dépréciations (K€)	2014	2013	Variation
solde au 1er janvier	42 601	40 299	5,71%
Dotations et reprises, utilisation de l'exercice	-71	2 812	-102,53%
Dotations et reprises liées à l'effet temps	161	-510	-131,58%
Dotations et reprises liées à la décote	0	0	0,00%
Solde au 31 décembre	42 691	42 601	0,21%

L'actualisation des flux futurs sur les créances douteuses et douteuses compromises au titre de l'exercice 2014 entraîne une reprise nette de 161.081 €.

Les encours douteux compromis sont des encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquels un passage en perte à terme est envisagé.

Note 5 – PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES :

Les filiales et participations au 31 Décembre 2014 sont les suivantes (en milliers d'euros) :

	Valeur nette 31/12/14	Valeur nette 31/12/13	Quote-part détenue	Capitaux propres hors résultat	Résultat de l'exercice
Filiales (France)					
Monte Paschi Conseil (France) SAS	38	38	100,00%	36	-171
SCI Immobilière Victor Hugo	0,1	0,1	99,00%	0,1	124
TOTAL	38	38			
Autres participations					
Avances aux associés et parts SCI	776	772			
Monte Paschi Luxembourg	1	1			
Certificats d'associations	486	486			
TOTAL	1 263	1 259			
TOTAL GENERAL	1 301	1 297			

Les avances aux associés représentent principalement le compte de la SCI IMMOBILIERE VICTOR HUGO.

Les résultats de MONTE PASCHI CONSEIL (France) bénéficient de l'intégration fiscale avec Monte Paschi Banque SA.

Note 6 – PORTEFEUILLE-TITRES :

Au 31 Décembre 2014, la banque détient dans son portefeuille les valeurs suivantes :

	(EUR.000)	2014	2013	Variation
Titres d'investissement		56 946	34 986	62,77%
dont douteux		0	0	
Titres de placement		9 769	1 357	620,03%
Titres de transaction		0	0	
Autres titres		822	822	0,06%
Créances rattachées		1 461	548	166,46%
TOTAL		68 998	37 712	82,96%
Dépréciations		-156	-226	-30,91%
dont dépréciations sur titres d'investissements douteux		0	0	
MONTANT NET		68 841	37 486	83,64%
Titres du secteur public		10 031	2 000	401,57%
Titres du secteur privé		57 349	34 938	64,15%
Créances rattachées		1 461	548	166,46%
TOTAL		68 841	37 486	83,64%
Ventilation des titres d'investissement par durée résiduelle :				
	(EUR.000)	2014	2013	
Moins de 3 mois		5 000	0	n.s.
De 3 mois à 1 an		9 999	19 991	-49,98%
De 1 an à 5 ans		41 948	14 995	179,74%
Plus de 5 ans		0	0	
TOTAL		56 946	34 986	62,77%

Durant l'exercice, la Banque a reconstitué un portefeuille de titres pour compte propre poursuivant plusieurs objectifs :

- alimenter le coussin d'Actifs Liquides de Haute Qualité (HQLA) pour répondre aux exigences des nouveaux ratios de liquidité (LCR, NSFR)
- réduire l'exposition au risque de taux par la reconstitution du portefeuille de macro-couverture des comptes à vue
- optimiser la liquidité disponible au regard du contexte de taux bas attendu comme durable et des rémunérations négatives des dépôts interbancaires au jour le jour et auprès de la Banque Centrale.

Au 31 Décembre 2014, la valeur de marché des titres d'investissement s'élevait à 56.843 K€.

Le montant net des décotes (-)/surcotes (+) restant à amortir en fin d'exercice sur les titres de placement et d'investissement est de 3.156 K€.

Des provisions pour dépréciation à hauteur de 127.476 € (sur un montant nominal de 1.158 871 €) sont constatées sur le titre de placement AEOLOS.

Dans le cadre du dispositif de gestion des garanties (système 3G) la banque a mis en nantissement auprès de la Banque de France une partie importante de son Portefeuille Titres. Au 31 Décembre 2014, les valeurs remises en garanties représentaient une valeur comptable de 39.550 K€. En contrepartie, en incluant les créances privées TRICP la banque bénéficie d'une ligne de refinancement de 62.605 K€. Depuis fin 2010, aucune utilisation n'est à signaler.

Note 7 – IMMOBILISATIONS :

(EUR.000)	2013	Augmentation	Diminution	2014	Variation
Terrains et constructions	2 183			2 183	0,00%
Immobilisations incorporelles	3 427	2		3 429	0,06%
Matériel de transport	0			0	
Mob. et mat. de bureau et inf.	5 475	536	1 398	4 613	-15,75%
Agencements, installations	17 938	4 251	3 196	18 992	5,88%
Immobilisations en cours	1 362	2 276	1 362	2 276	67,13%
Logiciels	12 048	409		12 457	3,39%
Valeur brute	42 432	7 473	5 956	43 949	3,58%
Amortissements cumulés	-25 338	-2 226	-4 580	-22 983	-9,29%
Valeur nette	17 094	5 248	1 376	20 966	22,65%

Les nouveaux investissements représentent principalement les dépenses effectuées pour l'ouverture de la nouvelle agence de Paris Opéra, le déménagement de l'agence de Strasbourg, et la rénovation de l'agence d'Aix

Les immobilisations en cours concernent la future agence de Paris Madeleine et la rénovation de l'Agence de Marseille.

Les sorties d'immobilisations concernent principalement le site de l'ancien siège social et agence rue Meyerbeer. La valeur résiduelle de ces immobilisations n'est pas significative.

Note 8 – AUTRES ACTIFS ET PASSIFS :

AUTRES ACTIFS (EUR. 000)	2014	2013	Variation
Dépôts de garantie versés	2 191	2 067	5,99%
T.V.A.	240	444	-45,98%
Créances d'impôt exigible	7 439	7 101	4,77%
Stocks d'immeubles	1 450	-	
Divers	580	2 047	-71,69%
TOTAL	11 900	11 659	2,07%
AUTRES PASSIFS (EUR. 000)	2014	2013	Variation
Primes sur instruments financiers	-	-	-
Prélèvements et autres impôts	69	128	-46,36%
T.V.A.	159	131	20,83%
Personnel et organismes sociaux	1 226	2 773	-55,81%
Comptes passage assurances	31	38	-18,45%
Dettes sur l'Etat		-	
Divers	757	2 328	-67,48%
TOTAL	2 241	5 399	-58,49%

Figurent sous la rubrique « Créances d'impôts exigibles » :

- la créance de carry-back pour 6.780 K€ constituée lors de l'exercice 2010,
- les crédits d'impôts relatifs au CICE constitués depuis 2013 pour un montant de 602 K€

Note 9 - COMPTES DE REGULARISATION :

(EUR. 000)	2014	2013	Variation
ACTIF			
Produits à recevoir	1 863	1 995	-6,60%
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 655	2 564	-35,44%
Comptes de recouvrement	13	(237)	-105,38%
Autres comptes débiteurs	15 739	21 150	-25,58%
TOTAL	19 270	25 473	-24,35%
PASSIF			
Charges à payer	3 210	3 542	-9,38%
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2 264	2 140	5,79%
Comptes de recouvrement	2 377	1 804	31,74%
Autres comptes créditeurs	7 192	22 080	-67,42%
TOTAL	15 043	29 565	-49,12%

Note 10 – PROVISIONS

(EUR.000)	2013	dotations	reprises	utilisations	2014
Provisions	2 280	340	1 600	108	912
Provisions risques opérationnels	174	1 000	97	128	949
Provisions pour indemnités de retraite et médailles du travail	3 349	36	106		3 279
TOTAL	5 802	1 376	1 802	236	5 139

La provision de 1.600 K€ constituée en 2013 afin de se prémunir des éventuels risques sur une créance en syndication a été reprise pour être affectée individuellement au niveau du dossier.

Une dotation de 1.000 K€ a été passée dans l'attente d'un jugement concernant un dossier de risque opérationnel.

Note 11 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES :

(EUR. 000)	2013	Variations	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	2014	Variations
Capital social	69 632	0			69 632	0,00%
Prime d'émission	22 350				22 350	0,03%
Réserve légale	5 259				5 259	0,00%
Réserve spéciale indisponible	100		41		141	244,14%
Réserve facultative	43 000				43 000	0,00%
Report à nouveau	-43 965		204		-43 761	-17,41%
Dividendes	0				0	ns
Résultat de l'exercice	245		-245	-5 640	-5 640	-145,02%
	96 621	0	0	-5 640	90 981	-3,82%

Le capital social est composé de 4.569.047 actions d'un montant nominal de 15,24 € entièrement libérées.

RESERVE LEGALE

La réserve légale est constituée par un prélèvement obligatoire de 5% du bénéfice net jusqu'à ce qu'elle atteigne 10% du capital social. Cette réserve n'est pas distribuable.

RESERVE FACULTATIVE

La réserve facultative est constituée par l'affectation d'une partie du résultat, décidée en Assemblée Générale.

FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX

Les fonds pour risques bancaires généraux sont dotés et repris à la discrétion des dirigeants de la banque, en vue de couvrir les risques généraux de l'activité bancaire. En aucun cas, ils ne couvrent des risques identifiés lesquels font l'objet de provisions et de dépréciations spécifiques.

Note 12 – INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES

(EUR.000)	Produits		Charges		Marge nette		Variations
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	
Sur opérations avec les établissements de crédit	2 650	2 601	3 675	4 722	-1 024	-2 121	-51,70%
Sur opérations avec la clientèle	33 919	34 646	5 785	6 006	28 134	28 640	-1,76%
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	928	2 527	297	142	631	2 386	-73,56%
Autres intérêts et produits assimilés	0	1	0	0	0	1	-69,64%
Total	37 498	39 775	9 757	10 870	27 741	28 905	-4,03%

Note 13 – COMMISSIONS

COMMISSIONS PERCUES (EUR.000)	2014	2013	variation
Clientèle	7 552	7 959	-5,11%
Opérations sur titres	1 171	1 225	-4,43%
Opérations de hors-bilan	1 899	1 974	-3,80%
TOTAL	10 622	11 158	-4,80%
COMMISSIONS PAYEES (EUR.000)			
	2014	2013	variation
Etablissements de crédit	42	35	20,42%
Clientèle	66	1 041	-93,68%
Opérations sur titres	1 017	128	693,82%
TOTAL	1 125	1 204	-6,56%
COMMISSIONS NETTES			
	9 497	9 954	-4,59%

En application du CRC n°2009-03, la Banque procède désormais à l'étalement de manière linéaire (méthode alternative) des commissions reçues à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition de concours sur la durée de vie du crédit. La mise en place de cette nouvelle méthode de comptabilisation concerne la totalité des frais de dossier de crédit perçus à compter du 1^o janvier 2010. Compte tenu de leur caractère marginal, les honoraires et commissions versées aux apporteurs d'affaires n'ont pas été pris en considération.

Les commissions reçues, qui font l'objet d'un étalement, sont présentés en produits nets d'intérêts dans le produit net bancaire pour un montant de 719 K€ (contre 663 K€ en 2013).

Note 14 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(EUR. 000)	2014	2013
Représentation fiscale	2 408	1 983
Gestion Comptes / Autorisations	1 411	1 437
Assurances	1 320	1 290
Banque à distance	461	459
Moyens Paiement	750	277
Autres Commissions diverses	532	514
Autres frais/dépenses refacturés	40	-
TOTAL	6 922	5 961

Sous l'impulsion des commissions de Représentation Fiscale (+21,4%) et des commissions sur moyens de paiement (+270,7%) les autres produits d'exploitation bancaire ont connu une progression de près de 1.000K€.

Note 15 – CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION :

(EUR. 000)	2014	2013
Salaires	14 613	14 604
Charges sociales	5 650	5 771
Dotations nettes risques personnel	195	(69)
IDR et médailles du travail	(70)	(430)
Impôts sur rémunérations	1 682	1 856
Impôts et taxes	745	952
Services extérieurs et autres frais administratifs	18 529	18 763
TOTAL*	41 344	41 448

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est imputé en déduction des charges de personnel. Il s'élève à 359 K€ contre 243 K€ en 2013.

Note 16 – COUT DU RISQUE :

	2014	2013
Dotations aux dépréciations	-7 146	-6 718
Dotations aux dépréciations liées à l'effet temps	-1 030	-364
Dotations aux dépréciations liées à la décote	0	0
Reprises de dépréciations	8 362	6 017
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des dépréciations	-4 635	-1 251
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	-1 321	-77
Récupérations sur créances amorties	382	94
TOTAL	-5 388	-2 300

Les dotations sur intérêts sur créances douteuses dont la dépréciation est obligatoire sont retraitées au niveau des intérêts et produits assimilés soit 293 K€ pour 2014 et 723 K€ pour 2013 en application du CRC 2000-03.

Note 17 – CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS :

(EUR. 000)	2014	2013
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles d'exploitation	346	121
Charges exceptionnelles	67	8
TOTAL	413	130
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels d'exploitation	10	-
Produits exceptionnels	25	92
TOTAL	35	92
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(377)	(38)

Note 18 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS :

Au titre de l'exercice 2014, aucune charge d'impôt sur les sociétés n'est constatée.

La Banque dispose également d'une créance sur le Trésor Public (carry-back) pour un montant de 6.780 K€, suite à la décision prise en 2010 de procéder à un report en arrière du déficit fiscal pour un montant de 23 352 K€, et après imputation de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2011

Note 19 - OPERATIONS FERMES A TERME EN DEVISES :

(EUR.000)	2014	2013
Euro à recevoir contre devises à livrer	10 677	15 812
Change à terme et opérations d'échanges de trésorerie	0	0
Opérations d'échanges financiers	10 677	15 812
Devises à recevoir contre euro à livrer	11 863	21 950
Change à terme et opérations d'échanges de trésorerie	11 801	21 906
Opérations d'échanges financiers	62	44
Devises à recevoir contre devises à livrer	0	0
Change à terme et opérations d'échanges de trésorerie	0	0
Opérations d'échanges financiers	0	0
Devises à livrer contre devises à recevoir	0	0
Change à terme et opérations d'échanges de trésorerie	0	0
Opérations d'échanges financiers	0	0

Note 20 - INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME :

Les engagements correspondants sont enregistrés pour la valeur nominale des contrats dans les comptes de hors bilan.

Notre portefeuille d'instruments financiers à terme se décompose au 31 décembre 2014 comme suit :

POSITIONS					Total 2014	Total 2013	Juste valeur 2014
(EUR. 000)	moins de 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	>5 ans			
SWAPS DE TAUX							
Emprunteur taux fixe			6 782	18 284	25 066	33 176	-3 551
Emprunteur taux variable			0	24 878	24 878	26 348	-960
Prêteur taux fixe	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	0	0	6 782	43 161	49 943	59 525	-4 511

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à la valeur de marché lorsque l'instrument est coté ou à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Dans ce dernier cas, des corrections de valeur sont effectuées afin de tenir compte des risques de modèle ou de liquidité.

L'ensemble de nos opérations en tant qu'emprunteur à taux fixe sont des contrats négociés de gré à gré, ils constituent les macro couvertures des crédits à taux fixe accordés à la clientèle, les micro couvertures de nos titres d'investissement et de certaines opérations de crédit à la clientèle à taux fixe conformément au règlement 2005-01 et sont évalués à leur cours historique.

Les opérations emprunteur à taux variable bénéficient d'un taux capé sur la patte emprunteuse.

La juste valeur des instruments financiers dérivés a été déterminée conformément au règlement 2004-16 du Comité de la Réglementation Comptable.

Lorsqu'une défaillance d'une contrepartie est identifiée, le montant impayé des intérêts constatés en comptabilité (échus non réglés et courus non échus) est déprécié à 100% à hauteur du montant non garanti. La dépréciation des autres sommes enregistrées au titre du contrat s'effectue selon les mêmes règles que les opérations de crédit à la clientèle.

Note 21 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS :

La banque détient également des participations dans des sociétés civiles immobilières, dans le cadre de distribution de crédits, dont la valeur brute des titres n'excède pas 1% du capital de la banque.

Note 22 – ENTITE CONSOLIDANTE :

Filiales	Nationalité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode d'intégration
Monte Paschi Conseil (France) SAS 11 Boulevard de la Madeleine 75001 PARIS siren 305896201	F	100,00%	100,00%	IG
SCI Immobilière Victor Hugo 11 Boulevard de la Madeleine 75001 PARIS siren 333857753	F	100,00%	99,00%	IG

IG Intégration globale

Les comptes de la banque sont consolidés par intégration globale dans les comptes de la BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA.

La banque bénéficie d'un accord de refinancement de sa Maison Mère à hauteur de 350 Millions de dollars américains pour pallier ses éventuelles insuffisances de liquidités. Cet accord a été comptabilisé dans les engagements de financement reçus. . Nous disposons également d'une ligne de trésorerie de 570 Millions d'Euros.

Note 23 – EFFECTIF :

La Moyenne de notre effectif au 31/12/2014 se ventile de la façon suivante :

Cadres hors classe	4
Cadres	161
Employés	136

Note 24 – REMUNERATIONS DES ADMINISTRATEURS :

La loi prévoit également que le rapport précise le montant des rémunérations et avantages alloués aux mandataires sociaux. De ce fait, l'Assemblée Générale du 17 avril 2014 a fixé à 132.000 euros le montant maximum de la somme annuelle à verser aux membres du Conseil d'administration à titre de jetons de présence et ce jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement.

Note 25 – INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

En application du règlement n°2010-04 de l'ANC du 07/10/2010 est faite obligation de présenter en annexe une liste des transactions significatives effectuées par l'Etablissement avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

Une transaction est considérée comme significative si son omission ou son inexactitude est susceptible d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les comptes. Les conditions peuvent être considérées comme normales lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par l'Etablissement dans les rapports avec les tiers, de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque, compte tenu des conditions en usage dans les sociétés du même secteur.

A ce titre aucune transaction répondant aux critères déclaratifs n'est à relever pour l'exercice 2014.

RESULTATS FINANCIERS DE MONTE PASCHI BANQUE SA

(en Euros)

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE	2010	2011	2012	2013	2014
a) Capital social	69 632 276	69 632 276	69 632 276	69 632 276	69 632 276
b) Réserves (primes d'émission incluses)	70 369 336	70 369 336	70 418 565	70 709 737	70 751 240
c) Nombre d'actions	4 569 047	4 569 047	4 569 047	4 569 047	4 569 047
d) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0

RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES

a) Chiffre d'affaires	59 531 704	68 524 994	62 912 664	55 747 001	53 393 733
b) Bénéfice avant impôts, amortissements, dépréciations et provisions	-40 820 959	10 621 493	-24 827 250	3 341 709	-4 051 794
c) Impôt sur les sociétés	-7 955 294	829 018	-17 004	-5 649	0
d) Bénéfice après impôts, amortissements, dépréciations et provisions	-58 208 797	8 497 171	-3 824 807	244 823	-5 640 043
e) Bénéfices distribués	0	0	0	0	0

RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION

a) Bénéfice avant impôts, amortissements, dépréciations et provisions	-8,93	2,32	-5,43	0,73	-0,89
b) Bénéfice après impôts, amortissements, dépréciations et provisions	-12,74	1,86	-0,84	0,05	-1,23
c) Dividende versé par action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

PERSONNEL

a) Nombre de salariés	293	286	301	302	304
b) Montant de la masse salariale	13 338 744	13 705 933	14 509 489	14 603 816	14 612 648
c) Montant des sommes versées au titre des avantages	4 467 844	4 394 937	4 767 402	4 723 221	4 623 029

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

MBV & Associés
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
26, rue Cambacérés
75008 Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

MONTE PASCHI BANQUE S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes sur
les comptes annuels**

MBV & Associés
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
26, rue Cambacérès
75008 Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

Monte Paschi Banque S.A.

Siège social : 11, boulevard de la Madeleine - 75001 Paris
Capital social : € 69 632 276

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Monte Paschi Banque S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Estimations comptables :

Provisionnement des risques de crédit :

Comme indiqué dans les notes 1.8 et 1.9 de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture à l'actif par des dépréciations déterminées sur base individuelle.

Provisionnement des engagements sociaux :

Votre société constitue des provisions pour couvrir ses engagements sociaux. Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés et nous avons vérifié le caractère approprié de l'information fournie dans les notes 1.12 a) et 1.12 b) de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

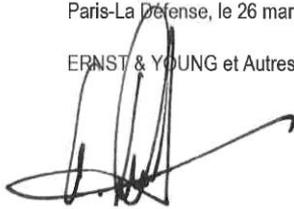
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 26 mars 2015

ERNST & YOUNG et Autres



Olivier Durand
Associé

Paris, le 26 mars 2015

MBV & Associés



Martine Leconte
Associée

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

MBV & Associés
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

26, rue Cambacérès
75008 Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

Monte Paschi Banque S.A.

**Rapport spécial des commissaires
aux comptes sur les conventions
réglementées**

MBV & Associés
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

26, rue Cambacérès
75008 Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

Monte Paschi Banque S.A.

Siège social : 11, boulevard de la Madeleine - 75001 Paris
Capital social : € 69 632 276

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

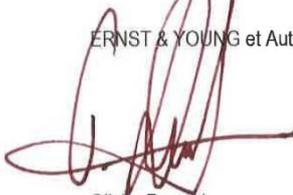
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 26 mars 2015

ERNST & YOUNG et Autres



Olivier Durand
Associé

Paris, le 26 mars 2015

MBV & Associés



Martine Leconte
Associée

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 AVRIL 2015

Ordre du jour

- I. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que sur les comptes de cet exercice ; rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission ; approbation des comptes annuels sociaux et consolidés au 31 décembre 2014; quitus au Président et aux Administrateurs
- II. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce, approbation de ce rapport
- III. Affectation du résultat de l'exercice
- IV. Résolutions
- V. Pouvoirs pour formalités

Projet de résolutions

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve les comptes sociaux et consolidés dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion sociale de l'entreprise telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus au Président et aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2014.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, donne acte au Conseil et aux Commissaires aux Comptes, qu'il lui a été rendu compte, conformément à la Loi, et approuve ledit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que :

. le report à nouveau antérieur s'élève à la somme de	€ -43.761.725,22
. le résultat de l'exercice écoulé s'élève à la somme de	€ -5.640.043,13
. il en découle un résultat de	<hr/> € -49.401.768,35

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide la répartition suivante :

Affectation à un compte de réserve spéciale (CGI – art 238bis AB, 3° al.)	€	41.503,68
Report à nouveau	€	9 443 272,03
TOTAL	€	-49.401.768,35

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code Général des Impôts, le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices, ainsi que les crédits d'impôts correspondants sont rappelés ci-dessous :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL
2013	EUR 0	0,00
2012	EUR 0	0,00
2011	EUR 0	0,00

L'Assemblée prend acte que cette année il n'y aura pas de distribution de dividendes.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Mme Raffaella Ferraro et/ou à tout porteur des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la Loi et à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions -ci-dessus adoptées.

FIN DE DOCUMENT

